

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**Mise en chantier
des engagements
du Président**

P. 4

ALGÉRIE-CÔTE IVOIRE

**L'Algérie rappelle son
ambassadeur en Côte d'Ivoire
pour "consultations"**

P. 24

JUSTICE

**D'ex-ministres et walis
cités dans des affaires
de corruption**

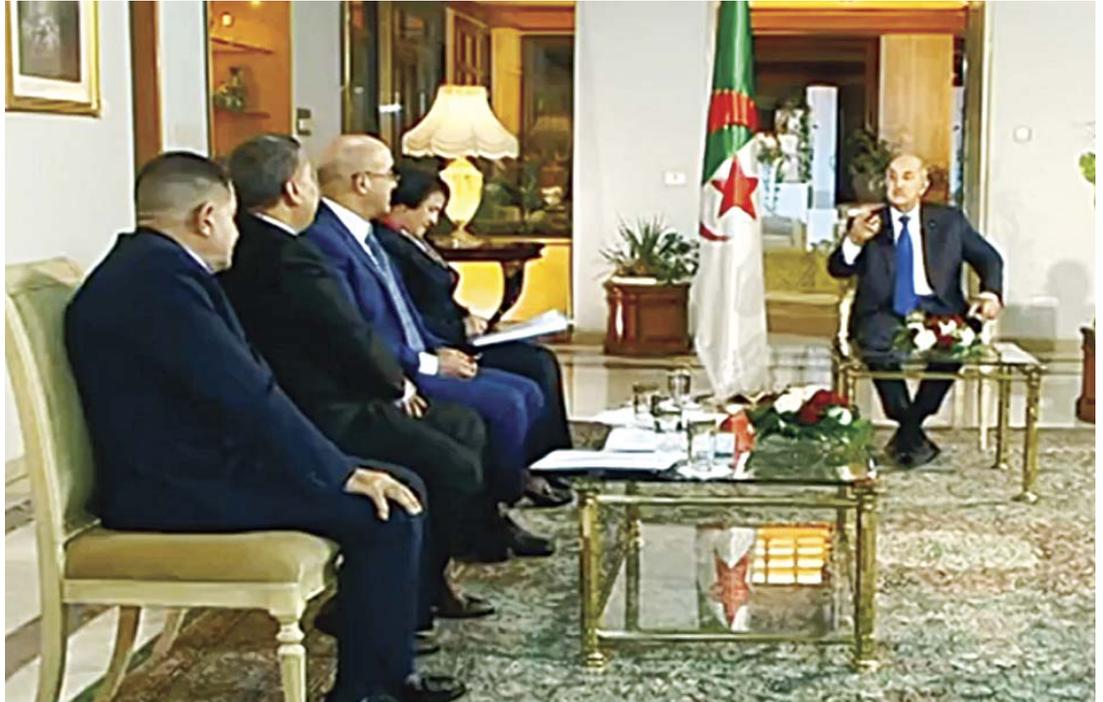
P. 24

RENCONTRE DE TEBBOUNE AVEC DES MEDIAS NATIONAUX

"Le Hirak est un phénomène salutaire"

Au cours d'une nouvelle rencontre avec des médias nationaux, le Président de la République a répondu aux questions relatives aux perspectives de réforme de la vie politique et institutionnelle en Algérie, ainsi que sur des dossiers internationaux concernant directement l'Algérie. Sur le mouvement populaire du Hirak, qui a clôturé hier sa première année de protestation pacifique, Tebboune y voit un "phénomène salutaire", mais met en garde contre "toute tentative d'infiltration qu'elle soit de l'intérieur ou de l'extérieur". Il s'est dit disposé à accélérer la cadence du changement, estimant que les attentes de citoyens reflètent "un espoir dans le changement".

P. 3
DKnews



SECTEUR DE LA COMMUNICATION

**Appel à l'accompagnement
et à la réglementation de
la presse électronique**

P. 4

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

**Plus de
80.000 enquêteurs
mobilisés pour
l'opération**

P. 24

RÉGIONS MONTAGNEUSES:

**M. Omari accorde un délai
d'un mois aux cadres pour
recenser les préoccupations
des citoyens**

P. 5

SANTÉ

NUTRITION

**Les
partenaires
anti-
infections**

P. p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (19^e JOURNÉE):

**USMA-MCA
au bonheur
des
puristes**

P. 21



THÉÂTRE

**Clôture de
la 10^e édition
du Festival
international
du théâtre
de Béjaïa**

P. 17

MDN

LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉ
ORGANISÉE

**13 individus
interceptés
et des
véhicules et
objets saisis à
Tamanrasset**

P. 24

AIR ALGÉRIE

Arrêt de la grève du PNC et reprise des vols



Les vols de la Compagnie aérienne Air Algérie ont repris, vendredi, vers l'international et l'intérieur suite à l'arrêt de la grève du personnel navigant commercial (PNC), a appris l'APS auprès de la compagnie.

"Le personnel navigant commercial d'Air Algérie, en grève depuis lundi dernier, a arrêté son mouvement de grève, ce qui a permis la reprise des vols", a fait savoir le porte-parole d'Air Algérie, Amine Andaloussi. Une cellule de suivi et de veille a été mise en place pour rattraper les retards de vols, a-t-il fait savoir.

Saluant la sagesse du PNC, M. Andaloussi a indiqué que l'arrêt de la grève fait suite aux déclarations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et en réponse à l'appel du ministère des Travaux publics au respect de la décision de justice et à l'arrêt "immédiat" de ce mouvement de protestation.

Le ministère des Travaux publics avait appelé, jeudi, au "respect de la décision de justice qui a qualifié cette grève d'illégal et à la cessation immédiate de ce mouvement, en faisant prévaloir la sagesse et le dialogue".

PERSONNALITÉS/DÉCÈS

Inhumation du poète et chercheur Ayache Yahiaoui dans sa ville natale à Ain Khadra (M'sila)

La dépouille du poète et chercheur algérien Ayache Yahiaoui a été inhumée vendredi après-midi dans la cimetièrre de Sidi Ahmed Ben Belkacem à Ain Khadra (wilaya de M'sila), sa ville natale, dans le recueillement.

De nombreuses personnalités du secteur de la culture, du milieu littéraire, les autorités locales, ainsi que les proches du défunt ont assisté à l'enterrement ainsi qu'une foule nombreuse de citoyens et d'amis venus de plusieurs régions du pays.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a évoqué avec émotion le défunt, via son compte Twitter, en écrivant : "Avec le départ de Ayache, le poète, l'écrivain, le chercheur une bougie ayant illuminé le monde de la culture en Algérie pendant des décennies s'est éteinte."

Mais les hommes s'en vont et leur empreinte demeure et celle de Ayache restera gravée dans la mémoire culturelle algérienne".

Le poète et chercheur algérien Ayache Yahiaoui, décédé lundi à Abu Dhabi (Emirats arabes unis) à l'âge de 63 ans, travailla dans le domaine de la presse depuis les années 1990, avant de partir aux Emirats arabes unis, où il occupa le poste de rédacteur en chef du service culturel d'un journal local, en plus de son travail de recherche en patrimoine dans plusieurs institutions gouvernementales émiratées.

Auteur de plusieurs ouvrages de poésie et de recherches dans les domaines littérature et culture populaire, le défunt décrocha également de nombreux prix, dont "El âwis" de la création littéraire à Dubaï en 2015.

Ayache Yahiaoui publia notamment "Taamoul fi ouadjh Athaura" (1982), "Achek El Ardh wa El Sounboula" (1986) et "Kamar Echay" (2008).

BOUIRA

38 élèves blessés dans un accident de la route à Dirah

Trente-huit (38) élèves ont été blessés mercredi après-midi dans un accident de la route survenu à Dirah (Sud de Bouira), a-t-on appris auprès des services de la protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre un bus de transport scolaire et un bus de transport de voyageurs sur la route nationale N 8 à Dirah. "38 élèves de l'enseignement moyen ont été blessés dans cet accident. Les victimes ont toutes été évacuées au centre de soin de Dirah", a précisé à l'APS le chargé de la communication de la protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

COMMERCE

Le délai de retrait du Registre de commerce électronique (RCE) prolongé au 30 juin 2020 (CNRC)



Le Centre national du Registre de commerce (CNRC) a annoncé, jeudi, la prolongation au 30 juin 2020 du délai imparti aux commerçants pour le retrait du Registre de commerce électronique doté du code électronique (RCE), indique un communiqué du ministère du Commerce.

À l'expiration de ce délai, tout extrait de Registre de commerce dépourvu du code «RCE» est considéré «nul et non avenu», précise le communiqué.

A cet effet, le ministère du Commerce a mis en place tous les moyens nécessaires pour faciliter aux commerçants la modification de leurs extraits de Registre de commerce électronique auprès des antennes locales du CNRC à travers le territoire national.

COUR SUPRÊME

L'ex-wali de Sidi Bel Abbès auditionné (Parquet général)

Le Conseiller instructeur près la Cour suprême d'Alger a auditionné, jeudi, l'ex-wali de Sidi Bel Abbès, Mohamed Hattab poursuivi pour plusieurs délits, indique un communiqué du procureur général près la même Cour.

«Dans le cadre de l'instruction ouverte au niveau de la Cour suprême, le Conseiller instructeur a auditionné, jeudi 20 février 2020, M.

Hattab Mohamed, ex-wali de Sidi Bel Abbès, accusé de plusieurs délits, dont l'octroi d'indus avantages en violation des dispositions législatives et réglementaires, dilapidation volontaire de deniers publics, abus de fonction et conflit d'intérêts», ajoute le communiqué.

Le Conseiller instructeur a ordonné «le placement de l'accusé sous contrôle judiciaire avec retrait de ses passeports et obligation d'émargement une fois par mois devant lui», conclut le document.

CRAAG

Secousse de magnitude 4.3 degrés enregistrée à Jijel



Une secousse tellurique de magnitude 4.3 sur l'échelle de Richter a été enregistrée vendredi à 03h55 dans la wilaya de Jijel, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 kilomètres au nord-est d'El-Aouana, a précisé la 6ème source.

ZOO DU JARDIN D'ESSAI D'EL-HAMMA

3 lionceaux présentés au public



Le zoo du Jardin d'Essai d'El-Hamma (Alger) a offert, au cours de cette semaine, l'opportunité à ces visiteurs de voir réunis le couple de lions "Mouloud et Elza" avec leurs trois lionceaux, nés en novembre dernier, a-t-on appris mercredi auprès du directeur général du Jardin.

"Le zoo du Jardin d'essai d'El-Hamma a vu, en novembre 2019, la naissance de trois lionceaux (deux mâles et une femelle), un événement exceptionnel pour ce type de félins en cage", a fait savoir M. Abdelkrim Boulahya dans une déclaration à l'APS.

De son côté, la responsable de la clinique vétérinaire du zoo, Mme Khouchane Nozha a précisé que les trois lionceaux étaient "en excellente santé" et que "Liza" jouait parfaitement son rôle de maman lionne, soulignant qu'elle n'a laissé, pour l'heure, personne les approcher, "un signe positif pour leur croissance de manière saine".

Les nouveaux lionceaux, de la famille des lions d'Afrique, devront recevoir, au début de la semaine prochaine, les vaccins nécessaires à l'âge de trois mois, a-t-elle ajouté.

Avec ces lionceaux, le nombre de cet espèce au zoo du Jardin d'El Hamma s'élève à 7 individus, a fait savoir Mme Khouchane, précisant que les deux autres sont la lionne "Kayla" (née en 2017) et le lion "Cesar".

Elle a fait état, en outre, de plusieurs conventions en cours en vue d'accueillir des lions d'autres zoo, notamment de Jijel, El-Taref, Ouargla et Ghardaïa, ajoutant que les travaux d'aménagement du Jardin permettront de mettre en place les meilleures conditions à même d'enrichir le zoo par cette espèce.

Concernant les noms des nouveaux bébés lions, la même responsable a appelé les citoyens et les personnes intéressées par le monde des animaux à visiter la page officielle du Jardin sur Facebook pour proposer des noms, qui devront être choisis par vote.

La lionne Liza avait donné naissance en février 2019 à deux lionceaux, malheureusement morts à l'âge 5 mois après avoir contracté le "Parvovirus", un virus qui a affecté leur appareil digestif et affaibli leur système immunitaire.

La vétérinaire avait expliqué que le refus de la lionne d'allaiter ses petits était à l'origine de la faiblesse de leur système immunitaire.

TRIBUNAL DE BIR MOURAD RAÏS

Le Directeur général du groupe Ennahar placé en détention provisoire



Le Tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger) a ordonné, mercredi après-midi, le placement du Directeur général du groupe Ennahar Mohamed Mokaddem, dit Anis Rahmani, en détention provisoire, ont indiqué des sources judiciaires. Anis Rahmani, actuellement en détention à la prison de Koléa, a été présenté devant la justice par les services de sécurité pour outrage à corps constitué et atteinte à la vie privée.

Le juge instructeur près le même Tribunal avait ordonné, la semaine dernière, le placement de Mohamed Mokaddem en détention provisoire pour acquisition d'indus avantages et détention de comptes bancaires à l'étranger.

UNE ANNEE DE HIRAK

Le Président Tebboune décrète le 22 février Journée nationale de la fraternité et de la cohésion peuple-armée pour la démocratie

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décrété, mercredi, à la veille de la célébration du 1er anniversaire du Hirk populaire, le 22 février de chaque année "Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie", a indiqué un communiqué de la Présidence.

"Le décret, signé par le Président Tebboune et annoncé lors de son entrevue périodique avec les médias nationaux retransmise jeudi soir sur les chaînes de télévision, stipule que la journée du 22 février immortalisera le sursaut historique du peuple survenu le 22 février 2019 et sera célébrée dans l'ensemble du territoire national, à travers des manifestations et des activités à même de renforcer les liens de fraternité et de cohésion nationales et d'ancrer l'esprit de solidarité entre le peuple et son armée pour la démocratie", a précisé la source.



LE PRÉSIDENT RENCONTRE DES MÉDIAS NATIONAUX

RÉVISION DE LA CONSTITUTION : LE PROJET SERA PRÊT D'ICI LE DÉBUT DE L'ÉTÉ



soin d'être assez crédible et ne souffrir d'aucun déficit de légitimité pour sa représentativité".

Une des conditions sine qua none pour cela, a-t-il poursuivi, "c'est la séparation de l'argent de la politique".

"J'accepte qu'on me demande d'aller plus vite, cela prouve que les gens ont l'espoir de changement"

Évoquant les manifestations organisées, chaque vendredi, le président Tebboune a soutenu que même si "il y a encore, tous les vendredis, une présence citoyenne dans la rue, les choses commencent à s'apaiser".

Il a affirmé, à ce propos, que "de nombreux Algériens ont compris qu'on ne peut pas réformer, réparer, restaurer ce qui a été détruit pendant une décennie en deux mois". "J'ai prêté serment le 19 décembre. Mais j'accepte qu'on me demande d'aller plus vite, cela prouve que les gens ont l'espoir de changement", a-t-il ajouté.

Il a estimé, dans ce contexte, que "le Hirk a obtenu pratiquement tout ce qu'il voulait : il n'y a pas eu de cinquième mandat, ni de prolongation du quatrième mandat, puis le président a démissionné. Les têtes les plus visibles de l'ancien système sont également parties, et la lutte a été engagée contre ceux qui ont mis l'économie à genoux". Pour lui, il "reste les réformes politiques", assurant qu'il en a fait "sa priorité". "Je suis décidé à aller loin dans le changement radical pour rompre avec les mauvaises pratiques, moraliser la vie politique, et changer de mode de gouvernance", s'est-il engagé. Interrogé sur le véritable rôle de l'armée, le chef de l'Etat a affirmé que celle-ci "accomplit ses missions constitutionnelles, elle ne s'occupe ni de politique, ni d'investissement, ni d'économie".

Elle est là pour sauvegarder l'unité nationale, protéger la Constitution et les Algériens contre toute infiltration terroriste et toute tentative de déstabilisation du pays". "Vous ne trouverez aucune trace de son immixtion dans la vie du citoyen si ce n'est lors du service national", a-t-il ajouté. Il s'est dit, par ailleurs, ne pas se sentir "redevable" qu'envers le peuple qui l'a élu "en toute liberté et transparence".

"L'armée a soutenu et accompagné le processus électoral, mais n'a jamais déterminé qui allait être le président. Si je me suis engagé dans la présidence, c'est parce que j'avais un arrière-goût de travail inachevé. Vous savez dans quelles circonstances j'ai quitté la primature", a-t-il expliqué au journal qui rappelle que M. Tebboune avait été démis de ses fonctions, en 2017, moins de trois mois après sa nomination comme Premier ministre pour être parti en guerre contre les forces de l'argent. "Mon pays étant en difficulté, j'ai pensé pouvoir apporter un plus même si je savais que c'était un sacrifice pour ma famille et moi-même. C'est un devoir", a-t-il soutenu.

La République doit avoir des fondements sains

S'agissant de l'une des revendications du Hirk (mouvement de contestation populaire) relative à "un Etat civil, non militaire", le président Tebboune a précisé que "ce slogan date du 19 juin 1965", date d'arrivée au pouvoir du président Boumediène.

Interrogé sur la neutralisation de la "mafia politico-financière" dont de nombreuses figures sont aujourd'hui en prison, le président de la République a affirmé que "la corruption et l'accumulation d'argent sale ne s'effacent pas avec du correcteur". "La tête de la mafia a été coupée mais pas le corps. De l'argent sale circule encore. Chaque jour, de nouveaux responsables, des pseudos hommes d'affaires se retrouvent devant la justice", a-t-il ajouté. Les fondements de l'Etat algérien, a-t-il poursuivi, "doivent être sains". Il a estimé, à ce titre, que "ce qui nous attend est bien plus grand que les travaux de Sisyphus". "Nous sommes en train de reconstruire, mais ça va prendre du temps. Aucun Etat moderne ne s'est bâti en une génération.

La Ve République en France a commencé en 1958 du siècle sains ! Commençons par tracer les contours de notre nouvel Etat sur le plan constitutionnel, puis institutionnel, puis économique", a-t-il plaidé. Le chef de l'Etat a mis l'accent, par ailleurs, sur l'urgence de sortir l'Algérie de la dépendance aux hydrocarbures, estimant que cette "richesse divine épuisable", doit "générer des richesses plus durables". "L'Algérie regorge d'autres ressources dont la principale est sa jeunesse instruite. Ma génération est restée dans son carcan mais les jeunes sont en contact avec le monde entier. Des jeunes formés sur les bancs de l'école algérienne sont sollicités pour leur dynamisme et leur savoir faire, partout dans le monde, aux Etats-Unis, en Europe", a-t-il affirmé. Il a expliqué, à ce titre, que "c'est dans cet esprit universaliste et par une compétition saine et moderne que nous allons construire un nouvel édifice économique basé sur la valorisation de la production nationale, l'économie de la connaissance et la transition énergétique". Selon le président de la République, "dans cet édifice, les start-up, TPE et PME seront une pierre angulaire". "Nous allons aussi réfléchir à mieux valoriser nos produits agricoles sans serretrouver dans des cycles irrationnels de surproduction et de pénuries", a-t-il indiqué, regrettant que l'Algérie soit "vue par ses partenaires comme un grand marché de consommation". "Nos maux viennent de l'importation débridée, génératrice de surfacturation, une des sources de la corruption favorisée par de nombreux pays européens où se faisaient la bancaïrisation, la surfacturation, les investissements de l'argent transféré illégalement. Cela a tué la production nationale", a-t-il affirmé.

Il a annoncé, à l'occasion, l'arrêt de l'importation de kits automobiles. "L'usine Renault qui est ici, n'a rien à

voir avec celle qui est installée au Maroc. Comment créer des emplois alors qu'il n'y a aucune intégration, aucune sous-traitance ?", s'est-il interrogé. A propos de l'article 63 (anciennement 51) de la Constitution qui prive l'Algérie de nombreuses compétences en empêchant les binationaux d'accéder aux hautes fonctions de l'Etat, le président a précisé que "cet article va être changé". "L'immigration d'origine algérienne à l'étranger a toute sa place ici, et nous œuvrons pour qu'il n'y ait plus de séparation entre les citoyens émigrés et ceux qui sont restés au pays.

Ils ont les mêmes droits et possibilités. Qu'ils soient momentanément ou définitivement à l'étranger, leur pays d'origine demeure l'Algérie, et ils y sont les bienvenus", a-t-il affirmé. Le chef de l'Etat a, toutefois, indiqué que "certains postes, ultrasensibles, qui touchent à la sécurité nationale, ne peuvent pas être ouverts à n'importe qui".

Pour des relations sereines avec la France

Le chef de l'Etat a indiqué que l'Algérie est pour des "relations sereines avec la France, fondées sur un respect mutuel", estimant qu'"à un certain moment, il faut regarder la vérité en face.

Un premier pas est de reconnaître ce qui a été fait, le deuxième pas est de le reconnaître". Pour le Président Tebboune, "il faut du courage en politique". Mais il y a un autre lobby (le Maroc n'ndlr), dont toute la politique repose sur l'endiguement de l'Algérie, et qui est présent en France". "C'est un lobby, aux accointances économiques et sociales, qui a peur de l'Algérie. Même quand l'Algérie intervient pour proposer des règlements pacifiques à des crises, ce lobby tente de s'immiscer sous prétexte qu'il est également concerné", a-t-il fait observer. Interrogé sur les efforts que doit fournir l'Algérie pour ne pas exploiter politiquement un rancœur vis-à-vis de la France, il a répondu "de notre côté, il n'y a pas de rancœur".

"Il y a des réactions aux actions de haine, de xénophobie et d'islamophobie qui se manifestent de l'autre côté. C'est ce que j'ai expliqué au président Macron", a-t-il expliqué. Le chef de l'Etat a fait savoir, à ce propos, que "les Algériens ne veulent pas que l'on s'occupe de leurs affaires", en s'interrogeant "comment peut-on suggérer une période transitoire à l'Algérie ou s'immiscer dans le choix de son peuple?". "Il revient aux Algériens seuls de régler cette affaire. Et il appartient aux autres d'admettre que nous sommes viscéralement jaloux de notre souveraineté chèrement reconquise", a-t-il précisé.

"Et quand je vois des jeunes, sous l'œil passif, sinon complice, de la police française, malmenés des personnes âgées qui viennent dans leur consulat voter à la dernière présidentielle algérienne, est-ce que l'on est dans un pays réellement démocratique?", s'est-il interrogé également, rappelant que "beaucoup d'Algériens en France voulaient

aller voter, mais ils ont eu peur. Pour nous, l'affaire n'est pas enterrée. L'enquête continue". Par ailleurs, concernant la situation au Mali et si la France cherchait le soutien de l'Algérie, le président de la République a indiqué que "le président Macron oui, ses prédécesseurs non. Si on nous avait laissé faire, il y a longtemps que le problème malien aurait été réglé", a-t-il affirmé, soulignant que l'Algérie "n'a cessé de présenter des solutions aux Maliens depuis 1962". "Ce sont des frères. Leurs problèmes sont nos problèmes. L'accord d'Alger était presque parfait. C'était la seule voie possible pour que le sud du Mali intègre le nord dans ses structures et institutions. Mais la France officielle a voulu régler le problème militairement", a-t-il fait observer. "Nous nous sommes retirés et voyez ce qui se passe sur le terrain", a relevé M. Tebboune, en rappelant que "les solutions militaires n'ont jamais réglé les problèmes, bien au contraire, dans notre cas, ils compliquent les situations et servent d'appel d'air aux terroristes", en insistant sur la nécessité de "revenir à l'accord d'Alger". Quant au G5 Sahel, le Président Tebboune a indiqué que cette force "n'a pas les capacités militaires pour lutter efficacement contre le terrorisme". Crise libyenne : c'est aux enfants de la Libye à trouver la voix de la paix et de la sécurité Sur la crise libyenne, le chef de l'Etat a rappelé que l'Algérie, dès 2011, a dit que "ce n'est pas ainsi que l'on règle les problèmes", ajoutant que "si Kadhafi pose problème, c'est à ses citoyens de décider de son sort".

"Aujourd'hui, il faut pousser les Libyens à dialoguer et à reconstruire leur Etat", a-t-il souligné. "Si nous sommes habilités par le conseil de sécurité de l'ONU, nous sommes capables de ramener la paix rapidement en Libye, car l'Algérie est un médiateur sincère et crédible, accepté par toutes les tribus libyennes", a affirmé le président de la République. Il a soutenu, en outre, qu'"il ne faut pas faire des guerres par procuration, il faut s'engager à ne pas vendre des armes et cesser de faire venir des mercenaires", ajoutant que l'Algérie "fournit aux Libyens de la nourriture et des médicaments et non des armes pour s'entretenir". "Si la désintégration de la Libye se poursuit, d'ici à un an, un an et demi, l'Europe et la Méditerranée auront une nouvelle Somalie à leurs frontières avec des conséquences certaines sur leur stabilité et leur sécurité", a-t-il averti. "La chance actuelle de la Libye est que ses grandes tribus n'ont pas pris les armes. Elles sont toutes prêtes à venir en Algérie pour forger ensemble un avenir commun", a fait savoir M. Tebboune. "Nous sommes les seuls à proposer des solutions saines et désintéressées. On ne nous laisse pas faire. Pourtant, l'Algérie n'a aucune visée hégémonique, ou visée sur les richesses de ce pays frère qui nous a ouverts ses portes pendant notre guerre de libération", a-t-il fait remarquer.

RÉFORME DU SECTEUR DE LA COMMUNICATION

Appel à l'accompagnement et à la réglementation de la presse électronique

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer a relevé jeudi à Alger l'impératif d'accompagnement et d'organisation de la presse électronique afin de lui permettre de renforcer ses acquis dans ce domaine.

Président l'ouverture de l'atelier dédié à la presse électronique, M. Belhimer a indiqué que la presse électronique en Algérie est un domaine naissant qui a besoin d'accompagnement et d'un développement sécurisé et organisé lui permettant de consolider les acquis en matière et de moderniser en permanence l'innovation dans le domaine de la communication, un secteur stratégique, régalién, vital et lié à un sujet sensible, à savoir la production d'un contenu algérien présent en force dans le réseau.

Dans ce cadre, le ministre a appelé les enseignants-chercheurs et les professionnels du Secteur, à enrichir la feuille de route du ministère de la Communication, pour avoir un «appui organisationnel et réglementer la presse électronique dans le cadre d'un nouveau mode de traitement impliquant l'association des compétences existantes dans la prise de toute décision».

Rappelant que le nombre de sites électroniques d'information s'élevait à 150, dont 84 déclarés auprès du Ministère, le ministre a précisé que ce type de presse active dans un vide juridique, ce qui a créé une situation caractérisée de déséquilibre, a-t-il déploré.

M. Belhimer a souligné, à ce propos, la nécessité de combler ce vide, de déterminer les critères d'organisation et de réglementation de la presse électronique qui est désormais «un des moyens les plus prisés par les professionnels de la presse écrite en Algérie, au vu de ses avantages économiques et des informations instantanées qu'elle assure».

«Il faut des textes «clairs» pour réguler et développer le créneau»

Des spécialistes et des professionnels des médias ont souligné mercredi à Alger la nécessité de réglementer la presse électronique en élaborant des «textes assez clairs» pour consacrer son développement dans le respect de l'éthique de la déontologie. Ils intervenaient, lors du premier atelier organisé par le ministère de la Communication intitulé «Presse électronique: réalité et perspectives».

Pour Belkacem-Ahcene Djabballah, journaliste et spécialiste des médias, il y a une «volonté de bien faire et d'impulser le changement» pour apporter des améliorations au paysage médiatique, surtout l'élaboration de textes «assez clairs» qui embrassent toutes les parties de ce paysage, particulièrement en ce qui concerne l'information électronique.

Ces textes de lois donneront aux sites électroniques un cadre réglementaire pour qu'on les assimile à des journaux, pour éviter ainsi la confusion, a-t-il poursuivi. De son côté, le journaliste Djamel Maafa a indiqué que la décision des pouvoirs publics d'organiser la presse électronique était «salutaire», parce que les avancées technologiques, le développement d'internet et surtout les contenus au niveau du digital contraignent l'Algérie à s'adapter et à être au diapason de ces évolutions, en défendant son propre contenu informationnel.

Pour M. Maafa, ceux qui auront à exercer ce métier doivent être des professionnels de la presse avec un respect scrupuleux de l'éthique et de la déontologie. Il a relevé que le grand problème des contenus sur internet consiste notamment en les «fake news», d'où la nécessité, selon lui, d'avoir des professionnels des médias pour s'assurer de la véracité de l'information avant de la diffuser.

Le spécialiste des technologies de l'information, Younes Grar, a expliqué, pour sa part, que lorsqu'on parle de numérisation, de plate forme électronique, y compris les sites d'information en ligne, il y a deux choses qui doivent être réunies pour réussir ce genre d'activité.

Il s'agit de régler les problèmes d'infrastructure et d'internet, sa disponibilité, le débit ainsi que le paiement en ligne, car c'est une activité qui doit faire générer de l'argent, en permettant de vendre et de facturer en ligne.

M. Grar a assuré qu'en Algérie, il n'y avait pas de problème technique, mais plutôt de volonté (politique), ajoutant que le problème est qu'on essaie de gérer une activité libre, qui évolue rapidement avec des mentalités «rétrogrades».

Laid Zeghlami, spécialiste des médias, a estimé, lui, que la presse électronique était «un nouvel outil qui nous permet de s'accommoder avec la réalité mondiale, la numérisation», relevant que l'Algérie ne peut se permettre d'être à la marge de ces transformations.

Il a indiqué qu'il fallait un statut juridique pour ces entreprises de presse, mais également de la formation pour les journalistes, pour qu'ils fassent leur travail d'information, de service public, dans le respect de l'éthique et de la déontologie.

Pour Hacene Naït Amara, responsable du site Times Algérie, les difficultés pour les médias électroniques résidaient dans «ce statut qui n'existait pas», les poussant à travailler dans l'illégalité. «Il y a un début d'un travail, l'ouverture d'un chantier pour que la presse électronique acquiert son rôle dans le paysage médiatique», a-t-il dit.

APS

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Mise en chantier des engagements du Président

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé, mercredi, une réunion du gouvernement avec à l'ordre du jour l'examen d'un avant-projet de loi des communications, portant stratégies de développement de plusieurs secteurs ainsi que des communications relatives à la passation de projets de marchés de gré à gré simple, indique un communiqué des services du Premier ministre.

A l'entame de la réunion, le Premier ministre "a tenu à rappeler aux membres du gouvernement les instructions émises par le Président de la République à l'occasion de la rencontre Gouvernement-Walis et portant sur la nécessité de parvenir à un développement national équilibré en mettant fin aux disparités sociales à travers, notamment, la mise en place d'un plan d'urgence de rattrapage au profit des populations isolées ou enclavées".

A ce titre, et dans le cadre de l'exécution de ce plan d'urgence, le Premier ministre "a instruit les ministres concernés en vue de procéder, sans délai, à un recensement des zones d'ombre dans l'objectif d'aboutir à une cartographie précise de l'ensemble du territoire national.

L'identification des zones d'ombre doit être accompagnée d'une évaluation rigoureuse des besoins prioritaires en matière de transport, d'ouverture ou de réhabilitation de chemins et de routes, de cantines scolaires, d'accès aux soins, à l'eau, à l'assainissement, à l'énergie électrique et au gaz".

Pour la réalisation de cette opération, "un délai d'un mois est accordé aux secteurs concernés et aux autorités locales appelés, pour ce faire, à associer la société civile à travers essentiellement les parents d'élèves et les comités de quartiers et de villages.

L'évaluation issue de cette première opération devra inclure un chiffrage des besoins en financement ainsi qu'un échéancier précis de mise en œuvre.

Le programme d'urgence ainsi élaboré sera soumis à l'approbation du gouvernement qui mettra en place un dispositif d'accompagnement, de suivi et de contrôle", conclura le Premier ministre.

Le gouvernement a entendu un exposé du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, consacré à un avant-projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la discrimination et le discours de la haine.

Ce projet de texte, qui compte 48 articles, considère comme discrimination "toute distinction fondée sur le sexe, la race, la couleur, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, la langue ou l'appartenance géographique", précise la même source.

Les éléments constitutifs de l'incrimination du discours de haine "se rapportent à toutes formes d'expression qui propagent, incitent, encouragent ou justifient la discrimination, ou ceux qui expriment le mépris, l'humiliation, l'hostilité, la détestation ou la violence".

Le même projet "comporte également un volet préventif en prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention de la discrimination et du discours de haine", a-t-on expliqué.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait instruit le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, d'élaborer ce projet de loi, tout en soulignant que cette mesure intervient après avoir constaté "une recru-

M. Belhimer présente la stratégie de communication gouvernementale

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a présenté mercredi, lors d'une réunion du gouvernement, la stratégie de communication gouvernementale, indique un communiqué des services du Premier ministre. "Abordant la problématique sous différents angles, la présentation s'est attachée à définir le contexte, les principes, les acteurs ainsi que les outils devant être pris en ligne de compte dans la mise en place de la stratégie de communication appelée à accompagner la mise en œuvre du Plan d'action du gouvernement approuvé par le Parlement", précise la même source. Intervenant à l'issue de l'exposé, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a rappelé "la volonté du gouvernement de développer une vision



degré sur le sexe, la race, la couleur, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, la langue ou l'appartenance géographique".

Les éléments constitutifs de l'incrimination du discours de haine se rapportent à "toutes formes d'expression qui propagent, incitent, encouragent ou justifient la discrimination, ou ceux qui expriment le mépris, l'humiliation, l'hostilité, la détestation ou la violence".

Le même projet comporte également un volet préventif en prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention de la discrimination et du discours de haine.

Le gouvernement a ensuite entendu une communication du ministre de la Communication, porte parole du Gouvernement, relative à la stratégie de communication gouvernementale.

Abordant la problématique sous différents angles, la présentation s'est attachée à définir le contexte, les principes, les acteurs ainsi que les outils devant être pris en ligne de compte dans la mise en place de la stratégie de communication appelée à accompagner la mise en œuvre du Plan d'action du gouvernement approuvé par le Parlement.

Intervenant à l'issue de l'exposé, le Premier ministre a rappelé "la volonté du gouvernement de développer une vision qui

intègre le contexte particulier que traverse le pays. Un contexte qui tient compte d'un environnement politique historique marqué par l'empreinte du Hirak populaire et de la dynamique qui en est issue, par une opinion publique avide de changement et par une demande populaire pressante pour une information objective et transparente".

S'attardant sur le rôle assigné au porte-parole du gouvernement, le Premier ministre insistera notamment sur "le soin à apporter dans le choix des outils de la communication politique pour les besoins de visibilité de l'action gouvernementale ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre dans le cadre de la communication institutionnelle destinée à crédibiliser et à renforcer la relation administration publique/citoyens".

Poursuivant l'examen des perspectives de relance et de développement des activités sectorielles en vue de leur soumission au Conseil des ministres, le gouvernement a entendu des communications présentées par les ministres chargés de la culture, de la production culturelle et de l'industrie cinématographique, de la jeunesse et des sports ainsi que du tourisme et de l'artisanat.

Après avoir écouté les différents points de vue exprimés par les ministres au terme des com-

munications présentées, le Premier ministre est intervenu pour "encourager le principe de l'intersectorialité mis en avant dans les approches stratégiques développées". En effet a-t-il estimé, "le traitement des problématiques sectorielles ne saurait se limiter aux actions conclues dans une logique sectorielle exclusive.

A contrario, les visions solitaires doivent prévaloir dans toute démarche visant à apporter des solutions, notamment pour ce qui a trait aux actions destinées à réduire les inégalités et à résorber les zones d'ombre dénoncées à la faveur du dernier discours du Président de la République lors de la réunion gouvernement-walis".

A ce titre, une fois les constats et les diagnostics établis, les départements ministériels "sont appelés à agir de concert pour donner à l'action gouvernementale toute la vigueur souhaitée et des chances de réussite réelles et ce, pour chaque action engagée, tout en intégrant les possibilités offertes par le numérique et les startup".

Le gouvernement a, enfin, pris connaissance de projets de marché de gré à gré simple à travers des communications présentées, respectivement, par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et le ministre des Finances.

LUTTE CONTRE LE DISCOURS DE HAINE : Le ministre de la Justice présente l'avant-projet de loi

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghlami, a présenté mercredi, lors d'une réunion du gouvernement, un avant-projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la discrimination et le discours de haine, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Ce projet de texte, qui compte 48 articles, considère comme discrimination "toute distinction fondée sur le sexe, la race, la couleur, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, la langue ou l'appartenance géographique", précise la même source.

Les éléments constitutifs de l'incrimination du discours de haine "se rapportent à

toutes formes d'expression qui propagent, incitent, encouragent ou justifient la discrimination, ou ceux qui expriment le mépris, l'humiliation, l'hostilité, la détestation ou la violence".

Le même projet "comporte également un volet préventif en prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention de la discrimination et du discours de haine", a-t-on expliqué.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait instruit le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, d'élaborer ce projet de loi, tout en soulignant que cette mesure intervient après avoir constaté "une recru-

descence du discours de la haine et de l'incitation à la fitna, notamment à travers les réseaux sociaux". Il s'agit, à travers l'élaboration de ce texte de loi, de "faire face à ceux qui exploitent la liberté et le caractère pacifique du Hirak (mouvement populaire) pour brandir des slogans portant atteinte à la cohésion nationale", avait indiqué la Présidence de la République dans un communiqué, appelant tout un chacun à "se conformer à la Constitution et aux lois de la République, notamment le respect des constantes de la Nation et ses valeurs, les principales composantes de l'identité et de l'unité nationales ainsi que les symboles de l'Etat et du peuple".

parole du gouvernement, le Premier ministre a insisté notamment sur "le soin à apporter dans le choix des outils de la communication politique pour les besoins de visibilité de l'action gouvernementale ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre dans le cadre de la communication institutionnelle destinée à crédibiliser et à renforcer la relation administration publique/citoyens".

RÉGIONS MONTAGNEUSES: M. Omari accorde un délai d'un mois aux cadres pour recenser les préoccupations des citoyens

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari a accordé aux cadres du secteur un délai d'un mois pour recenser toutes les préoccupations soulevées par les populations des régions montagneuses, définir les priorités d'intervention et présenter leurs rapports d'évaluation.

Le secteur se focalisera sur les "zones d'ombre" enclavées qui ne bénéficient pas de projets de développement, a indiqué M. Omari dans une allocution prononcée lors d'une réunion de travail consacré à l'examen du plan d'action du secteur 2020-2024 pour le développement des régions montagneuses, en présence du ministre délégué chargé de l'Agriculture saharienne et des montagnes, Fouad Chehat.

Dans ce sillage, le ministre a mis l'accent sur l'impérative coordination avec les autres secteurs pour relier ces régions du pays aux réseaux de gaz, d'électricité et d'alimentation en eau potable (AEP), assurer les moyens de transport et aménager les routes.

Cette opération vise l'examen de la situation sur le ter-

rain de manière participative avec la population pour la prise en charge des principales préoccupations des différentes filières agricoles, a-t-il ajouté.

Le secteur s'attèle à créer de nouvelles activités selon les demandes de la population locale et garantir les commodités de la vie dans ces régions pour optimiser leur rentabilité économique au profit des jeunes porteurs de projets et réaliser leur développement notamment social, a-t-il poursuivi.

La rencontre s'inscrit dans le cadre des consultations sur les régions montagneuses en vue de définir leurs besoins et ce en application du Plan d'action du Gouvernement dans son volet agricole et rural, a-t-il soutenu.

Le secteur engagera une action méthodique en coor-



dination avec les autorités locales et les walis sur les modalités d'intervention disponibles et la création de nouveaux outils de travail, a annoncé le ministre.

Il examinera également la possibilité de lancer des opérations de boisement pour une reproductibilité optimale des produits forestiers et d'appuyer les activités liées à la

lière lait, à l'apiculture et à l'arboriculture fruitière.

Pour le ministre, une fois l'opération finalisée, il sera procédé au traitement des données indispensables pour les régions montagneuses pour la création de petites et moyennes entreprises, la labellisation des produits de ces régions et l'amélioration de leur taux d'intégration.

Promouvoir le numérique dans les projets agricoles en associant les experts de la diaspora nationale (atelier)

Le secteur de l'agriculture et du développement rural s'attèle à la promotion de l'utilisation du numérique dans les projets agricoles en associant les experts et les spécialistes de la communauté algérienne établie à l'étranger dans leur mise en œuvre, a indiqué mercredi le ministre du secteur, Cherif Omari.

Lors d'un atelier de travail organisé au siège du ministère avec les experts algériens, M. Omari a fait savoir que cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République en vue du renforcement de la communication et de la coopération avec les experts algériens établis à l'étranger, notamment dans le domaine de la numérisation du secteur de l'agriculture.

Dans l'objectif de maîtriser les opérations de numérisation du cycle de production, les participants ont convenu d'élargir cette rencontre et d'approfondir les débats pour l'élaboration d'un plan d'action contenant les données les plus importantes des projets qui seront lancés dans ce cadre et les modalités de leur mise en œuvre et leur contrôle.

Le ministre a évoqué le projet devant être réalisé dans le domaine du développement de la culture fourragères par l'immigré algérien investisseur dans le domaine agricole et expert en numérique à la société "Microsoft" (Etats-Unis), Tarek Hassen, qui prévoit la réalisation d'une ferme moderne spécialisée dans la production de la luzerne, destinée à la nutrition des vaches laitières.

Pour le ministre, cette opération permettra de partager cette expérience avec les experts à l'intérieur du pays et de numériser le système de production, outre de présenter des idées innovantes pour profiter des expériences de la communauté algérienne établie à l'étranger dans les techniques agricoles.

"L'Algérie nouvelle sera édifiée par le savoir, les innovations et la mobilisation des compétences scientifiques algériennes à l'intérieur et à l'extérieur du pays", a-t-il soutenu, mettant en avant que ces experts procéderont à l'élaboration d'études sur le phénomène des changements climatiques en Algérie et la résistance à la sécheresse, en coordination avec les instituts de recherche relevant du secteur.

Le ministre a fait savoir également qu'un cahier de charges des ressources hydriques sera élaboré en coordination avec le ministère des Ressources en eau pour une meilleure gestion de ces ressources dans le secteur agricole.

De son côté, le chargé des centres d'information à l'entreprise mondiale Microsoft, M. Tarek Hassane, a salué la forte volonté du Gouvernement visant à attirer les experts et spécialistes parmi les membres de la diaspora algérienne à l'étranger en leur accordant l'opportunité d'investir et de transmettre leur savoir faire dans leur pays d'origine.

"Plusieurs initiatives ont réussi en Algérie comme à l'étranger grâce à des compétences algériennes (...) la communauté algérienne regorge d'excellentes compétences en matière de numérisation", a précisé M. Tarek, ajoutant que cette initiative visait à renforcer le contact avec la diaspora.

Le projet comprend la réalisation des fermes pour la production des fourrages (luzerne notamment) destinés aux vaches laitières s'étendant sur une surface de 2.000 hectares, a expliqué M. Tarek.

L'expert prévoit, lors de la première année, une production allant entre 25.000 et 30.000 tonnes de luzernes en 8 mois dans une surface de 1.000 hectares, rappelant que toutes les conditions sont réunies pour que l'Algérie réussisse cette agriculture.

M. Tarek avait déjà accompagné une équipe de 6 ingénieurs algériens ayant effectué des analyses sur l'eau et le sol et étudié les terrains devant accueillir ces cultures.

Ont participé à la réunion, les cadres du ministère de l'Agriculture, les représentants des conseils interprofessionnels, des chambres d'agriculture, outre le président de la commission de l'agriculture à l'Assemblée populaire nationale (APN).

APS

Plaidoyer pour la création de banques islamiques (recommandations)

Les travaux du colloque international sur l'avenir de la finance islamique en Algérie, clôturés mercredi à l'université de Tipaza, ont été sanctionnés par une série de recommandations, appelant à la création d'établissements bancaires islamiques.

Les participants à ce colloque, organisé durant deux jours sous le thème "L'avenir de la finance islamique à la lumière des développements contemporains en Algérie", ont préconisé l'accélération de la promulgation de lois relatives à la création de banques islamiques, de compagnies d'assurance tontine et d'un marché de titres financiers islamiques, outre des lois facilitant l'émergence de marchés financiers contribuant à la gestion de la liquidité entre banques islamiques ainsi que des opportunités d'investissement pour les compagnies d'assurance tontine et autres. Ils ont appelé les autorités pu-

bliques à mettre en place une stratégie globale pour la domiciliation de la finance islamique en Algérie, déterminant la vision, les missions et les objectifs suivant un calendrier défini tout en oeuvrant à développer une infrastructure de finance islamiques.

Dans son allocution de clôture, le recteur de l'université de Tipaza, Yakhlef Athmane a réitéré l'engagement de l'administration de son université à soumettre les recommandations du colloque aux hautes autorités, eu regard "à la volonté politique aujourd'hui d'encourager la finance islamique en Algérie".

Il a fait état, dans le même contexte, de la disposition de l'université à encourager toutes les initiatives et les manifestations scientifiques à même d'apporter une plus value à la société et à l'économie, dans le cadre de la politique d'ouverture sur son environnement et son interaction

avec les développements économiques du pays. Les travaux du colloque international sur l'avenir de la finance islamique en Algérie ont vu la participation d'une pléiade de docteurs et chercheurs de 13 pays, qui ont présenté plusieurs communications.

Pour rappel, le ministre délégué chargé des Statistiques et de la Prospective Bachir Messaïfa avait affirmé, mardi à Tipaza, que l'avenir des banques islamiques en Algérie "est pionnier et prometteur", relevant la forte volonté politique des hautes autorités de développer ce domaine.

"Le Plan d'action du gouvernement adopté récemment par les deux chambres du Parlement comporte, pour la première fois dans l'Histoire de l'Algérie, un chapitre complet consacré à la finance islamique représentant la vision du gouvernement à "l'horizon 2035", avait déclaré le ministre délégué.

INDUSTRIE TEXTILE ET CUIR:

Impérative redynamisation de l'activité pour encourager la production et limiter l'importation

Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulouneou a mis l'accent, mercredi à Alger, sur la redynamisation et l'encouragement impératifs de l'industrie locale du cuir et du textile pour contribuer aux efforts de limitation des importations et de création de postes d'emploi.

Lors d'une rencontre, tenue au siège de l'Association avec l'organisateur du Salon international du textile, du cuir et de l'habillement (Textstyle EXPO), prévu du 25 au 27 février à Alger, et un membre de la fédération nationale des travailleurs du textile et du cuir (FNTTC), M. Boulouneou a mis en avant l'impératif d'encourager la production locale des industries du cuir et du textile et d'accompagner les investisseurs dans ce domaine dans le but de réduire la facture d'importation. M. Boule-

neou a tenu à préciser que la production nationale ne répondait pas actuellement aux besoins du marché local en termes d'habillement, de textile et de chaussures, ce qui nécessite la conjugaison des efforts pour encourager l'industrie locale dans ces domaines, générateurs de postes d'emploi.

Il existe près d'une cinquantaine d'entreprises seulement activant dans le domaine de l'industrie du cuir et du textile, impliquant ainsi la redynamisation de ce secteur qui jouit de grandes potentialités d'investissement mais demeure inexploitées, a fait savoir le président de l'ANCA.

Concernant l'importation, M. Boulouneou a rappelé que la Chine était le premier fournisseur du marché algérien en tissus et en cuir, soulignant qu'après la propagation du coronavirus, depuis près de deux

mois, l'activité commerciale extérieure avec ce pays a grandement reculé.

De son côté, le conseiller et membre de la FNTTC, Amar Takdjout a indiqué que le secteur du textile, cuir et habillement en Algérie avait besoin "d'un nouveau souffle", ajoutant que cette activité vitale peut avoir un rôle économique important à jouer et contribuer efficacement à réduire la facture d'importation et à résorber le chômage.

Il a également appelé les entreprises économiques à s'organiser, à adhérer à la Chambre algérienne de commerce et d'Industrie (CACI) et à se regrouper pour mener des concertations et chercher de nouveaux partenariats d'investissement.

L'Algérie consomme près de 90 millions paires de chaussures par an, soit une moyenne de deux paires de chaussures pour chaque per-

sonne et 500 millions mètres de tissus par an, a-t-il fait observer. L'organisateur du salon "Textstyle expo 2020", Bekouche Mohammed Amine a fait savoir que lors de cette édition, près de 53 entreprises chinoises seront absentes à cause du coronavirus qui continue à faire des victimes en Chine.

Près de 30 entreprises indiennes, 10 entreprises turques et d'autres représentant plusieurs pays du monde sont attendus à cette manifestation économique, en plus des entreprises algériennes publiques et privées, a expliqué le même responsable.

Cet événement vise l'encouragement de l'industrie locale, la conclusion de partenariats et l'intensification des rencontres entre les opérateurs économiques dans le domaine du textile et du cuir en vue de découvrir les dernières nouveautés dans ce domaine.

L'Inde, 5^{ème} puissance économique mondiale, dépassant la France et Royaume-Uni



L'économie indienne a dépassé celle de la France et le Royaume-Uni avec un PIB de 2.940 milliards de dollars devenant en 2019 la 5^{ème} puissance économique dans le monde, selon un rapport d'un think tank américain.

"L'économie de l'Inde, un pays qui fait partie des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) est la cinquième plus grande au monde, avec un PIB de 2.940 mds de dollars, dépassant le Royaume-Uni et la France en 2019 pour occuper la cinquième place", précise le groupe de réflexion américain World Population Review dans son rapport, publié par l'agence Sputnik.

Ce pays qui est en train de basculer d'une économie "autarcique à un marché ouvert" occupe désormais la cinquième place dans la liste des économies mondiales, ajoute la même source. En raison de la population importante de l'Inde, le PIB par habitant est de 2.170 dollars (2.009 euros). A titre de comparaison, le PIB par habitant est de 62.794 dollars (58.166 euros) aux Etats-Unis et de 42.877,56 dollars (39.747,48 euros) en France.

Toutefois, le rapport déclare que "la croissance du PIB réel de l'Inde devrait s'affaiblir pour la troisième année consécutive, passant de 7,5% à 5%". S'agissant de la situation économique en France, le document souligne que ce pays qui "reste la troisième économie d'Europe, derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni est désormais la septième au monde".

Le PIB par habitant dans en France est de 39.710 euros, le 19^e plus élevé au monde.

Ce pays a connu des taux de chômage élevés ces dernières années, atteignant 10% en 2014, 2015 et 2016 avant de tomber à 9,6% en 2017, selon la Banque mondiale.

SUISSE Un excédent budgétaire de plus de 2,9 milliards d'euros en 2019

L'exercice comptable 2019 de la Confédération suisse s'est soldé par un excédent ordinaire de 3,1 milliards de francs (environ 2,92 milliards euros), a annoncé mercredi le gouvernement helvétique.

L'embellie est due pour moitié à une progression des recettes et pour moitié à un recul des dépenses, précise le gouvernement, notant que les recettes supplémentaires proviennent avant tout de l'impôt anticipé et de l'impôt fédéral direct sur le bénéfice des entreprises.

Le produit de la TVA est en revanche resté de 900 millions francs inférieur aux attentes.

Les dépenses ont diminué de 900 millions de francs par rapport au budget, ce qui correspond à la moyenne des dernières années.

Les sommes consacrées à la prévoyance sociale et à la sécurité, en particulier, ont été moins élevées que prévu, de respectivement 600 et 300 millions.

L'argent dévolu à la migration a fléchi en raison de la baisse du nombre des demandes d'asile.

Les dépenses d'armement ont aussi reculé. Seules les dépenses liées à la fiscalité ont augmenté de 300 millions, car l'augmentation des recettes de la Confédération ont rai la hausse des parts qui reviennent aux cantons.

Au final, les recettes se montent à 74,5 milliards de francs (73,6 milliards au budget).

Les dépenses s'inscrivent à 71,4 milliards (72,3 milliards).

PRIX DU PÉTROLE

Le panier de l'Opep progresse à 58,94 dollars

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts (ORB), qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi en fin de la semaine à 58,94 dollars, selon les données de l'Organisation publiées vendredi sur son site web.

L'ORB avait reculé à 58,35 dollars mercredi dernier, a précisé la même source. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Orient (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela).

Judi, les prix de l'or noir ont terminé la séance en hausse.

Ainsi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a fini à 59,31 dollars à Londres, en hausse de 0,32% ou 19 cents par rapport à la clôture de mercredi.

A New York, le baril américain de WTI pour mars, dont c'est le dernier jour de



cotation, a gagné 0,92% ou 49 cents, à 53,78 dollars. Le Brent avait touché lors de la journée de jeudi la barre des 60 dollars le baril, un seuil qu'il n'avait plus atteint depuis le 29 janvier.

Les cours ont été soutenus par les mesures de reprise économique en Chine.

Ils ont été aussi soutenus par les perspectives de nouvelles baisses de la produc-

tion d'or noir par l'Opep +.

Deux réunions de l'Opep sont programmées pour les 5 et 6 mars prochain à Vienne.

Il s'agit de la 178^e réunion extraordinaire de l'OPEP et de la 8^e réunion de l'OPEP-Non OPEP (OPEP+).

La dernière réunion de l'OPEP avait été sanctionnée par la décision d'augmenter les réductions de la production pétrolière de 500.000 barils/jour, portant le total

des réductions opérées par l'OPEP et ses partenaires à 1,7 millions barils/jour.

Les membres de l'Opep+ examineront l'évolution du marché pétrolier et les mesures à prendre pour soutenir les prix. Le ministre de l'Énergie et président de la Conférence de l'Opep, M. Mohamed Arkab avait fait état d'une réflexion profonde en cours sur une réduction additionnelle de la production de pétrole par les pays "Opep+" pour la période allant de février à juin prochain pour garantir l'équilibre du marché et soutenir les prix. Le Comité technique conjoint Opep-non Opep a recommandé, à l'issue d'une réunion extraordinaire tenue à Vienne (du 4 au 6 février), de prolonger l'accord actuel de réduction de la production jusqu'à fin 2020 et de procéder à une réduction additionnelle jusqu'à la fin du 2^e trimestre de 2020.

Le pétrole, aidé par les sanctions contre Rosneft, poursuit sa reprise

Les prix du pétrole ont terminé en forte hausse mercredi, aidés par un ralentissement de la propagation du coronavirus, des sanctions américaines contre le géant russe de l'or noir Rosneft et les troubles en Libye.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril s'est apprécié de 1,37 dollar, ou 2,4%, pour terminer à 59,12 dollars, s'affichant en hausse pour la septième séance de suite après avoir beaucoup pâti de la peur de voir la

demande mondiale en brut reculer à cause de l'épidémie de pneumonie virale apparue en Chine.

A New York, le baril américain de WTI pour mars a gagné 1,24 dollar, ou 2,4%, pour finir à 53,29 dollars.

"Le marché relève au second plan les craintes liées au coronavirus et se concentre sur les menaces d'approvisionnement et les risques géopolitiques", a commenté Phil Flynn de Price Futures Group.

Le coronavirus pourrait coûter jusqu'à 30 milliards de dollars au secteur aérien

L'épidémie liée au nouveau coronavirus pourrait entraîner un manque à gagner total de près de 30 milliards d'euros pour les compagnies aériennes en 2020, selon l'Association internationale du transport aérien (Iata), qui redoute la «première baisse mondiale» des réservations depuis 2008-2009.

Mesures de quarantaine, annulations de dessertes, chute du tourisme en Chine et du monde...

2020 «sera une année très difficile pour les compagnies aériennes», a prévenu jeudi le directeur général de l'Iata, Alexandre de Juniac.

Selon l'association, qui regroupe 290 compagnies aériennes, la baisse nette du nombre de passagers par rapport à 2019 pourrait être de 8,2% dans la région Asie-Pacifique cette année.

De quoi entraîner «un manque à gagner de 27,8 milliards de dollars» pour les transporteurs de la région, indique-t-elle.

En ajoutant l'impact de la faible demande pour les vols des compagnies exerçant leurs activités dans le reste du monde, le manque à gagner global pourrait atteindre 29,3 milliards de dollars. Un revers pour un transport aérien mondial habitué à de fortes croissances et qui a généré 838 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2019.

«Nous entrons dans une période compliquée pour l'industrie mondiale du transport aérien.

Arrêter la propagation du virus est la priorité absolue», souligne dans un communiqué Alexandre de Juniac, pour qui les gouvernements ont un «rôle important à jouer» dans cette crise. L'association internationale redoute ainsi que le Covid-19 n'entraîne une baisse du nombre de réservations aériennes dans le monde, ce qui serait

«une première» depuis la crise du Sras (Syndrome respiratoire aigu sévère) en 2003. Cette situation aura un impact financier sans doute «sévère» pour les compagnies «particulièrement exposées au marché chinois», prévient M. de Juniac. L'Iata prévient toutefois que l'ampleur de l'impact de l'épidémie sur le secteur est difficile à anticiper à ce stade, car on ignore quelle sera son évolution, et si celle-ci sera ou non, comparable à celle du Sras.

En outre, les Etats vont adapter leurs politiques budgétaires et monétaires pour atténuer cet impact.

Mais l'association souligne également que les conséquences pourraient être plus importantes, si jamais l'épidémie s'étendait davantage dans la région Asie-Pacifique: «l'impact sur les compagnies aériennes du reste du monde serait supérieur».

Plusieurs compagnies aériennes, dont Air France, British Airways, Air Canada, Lufthansa ou Delta, ont suspendu leurs vols vers la Chine continentale en raison de l'épidémie.

Air France-KLM a d'ailleurs estimé jeudi entre 150 et 200 millions d'euros le manque à gagner dû à la suspension de ses vols, prévue jusqu'en avril.

Selon le cabinet OAG Aviation Worldwide, les compagnies chinoises ont réduit de 10,4 millions le nombre de sièges des vols intérieurs depuis le début de l'épidémie, contre environ 1,7 million de sièges pour les transporteurs étrangers.

«Les compagnies aériennes prennent des décisions difficiles pour réduire leurs capacités et, dans certains cas, des lignes.

La baisse des coûts du carburant contribuera à compenser une partie des pertes de revenus» mais pas la totalité, a



prévenu Alexandre de Juniac. D'après l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), une agence de l'ONU basée à Montréal, l'épidémie a d'ores et déjà entraîné une baisse de revenus de 4 à 5 milliards de dollars pour les compagnies aériennes mondiales.

Les conséquences du Covid-19 pourraient dès lors être «plus importantes que celles causées par l'épidémie de SRAS en 2003».

Selon l'Iata, l'épidémie de SRAS avait engendré un manque à gagner de 6 milliards de dollars pour les compagnies aériennes asiatiques. Au plus fort de la crise, le trafic des compagnies d'Asie-Pacifique - foyer de cette maladie - avait chuté de près de 50%.

Pour l'association aérienne, tout n'est pas joué cependant pour le secteur aérien. «Nous ne savons pas encore exactement comment l'épidémie se développera ni si elle suivra le même profil que le SRAS ou non», prévient l'Iata, pour qui la baisse des prix du carburant pourrait «contribuer à compenser» les pertes de revenus.

SÉTIF Démantèlement d'un réseau de trafic de pièces archéologiques datant de l'époque romaine

Les services de la sûreté de la wilaya de Sétif ont démantelé à Ain Oulmène (40 km au Sud de Sétif), un réseau de trafic de pièces archéologiques datant de l'époque romaine, a-t-on appris, mercredi, auprès de ce corps de sécurité.

Le chargé de communication de la police de Sétif, le commissaire Abdelouahab Aissani a révélé que cette opération a permis de récupérer 10 pièces de monnaie en bronze datant du IV^e siècle en plus d'une épée berbère, d'un poignard et d'une bague dont l'époque n'a pas encore été déterminée.

Suite à des informations parvenues aux services la sûreté de wilaya de Sétif faisant état de l'implication de trois individus dans la vente d'objets archéologiques, les éléments de la première sûreté urbaine d'Ain



Oulmène ont dressé une sourcière grâce à laquelle

ils ont pu appréhender les trois individus en question

en flagrant délit de possession des objets susmentionnés.

Les analyses effectuées par le musée national d'archéologie de Sétif ont permis de démontrer l'authenticité de ces objets, dont certains remontent à l'époque romaine, a-t-il ajouté. Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre de ces trois personnes pour "possession illégale de pièces de monnaie à valeur archéologique" avant d'être présentés devant la justice, selon la même source. Tourisme/oasis/promotion

TIZI OUZOU Démarches pour la reconnaissance posthume de près de 200 Chahids

Des dossiers de près de 200 Chahids seront transmis au ministère des Moudjahidines pour "la reconnaissance de leur qualité de Chahid de la Guerre de libération nationale", a-t-on appris mercredi à Tizi-Ouzou de la direction locale de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONNM), à l'occasion de la célébration de la journée du Chahid. Le ministre des Moudjahidines, interpellé à l'Assemblée populaire nationale (APN) lors de la présentation du Programme du gouvernement par un député de la wilaya du Rassemblement national démocratique (RND), Mokadem Tayeb, a instruit, à cette occasion, la direction locale des Moudjahidines, de "lui transmettre les dossiers de ces Chahids", a précisé la même source.

Leur nombre, a indiqué à l'APS Mouloud Khammes, responsable au niveau de l'ONNM locale avoisinant les 200 cas, expliquant qu'il s'agit "de Chahids qui, pour la plupart, étaient célibataires et n'avaient pas de descendants pour leur constituer des dossiers, dont les noms figurent sur les stèles, monuments et cimetières de Chahids, mais qui n'ont pas de fiche au niveau de la direction de s moudjahidines". Quatre-vingt (80) autres Chahids au niveau de la wilaya "ont déjà été reconnus, à titre posthume, lors d'une précédente opération effectuée entre 2008 et 2010", a en outre, indiqué le même responsable.

OUARGLA Développer le tourisme oasien pour renforcer l'attractivité de la wilaya

Le secteur du tourisme et de l'artisanat dans la wilaya de Ouargla s'emploie à réunir les conditions de développement du tourisme oasien pour renforcer l'attractivité de la région, ont indiqué jeudi les responsables locaux du secteur. Des démarches ont été entreprises pour mettre en place les mécanismes susceptibles d'assurer le développement du tourisme oasien, qui connaît ces dernières années une impulsion portée par les importantes potentialités de la wilaya, a indiqué le directeur du Tourisme et de l'Artisanat (DTA), Abdallah Belaid. De nombreux agriculteurs, phoeniciculteurs et bénéficiaires du programme de la concession agricole ont émis le souhait de s'impliquer dans cette perspective de promotion du tourisme oasien, a-t-il fait savoir.

Pour M. Belaid, la région recèle d'innombrables atouts, des sites naturels, des zones humides et des palmeraies verdoyantes, un créneau porteur pour l'investissement touristique et un facteur de développement touristique et économique de la wilaya. Il a estimé nécessaire la conjugaison des efforts de différents secteurs pour développer ce type de tourisme susceptible de répondre à la demande des touristes et générer des revenus supplémentaires aux propriétaires des palmeraies et des exploitations agricoles.

La wilaya de Ouargla a accueilli l'an dernier près de 15.000 touristes, dont 2.000 touristes de différentes nationalités étrangères, et près de 4.000 personnes venues dans le cadre du tourisme religieux. Depuis le début de l'année en cours, 44 touristes étrangers ont visité la wilaya, selon la même source. Près de 25.000 visiteurs sont attendus au mois de mars prochain dans la wilaya d'Ouargla, dans le cadre des échanges culturels et de jumelage entre associations touristiques locales et nationales, selon le DTA d'Ouargla.

LAGHOUAT Convention de partenariat entre le secteur de la formation et le groupe japonais JGC

Une convention de partenariat a été signée jeudi entre la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) de Laghouat et le groupe japonais JGC opérant au niveau de la zone industrielle de Hassi-R'mel, a-t-on appris à la DFEP. La convention vise la contribution de l'entreprise japonaise à la formation de stagiaires dans les spécialités de pétrochimie, systèmes de régulation, sécurité industrielle, hygiène et sécurité environnement et énergies renouvelables, au titre de l'implication des firmes étrangères dans le développement de la formation et de l'enseignement spécialisé, a-t-on précisé. Le secteur de la formation cherche à travers ce type de partenariat à préparer l'intégration du stagiaire dans le monde professionnel, en approfondissant ses connaissances, avec option de recrutement à la fin de la formation au sein des sociétés partenaires ou ils ont accompli leur stage, a ajouté la source. Abdelwadoud El-Bordj, stagiaire dans le domaine des systèmes de régulation, estime que cette convention ouvre aux stagiaires la possibilité de contact direct avec les ingénieurs au niveau des ateliers du groupe JGC, en plus de les familiariser avec les équipements et applications afférentes à leur spécialité.

APS

SALON DE L'AGRICULTURE À BOUSSAËDA La culture des champignons suscite l'intérêt des visiteurs

L'expérience de la culture des champignons dans la commune de Ain Khadra (distante de 62 km au Sud-Est de M'sila) a particulièrement suscité l'attention des visiteurs au Salon de l'agriculture saharienne et steppe qui se tient depuis lundi passé à Boussaâda. Initiateur de cette expérience, Mohamed Touil, affirme commercialiser depuis deux années sa récolte de champignons de plusieurs variétés dans la wilaya de M'sila et certaines régions avoisinantes. "La culture des champignons requiert certaines conditions spécifiques dont un lieu peu éclairé avec un fort

taux d'humidité", précise ce jeune myciculteur qui affirme s'auto-suffire en matière de production de semences et sa disposition à en produire davantage au profit des cultivateurs de champignons d'autres régions. Estimant que l'élargissement de la pratique de cette culture exige une formation spécialisée qu'il faudra dispenser par les centres et les instituts de formation professionnelle, le même cultivateur souligne que la consommation de champignons est indiquée particulièrement pour les personnes souffrant du problème de cholestérol. M. Touil affirme toutefois qu'il

rencontre des difficultés à écouler sa production du fait que la consommation des champignons demeure un peu étrangère aux mœurs culinaires des habitants de l'Algérie profonde en dépit d'un "prix plutôt bas" (500 DA la boîte). Il a souhaité à ce propos la mise en place de mesures de promotion de la production locale et nationale de champignons, notamment par l'organisation de manifestations de présentation au public de ces produits agricoles et l'encouragement de leur consommation par les collectivités (écoles, établissements de formation et hôpitaux). Organisé par

l'Entreprise de commercialisation de matériel agricole de Boussaâda, le Salon de l'agriculture saharienne et steppe a été également marqué par la présentation par un autre agriculteur local, Djamel Taleb, de sa production de semences de carottes dont l'élargissement, assure-t-il, économisera au pays l'importation de ces semences dont le prix du kilogramme sur le marché international dépasse les 20 dollars.

La wilaya de M'sila est pionnière dans la production de semences de céréales dans les zones recourant à l'irrigation au pivot.

AGRICULTURE - ILLIZI

Equipements de 66 puits pastoraux en kits solaires dans les régions enclavées

Vingt six (26) puits pastoraux parmi les 30 programmés ont été équipés en kits solaires dans les régions enclavées de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Financée par la Caisse nationale de développement rural, l'opération, qui cible l'équipement de 30 puits dans différentes zones pastorales, a porté jusque-là sur 26 puits dans les communes d'In-amenas, Illizi, Djanet et Bordj El-Haouès, et sera finalisée (4 puits restants) dans le courant du mois de mars prochain, a précisé le DSA, Ahmed Brahim. Un financement de 120 millions DA a été également consacré à la réhabilitation de puits dans les zones

d'Imihrou et Aberber, au titre de la prise en charge des dommages engendrés par les inondations de l'an dernier dans la région et la réponse aux préoccupations des agriculteurs et des éleveurs, a-t-il ajouté.

Les services agricoles s'emploient, par ailleurs, à l'aménagement de plusieurs périmètres agricoles et leur équipement en réseaux d'irrigation, dont cinq (5) au niveau de la daïra de Bordj Omar Idriss (Nord de la wilaya) et deux (2) autres grands périmètres en bassins et réseaux d'irrigation d'une superficie de 200 hectares, ainsi que la dotation de 68 exploitations en pompes dans la région de Djanet (Sud de la wilaya), a indiqué M. Brahim.

JIJEL

40 nouveaux bus pour renforcer le transport scolaire à travers plusieurs communes

Le parc du transport scolaire de la wilaya de Jijel vient d'être renforcé par 40 nouveaux bus attribués au profit de plusieurs communes, selon les besoins et les priorités, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

L'opération a ciblé 22 communes sur les 28 collectivités locales que compte cette wilaya, selon la même source qui a fait part de l'impact de cette mesure sur "la réduction des souffrances subies par les élèves issus des régions enclavées et montagneuses et l'amélioration de leurs

conditions de scolarisation". Cette opération permettra aussi l'augmentation des capacités des communes ciblées pour une meilleure prise en charge des élèves des trois paliers scolaires (primaire, moyen et secondaire), a-t-on souligné. Pour sa part, un responsable de la direction locale de l'Éducation, Mourad Bouteldj a indiqué dans une déclaration à l'APS que "plusieurs écoles primaires réparties à travers le territoire de la wilaya de Jijel ont bénéficié de laboratoires d'informatiques au profit des élèves scolarisés". Il a, à ce titre, précisé qu'au

moins une école par commune a été équipée en laboratoire d'informatique "ce qui va permettre de développer les capacités des élèves dans le domaine technologique notamment". Le même responsable a ajouté que les communes de Jijel, El Milia et Taher, les plus grandes en matière de densité de la population, ont bénéficié de 4 laboratoires chacune, alors que les autres communes ont bénéficié d'au moins 1 laboratoire équipé en moyens technologiques nécessaire pour le perfectionnement des connaissances des élèves dans ce domaine précis.

ENVIRONNEMENT

Des mesures pour en finir avec le phénomène de la montée des eaux dans la zone d'Es-Sénia (Oran)

Les services de la wilaya d'Oran ont pris, mercredi, des mesures pour mettre fin à la montée des eaux dans la région d'Es-Sénia, à l'effet de réduire la pression exercée sur les canalisations du réseau d'assainissement à partir de la station de refoulement jusqu'à la station de traitement et d'épuration (STEP) d'El Kerma, ont-ils indiqué dans un communiqué.

Parmi ces décisions, la réalisation d'une opération de réorientation du réceptacle de la station de refoulement situé sur l'axe routier de la Dhaya, et partant l'allègement de la pression sur la station de refoulement située sur la route de Misserghine, a-t-on indiqué, soulignant que les travaux seront lancés en début de semaine prochaine pour un délai ne dépassant pas un mois.

En outre, un projet est prévu pour l'aménagement du réseau d'assainissement à haï Mohamed Boudiaf qui connaît le phénomène de montée d'eaux de manière récurrente, a-t-on fait savoir, notant qu'une enveloppe de 240 millions DA est consacrée à cette opération, financée sur budget de la wilaya et qui figure parmi les priorités définies pour en découdre avec cette problématique dans la région sus-indiquée et par conséquent alléger, grâce à ces deux opérations, la pression sur les réseaux d'assainissement à hauteur de 60 pour cent. La Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction envisage également, dans le cadre de ces mesures ayant un "caractère d'urgence", de réaliser une station de refoulement au nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" à Misserghine pour la connecter à la STEP d'El Kerma, qui permettra, une fois réceptionnée, d'alléger la pression qui se trouve dans région d'Es-Sénia.

Ces mesures interviennent en application des instructions données par le Président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune lors de la rencontre Gouvernement-walis relatives à l'éradication des points noirs et zones d'ombre, a-t-on souligné.

Le wali d'Oran a présidé, mercredi, une rencontre de coordination consacrée à l'examen de ce casse-tête, indique le communiqué.

ANNABA

Saisie de plus de 14 quintaux de viandes blanches impropres à la consommation



Une quantité de 14,82 de viandes blanches impropres à la consommation a été saisie et sept (7) individus impliqués dans cette affaire ont été arrêtés jeudi, a-t-on appris, du chef de sûreté de la daïra d'El Bouni (Annaba), le commissaire-divisionnaire de police, Brahim Medjrab.

Ménée par la brigade de sûreté de la daïra d'El Bouni en coordination avec le parquet du tribunal d'El Hadjar et la brigade de contrôle de la qualité et de répression de la fraude, cette opération coup de poing a ciblé un commerce informel dans le quartier «Comom» (commune d'El Bouni) exploité pour le conditionnement des viandes blanches destinées à la commercialisation.

Aussi, sept (7) personnes ont été arrêtées en flagrant délit d'exercice illégal de cette activité qui affecte la santé du consommateur, a fait savoir le chef de sûreté de la daïra d'El Bouni, ajoutant que la quantité saisie sera détruite.

L'enquête déclenchée se poursuivra avec les individus arrêtés afin de déterminer les responsabilités de chacun avant de les présenter devant le procureur de la République près le tribunal d'EL Hadjar, a-t-on signalé.

1^{ER} SÉMINAIRE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES COMPORTEMENTS VIOLENTS À SÉTIF

Nécessité de créer un centre national spécialisé

Les participants au 1er séminaire national sur "les stratégies de lutte contre les comportements violents", clôturé mercredi à Sétif ont souligné la nécessité de créer un centre national pluridisciplinaire pour lutter, prévenir et traiter le phénomène de la violence induit par le régionalisme et le discours de la haine.

Les participants à la rencontre tenue au centre des loisirs scientifiques El Bez ont préconisé un rôle plus actif des institutions agissantes pour affronter ce phénomène, diffuser la citoyenneté numérique basée sur l'ouverture technologique et la préservation des constantes nationales ainsi que de criminaliser le discours de la haine sur internet par l'actualisation périodique de la législation.

Il a été également mis l'accent sur l'importance de la vulgarisation juridique et faire connaître aux citoyens les volets inhérents à la cybercriminalité et les valeurs de respect de la diversité culturelle, linguistique, politique, idéologique, raciale et religieuse et du droit à la différence tout en appelant à produire un contenu numérique pédagogique et de loisirs.

Les travaux de l'ultime journée du séminaire se sont déroulés en ateliers thématiques sur les techniques de thérapie familiale pour lutter contre la violence, les techniques d'écoute pour s'approcher des jeunes et la thérapie de groupe face à la violence.

À l'occasion, Dr. Hamza Laazagza de l'université Sétif-2 a estimé que la violence contenue dans le discours de la haine, raciste et régionaliste est étrangère à la société algérienne tradition-



nellement respectueuse de l'ensemble de ses composants. Il a également estimé possible de combattre ce nouveau phénomène par des stratégies idoines de lutte et de prévention. L'objectif de cette rencontre de trois jours qui a réuni des universitaires et des spécialistes de Sétif, Batna et Constantine est de diagnostiquer les causes du phénomène de violence, les formes qu'il prend au sein des milieux

de jeunes et les stratégies à mettre en place pour le prévenir, a indiqué le directeur de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), Nacer Fadel.

Ce séminaire a été organisé conjointement par l'ODEJ, l'association d'information et de communication en milieu juvénile et le laboratoire des applications psychologiques dans le milieu carcéral de l'université de Batna.

MOSTAGANEM

Saisie de près de 58 kilos de kif traité et plus de 23.000 comprimés psychotropes en 2019

Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont opéré, en 2019, la saisie d'une quantité de près de 58 kg de kif traité et plus de 23.000 comprimés psychotropes, a-t-on appris jeudi de ce corps de sécurité.

Le bilan annuel 2019 des activités de la sûreté de wilaya de Mostaganem, présenté jeudi lors d'une conférence de presse, fait état d'une baisse du nombre de crimes liés à la drogue et aux psychotropes, avec une augmentation en termes de quantités de drogues saisies. Pas moins de 1.38

affaires de trafic de drogue et de psychotropes ont été traitées durant l'année écoulée, impliquant 1.299 personnes contre 1.536 affaires impliquant 1.760 personnes durant l'année 2018.

La brigade de lutte contre les stupéfiants a pu, dans ces affaires, saisir une quantité de 67,9 kg de kif traité et 23.597 comprimés psychotropes, alors que 11,1 kg de kif traité, 3 grammes de cocaïne et 14.331 comprimés psychotropes ont été saisis en 2018, a-t-on fait savoir. Ces résultats positifs

ont été réalisés, selon le chef de sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire Hamouni Mahmoud, grâce à un travail d'anticipation effectué par les unités de police et la participation active des citoyens dans cette équation sécuritaire.

Le plan sécuritaire mis en place sur le territoire de compétence a permis une réduction sensible dans les affaires enregistrées, atteignant 5.535 affaires en 2019 contre 6.063 affaires en 2018, a ajouté le commissaire divisionnaire Hamouni. L'année 2019 a

également vu une réduction dans les affaires d'homicide, de port d'armes blanches, de conflits de familles et de pudeur, ainsi qu'une légère augmentation dans les affaires de vol, de crime économique et financier et de cybercriminalité, a ajouté la même source.

Par ailleurs, pas moins de 120 affaires de violence contre les femmes ont été enregistrées en 2019 et six affaires de violence scolaire, contre 96 affaires de violence contre les femmes et 9 de violence scolaire en 2018.

ANEM - ORAN:

34 personnes à besoins spécifiques placées dans des entreprises économiques en 2019

Pas moins de 34 personnes à besoins spécifiques ont été placées, durant l'année 2019, dans des entreprises publiques et privées, voire même des administrations de la wilaya d'Oran, par l'antenne locale de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), a-t-on appris jeudi de la directrice de cette antenne, Mme Sarah Zitouni.

La Direction de l'ANEM de la wilaya d'Oran a enregistré, pour l'année 2019, pas moins de 153 demandes d'emploi émanant des personnes de cette frange vulnérable, a-t-on fait savoir.

Les placements ont été effectués dans le cadre de l'application des mesures prises par le Gouvernement visant, entre autres le développement



des conditions d'insertion socio-professionnelle en augmentant le taux de recrutement de 1% à 3% au minimum. «Pour cette année nous allons déployés beaucoup plus d'efforts en

matière de placement des personnes handicapées», a souligné Mme Zitouni, signalant qu'un programme a été établi avec l'agence locale d'Essenia pour le recrutement des sourds-muets dans des entreprises économiques.

En 2018, pas moins de 21 sourds-muets ont été recrutés par l'entreprise «Hygmed», spécialisée dans la fabrication des produits pharmaceutiques, matériels, appareils et instruments médico-chirurgicaux basée dans la zone industrielle d'Es-senia, a-t-elle rappelé, déclarant que «nous souhaitons faire mieux par rapport à ce nous avons déjà réalisé dans ce sens».

AUSTRALIE

Plus de 3 millions d'Australiens toujours sous le seuil de pauvreté

Plus d'un adulte sur huit et un enfant sur six, soit près de trois millions de personnes, vivent sous le seuil de pauvreté en Australie, selon le Conseil australien des services sociaux et l'Université de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud.

«Il n'est pas normal qu'en Australie, l'un des pays les plus riches du monde, plus de trois millions de personnes, dont trois quarts de million d'enfants, vivent dans la pauvreté», a indiqué le PDG du Conseil australien des services sociaux, Dr Cassandra Goldie, co-auteur du Rapport 2020 sur la Pauvreté publié vendredi.

«Notre rapport montre que 13,6% de la population australienne vit dans la pauvreté et que les taux de pauvreté sont restés à peu près à ce niveau au cours de la dernière décennie, malgré la croissance économique», a expliqué Mme Goldie, ajoutant que «la pauvreté des enfants a toujours été plus élevée que la pauvreté globale, allant de 18% à 16% au cours de la dernière décennie et se situe désormais à 17,7%, soit plus d'un enfant sur six».

La douzième économie mondiale laisse des gens derrière, avec des taux de pauvreté toujours élevés malgré des décennies de croissance économique ininterrompue, a-t-elle relevé, notant que les personnes vivant dans la pauvreté comprennent des jeunes qui cherchent à intégrer



un marché du travail compétitif, des parents seuls assumant des responsabilités familiales et des personnes âgées confrontées à la discrimination fondée sur l'âge.

Selon Mme Goldie, les coûts de logement dans le pays-continents sont parmi les plus élevés du monde et plongent les gens dans la pauvreté.

Le coût moyen du logement a augmenté de 42% de 2005 à 2017, a-t-elle

fait savoir. «Il est clair que nous devons agir pour sortir les gens de la pauvreté».

Le gouvernement peut réduire la pauvreté en stimulant la croissance de l'emploi, en augmentant les programmes de soutien aux ménages en situation difficile, et en investissant dans le logement social pour garantir un logement décent pour tous», a déclaré Dr. Goldie.

ALLEMAGNE

Fusillades près de Francfort: au moins huit morts

Au moins huit personnes ont été tuées mercredi soir dans deux fusillades à Hanau, près de Francfort, a indiqué un porte-parole de la police. Le ou les auteurs de ces fusillades, qui auraient visé des bars à "chicha" selon des médias locaux, sont en fuite, a ajouté la police, qui a "lancé une chasse à l'homme à grande échelle".

SALVADOR

Relance de l'enquête sur la mort de 4 journalistes néerlandais en 1982

L'enquête sur une embuscade de l'armée salvadorienne dans laquelle ont péri en 1982 quatre journalistes néerlandais a été relancée mercredi par l'Institut salvadorien d'accès à l'information publique (IAIP) qui a demandé à l'armée d'ouvrir ses archives.

Le 17 mars 1982 les journalistes Koos Jacobus Andries Koster, Jan Corenluis Kuiper Joop, Hans Lodewijk ter Laag et Johannes Jan Willemsen, qui couvraient la guerre civile au Salvador, avaient été tués dans une embuscade montée par l'armée dans une zone rurale du département de Chalatenango, à environ 80 km au nord de la capitale San Salvador.

L'IAIP a donné 30 jours au ministère de la Défense pour fournir les informations sur cette affaire contenues dans les archives de la police financière, aujourd'hui dissoute. L'IAIP a exigé très précisément les informations "sur les plans de vol des hélicoptères" de l'armée — avec les noms et grades des membres d'équipage, et les temps de vols — qui sont partis ou étaient à destination du siège de la 4ème Brigade d'Infanterie à El Paraíso, dans le département de Chalatenango, de janvier à juin

LIBYE

L'OIM inquiète pour les débarquements de migrants

L'Organisation internationale des migrations a appelé mercredi la communauté internationale à trouver d'urgence un «mécanisme alternatif» pour permettre le débarquement en sécurité des migrants secourus en mer Méditerranée, après le bombardement mardi d'installations portuaires de Tripoli. L'OIM «appelle la communauté internationale, y compris l'Union européenne, à trouver un mécanisme alternatif de débarquement sûr pour les

migrants secourus lors de leur fuite de Libye par bateau», écrit l'organisation dans un communiqué.

Cet appel survient après que «200 migrants environ ont été renvoyés en Libye quelques heures après que le principal port de la ville a été bombardé mardi», ajoute l'organisation.

«Le temps est venu pour une action concrète pour s'assurer que les vies sauvées en mer soient conduites vers des ports sûrs, et arrêter le système de détention arbitraire»,

déclare le chef de mission de l'OIM Federico Soda, cité dans le communiqué.

L'OIM plaide pour «un mécanisme de débarquement rapide et prévisible, dans lequel les Etats méditerranéens prennent une responsabilité égale pour trouver un port sûr aux personnes secourues».

Il s'agit d'une «question urgente», souligne le communiqué.

Selon l'OIM «1700 personnes ont été interceptées ou secourues et renvoyés en Libye par les garde-

côtes depuis le début de l'année».

Plus de 3.000 autres sont arrivées en Italie et à Malte, pour beaucoup grâce aux navires des ONG.

Mardi en début d'après-midi, le port maritime de Tripoli ainsi que celui d'al-Chaab, un port secondaire, ont été la cible de plus de 15 roquettes, malgré l'entrée en vigueur en janvier d'un cessez-le-feu entre le gouvernement libyen d'union (GNA) et les forces rivales du maréchal Khalifa Haftar.

INDE

17 morts dans un accident de la route

Au moins 17 personnes ont été tuées et une dizaine d'autres blessées dans un accident de la route survenu jeudi matin dans l'Etat indien de Tamil Nadu (sud), a indiqué un responsable de la police locale.

«L'accident a eu lieu vers 3h30 (22h la veille, GMT) quand un des pneus d'un autobus a crevé et qu'il est entré en collision avec un camion arrivant en sens inverse, après que le chauffeur de l'autobus en a perdu le contrôle», selon la même source. Selon des médias locaux, cinq femmes figurent parmi les victimes.

VIETNAM

6 arrestations dans le cadre de l'enquête sur le camion charnier en Grande-Bretagne

La police de la province de Ha Tinh (centre) a annoncé, jeudi, l'arrestation de six personnes dans le cadre de l'enquête sur la mort de 39 migrants vietnamiens dont les corps ont été découverts dans un camion près de Londres l'année dernière.

La police a également lancé un mandat d'arrêt international contre une femme impliquée dans cette affaire qui a secouru ce pays de l'Asie du Sud-Est. Les victimes, dont deux garçons de 15 ans, venaient pour la plupart de deux provinces du centre-nord du Vietnam. Les sept suspects ont été accusés d'avoir créé des profils d'immigration pour 67 personnes de différentes régions du Vietnam pour travailler illégalement en Grande-Bretagne et en Europe, a indiqué la police de Ha Tinh. Citant le cas de Pham Thi Tra My, âgée de 26 ans, l'une des victimes, la police a fait savoir qu'elle a été contactée fin juin 2019 et a payé 22.000 dollars au réseau de trafiquants d'êtres humains avant d'être emmenée en septembre en Chine, puis en France et au Royaume-Uni. La police a souligné que son enquête va se poursuivre pour arrêter toutes les personnes impliquées dans cette affaire. La semaine dernière, la police britannique a arrêté deux autres personnes en lien avec le décès des 39 victimes vietnamiennes. Les autopsies ont conclu que la cause du décès des 39 personnes était une combinaison d'hypoxie et d'hyperthermie dans un espace très confiné.

APS

FRANCE

Le gouvernement annonce la fin définitive des forages en mer

Le gouvernement français a annoncé jeudi avoir mis définitivement fin aux forages pétroliers maritimes en France, avec le refus de prolonger un permis de recherche au large des îles Eparses, archipel français situé dans le canal du Mozambique.

Le gouvernement a refusé de prolonger le permis exclusif de recherches en mer de Juan de Nova Maritime Profond+, situé au large des îles Eparses», ont indiqué dans un

communiqué commun Elisabeth Borne et Bruno Le Maire, ministres de la Transition écologique et de l'Economie. Avec cette décision, qui intervient un an après l'abandon du permis d'exploration offshore "Guyane Maritime", au large de la Guyane, "il n'y aura donc plus en France de forage d'hydrocarbures en mer", ajoutent les ministres.

L'exécutif avait fait voter en 2017 une loi interdisant la délivrance de tout nouveau permis de recherche

d'hydrocarbures en France. Le texte n'étant pas rétroactif, cette interdiction ne s'appliquait pas aux permis d'ores et déjà déposés et à l'étude par le gouvernement.

Les îles Eparses, dont les terres émergées représentent environ 7 km2, sont situées entre Madagascar et le continent africain.

Présumées riches en hydrocarbures, elles font l'objet d'une vive querelle territoriale entre Paris et Antananarivo.

USA - CLIMAT

Le changement climatique à l'origine de la réduction du débit du fleuve Colorado

L'immense fleuve Colorado, qui alimente en eau sept Etats américains, a vu son débit réduit de 20% en un siècle, et plus de la moitié de la baisse est due au réchauffement

du climat, selon une étude parue jeudi dans la revue Science.

Deux chercheurs du bureau de recherches géologiques américain (USGS) ont modélisé fine-

ment le mouvement de l'eau (neige, pluie, évaporation, débit fluvial...) dans l'ensemble du bassin supérieur du fleuve de 1913 à 2017, en utilisant les relevés de précipitations

et de températures, ainsi que les observations satellites, afin de comprendre l'effet du réchauffement climatique sur ces mouvements.

OUARGLA Plaidoyer pour le dépistage précoce des troubles psycho- fonctionnels chez l'enfant

Les participants à une journée d'étude sur les troubles de comportement chez l'enfant ont mis l'accent mercredi à Ouargla sur l'importance du dépistage précoce de certains troubles psycho-fonctionnels chez l'enfant pour une meilleure prise en charge et un suivi régulier en vue de son insertion dans la société.

Intervenant au cours de la rencontre, Amel Gherbi, psychologue à l'hôpital Mohamed Boudiaf de Ouargla, a souligné, dans un exposé sur l'enfant agité et les troubles qu'il présente en termes d'écoute, de concentration et parfois de signes d'impulsivité et de débordement d'énergie, l'importance du dépistage précoce de ce type de troubles, en impliquant la famille et l'école dans la thérapie à travers des programmes de vulgarisation sur les attitudes à adopter envers ce genre d'enfants à l'effet de corriger son comportement.

Séfrine Alonso Bakir, spécialiste de l'harmonisation fonctionnelle à Paris (France), a évoqué, pour sa part, la question des troubles de croissance nerveuse et l'harmonisation fonctionnelle, citant en exemple l'autisme, une pathologie très répandue, et les moyens d'alléger les souffrances du malade.

La spécialiste a abordé, à ce sujet, la question de la naissance prématurée qui augmente les risques d'atteinte de la maladie, expliquant que la naissance avant terme peut altérer les cellules du cerveau du bébé et provoquer, par la suite, des troubles de comportement, tels que l'agitation, la confusion et les difficultés d'assimilation.

L'intervenante a mis en avant, pour cela, le rôle du médecin et de la famille afin de détecter de façon précoce les comportements et agissements ne paraissant pas naturels. La rencontre, à laquelle ont pris part de nombreux praticiens et pédiatres, dans le cadre de la formation continue et de l'amélioration des prestations de santé, a été aussi l'occasion de se pencher sur d'autres questions liées à la santé de l'enfant, à l'instar du diabète et de l'arthrite chronique et les voies de leur prévention.

La journée d'études a été initiée en coordination avec la Direction locale de la Santé et de la Population et le service pédiatrie de l'établissement hospitalier spécialisé de Birratria (Alger), par l'association des praticiens d'Ouargla.

TIZI-OUZOU Le stress en milieu du travail et ses conséquences soulignées

Les relations conflictuelles dans le milieu du travail «impactent négativement le rendement professionnel et peuvent induire des conséquences néfastes», ont soutenu les participants, jeudi à Tizi-Ouzou, à une journée d'information sur le stress professionnel au profit des cadres et personnel des collectivités locales.

L'objectif de cette journée organisée sur recommandation du ministère de l'intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MIGLAT) est de «sensibiliser sur les risques du stress dans le milieu du travail qui est une réalité vécue et qui touche et le personnel de base comme l'encadrement», a relevé Hamaï Nourra, chargée de l'action sociale et des collectivités locales à la wilaya.

«Le stress professionnel est un sujet d'actualité vécu qui peut provoquer des conséquences néfastes sur le personnel et son rendement professionnel, et partant, sur le rendement et l'existence de l'employeur», a-t-elle souligné, à ce propos. Le docteur Madi Dalila, inspectrice de médecine de travail au niveau de la Direction locale de la santé (DSP), a indiqué, pour sa part, qu'il existe plusieurs cas de stress professionnel. Cette réalité qui prend de l'ampleur dans notre société, et dont on entend parler de plus en plus ces derniers temps». Les causes d'une telle situation «peuvent être subjectives, propres à la personne qui répercute sa condition dans l'espace familial et privé dans son milieu du travail ou objective, inhérentes aux conditions de travail en étant en proie à une surcharge ou une pression d'une tierce personne», a-t-elle expliqué. Déplorant «l'absence d'études sérieuses sur le phénomène», elle a souligné qu'il ya, toutefois, «une prise de conscience qui s'opère à propos de ce phénomène».

A ce propos, elle a expliqué que «le stress en milieu professionnel peut mener à des cas de dépression, de problèmes familiaux ou d'alcoolisme et toxicomanie en un temps court, ou plus ou moins long, en fonction des dispositions intrinsèques de la personne et de sa capacité de résistance face à cette dégradation de l'environnement physique et de la relation du travail».

M. Benbouzid se réunit avec les directeurs centraux pour accélérer la prise en charge des dossiers prioritaires

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid s'est réuni au siège de son département ministériel avec les directeurs centraux en vue «d'accélérer le traitement des dossiers prioritaires, notamment les urgences médicales et l'amélioration de la prise en charge des citoyens», a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

La réunion a permis de fixer deux priorités, à savoir, la numérisation du secteur et les urgences médicales.

En matière de numérisation, il a été convenu de la mise en place du réseau informatique au niveau de 225 établissements de santé ainsi que la numérisation des demandes de radiothérapie en vue de réduire les délais d'attente, outre la digitalisation des polycliniques et l'accélération de la réalisation des réseaux informatiques au niveau des établissements de santé, en assurant leur interconnexion et en les reliant aux directions de la santé et à l'administration centrale.

Concernant les urgences médicales, le ministre a ordonné la réhabilitation des établissements publics de santé de proximité (EPS P) dans le but de réduire la pression sur les centres hospitalo-universitaires



(CHU) à travers la création d'unités paramédicales chargées d'assurer de première urgence de référence les consultations médicales, le diagnostic et les soins au niveau local.

VACCINATION DE 75 ENFANTS À OUED TLÉLAT (ORAN) Le DTP n'a eu aucune répercussion sur leur santé

L'opération de vaccination par le DT pédiatrique (Vaccin diphtérique et tétanique absorbé) ayant touché récemment 75 enfants scolarisés dans la commune d'Oued Tlélat (sud d'Oran) «n'a pas eu de répercussions sur leur santé», a-t-on affirmé vendredi à la Direction de la santé et de la population (DSP) d'Oran.

La DSP d'Oran a souligné dans un communiqué transmis à l'APS, que suite à une doléance adressée

par une famille demeurant à Oued Tlélat d'ouvrir une enquête sur les circonstances de la mort de son enfant âgé de 7 ans, il a été constaté «que la cause du décès de l'enfant, quelques jours après sa vaccination par le DT pédiatrique, n'a pas de rapport avec le vaccin».

«L'enfant avait reçu le vaccin le 9 février en cours, et le décès est survenu le 19 février, soit 10 jours après», a expliqué le chargé de la communication de la DSP,

la Dr. Youcef Boukhari, notant «qu'après 48 heures, on ne peut nullement incriminer le vaccin».

«L'enfant (décédé) avait été vacciné avec 74 autres, dont sa soeur jumelle, sans que quoiconque d'autre ne présente des troubles ou des effets indésirables», a-t-on relevé dans le document.

Le décès de l'enfant, résulte d'une encéphalopathie, a précisé la même source, ajoutant que «l'in-

terrogatoire du père a révélé que le petit garçon a convulsé dans la nuit de jeudi à vendredi (14 février), et n'a été emmené aux urgences pédiatriques du CHU d'Oran qu'au matin du vendredi, ce qui aurait causé sa mort».

La famille de l'enfant décédé avait demandé, à travers des vidéos postées sur les réseaux sociaux, une enquête pour élucider les circonstances du décès de leur fils, scolarisé en première année primaire.

ÉPEDÉMIE CORONAVIRUS Appel à un registre national spécifique aux maladies nouvelles et émergentes

La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale (APN), a appelé, mercredi à Alger, à la mise en place d'un registre national référentiel aux experts relatif aux maladies nouvelles et émergentes.

Dans les recommandations ayant couronné la Journée parlementaire sur «La politique de l'Algérie face aux nouveaux virus (exemple du Coronavirus)», la commission a mis l'accent sur l'impératif de «la mise en œuvre du Règlement sanitaire international (RSI), adopté par l'Algérie, relatif à l'évaluation précoce du RSI, outre la coordination entre les différents secteurs ministériels conformément à la décision relative à la création d'un centre national chargé de l'organisation sanitaire des urgences médicales à dimension internationale, son organisation et sa gestion».

La commission a plaidé pour «le réajustement des moyens de maîtrise au niveau des centres régionaux principaux du pays et la création d'un centre national de contrôle et de lutte contre les maladies infectieuses, d'un réseau de laboratoires référentiels au niveau national et d'une direction des laboratoires au

niveau du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière». Elle a souligné, en outre, l'importance de «renforcer la communication et de créer des services cliniques régionaux pour la prise en charge des maladies fortement infectieuses dans tous les pays, outre de renforcer les capacités des personnels du secteur de la santé en matière de lutte contre ces maladies à travers l'introduction de moyens et de techniques modernes». Par ailleurs, la commission de la santé a appelé à «la relance du système national informatisé d'information sanitaire et réglementaires relatifs aux maladies émergentes et aux nouveaux virus, comme le prévoit la nouvelle loi de santé de 2018, outre la création d'un centre de conseils et de vaccination internationale au niveau de tous les espaces de voyageurs». Cette journée parlementaire a été animée par un groupe d'experts, dont le Pr. en gastrologie à l'université de Sétif, Abdelmadjid Lachhab, qui a appelé dans son intervention «à prendre des mesures préventives lors de l'apparition des maladies et des virus».

De son côté, le Pr. Yahia Mekki du laboratoire de référence des virus la Croix-Rouge dans la ville de Lyon

(France), a évoqué le rôle du laboratoire dans le dépistage précoce et la meilleure maîtrise de l'épidémie, mettant en avant l'importance de réunir davantage de moyens pour faire face au virus.

Le même expert a saisi cette opportunité pour rassurer les futurs hadjis, précisant, à ce propos, que l'accomplissement des rites du hadj de cette année sera le mois d'août, une période où la propagation du virus se dissipe en raison de la chaleur.

Pour sa part, Dr. Samia Hamadi de la direction de la prévention au ministère de la Santé, a présenté les mesures préventives prises par l'Algérie à travers la relance du dispositif d'alerte, de contrôle et de riposte contre les virus, outre des équipements de contrôle au niveau des aéroports, des ports et des frontières terrestres.

Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Dr. Nguessan François, s'est, quant à lui, félicité du dispositif d'alerte lancé par l'Algérie depuis les premières alertes sur la propagation du coronavirus, affirmant la disposition de l'OMS à accompagner et soutenir le système de santé en Algérie.

ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS

Le bilan des victimes monte à 2.122 dans la province du Hubei

L'épidémie du nouveau coronavirus a fait 108 morts de plus dans la province du Hubei, portant à 2.112 le nombre total de décès en Chine continentale, ont annoncé jeudi les autorités sanitaires locales.

La plupart des décès ont été recensés à Wuhan, la capitale de cette province du centre de la Chine où l'épidémie avait démarré en décembre, selon le décompte quotidien de la Commission de la santé du Hubei.



La Chine accélère l'essai clinique de cinq nouveaux médicaments

La Chine a accéléré les essais cliniques de cinq nouveaux médicaments pour traiter le COVID-19 sur la base de l'examen discret d'un groupe d'experts, a déclaré hier Chen Shifei, chef adjoint de l'Administration nationale des produits pharmaceutiques.

L'approbation pour le lancement sur le marché des médicaments utilisés pour les indications du COVID-19 a également été accélérée, car l'étude scientifique est pratiquement terminée, et ils sont inclus dans les programmes de recherche spéciaux pour le traitement du COVID-19, a-t-il annoncé lors d'une conférence de presse.

«Certains médicaments chimiques sûrs et efficaces et la médecine chinoise ont été inclus dans les médicaments prescrits par les médecins travaillant sur la ligne de front», a-t-il indiqué. Les préparations chinoises à base de plantes réalisées par plus de 80

établissements médicaux ont été appliquées dans le traitement des patients du COVID-19 et se sont avérées efficaces, a ajouté M. Chen. L'administration a également envoyé des groupes d'experts pour offrir des conseils aux équipes de recherche sur les vaccins afin de s'assurer que des vaccins sûrs et efficaces puissent être utilisés dans la lutte contre le COVID-19 le plus tôt possible, a-t-il noté.

établissements médicaux ont été appliquées dans le traitement des patients du COVID-19 et se sont avérées efficaces, a ajouté M. Chen.

L'administration a également envoyé des groupes d'experts pour offrir des conseils aux équipes de recherche sur les vaccins afin de s'assurer que des vaccins sûrs et efficaces puissent être utilisés dans la lutte contre le COVID-19 le plus tôt possible, a-t-il noté.

Les résultats des essais thérapeutiques sur le nouveau coronavirus attendus dans trois semaines (OMS)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé jeudi que les résultats préliminaires des essais cliniques de produits thérapeutiques contre le COVID-19 pourraient être disponibles dans trois semaines, ont rapporté vendredi des médias. «Nous attendons (...) avec impatience les résultats de deux essais cliniques de produits thérapeutiques prioritaires par le schéma directeur de l'OMS en matière de recherche et développements», a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom

Ghebreyesus, lors du point de presse quotidien de l'agence onusienne.

L'un de ces essais est la combinaison de deux molécules utilisées contre le VIH, le lopinavir et le ritonavir, tandis que l'autre teste l'antiviral remdesivir. Ce dernier est développé par le laboratoire pharmaceutique américain Gilead Sciences. Il a montré une bonne activité antivirale contre les coronavirus SRAS et MERS lors d'expériences antérieures sur des cellules et des animaux. Il a également montré une assez bonne

activité antivirale contre le COVID-19 au niveau cellulaire. Un essai clinique randomisé, en double aveugle et contrôlé par placebo, du remdesivir a débuté le 6 février dans plusieurs hôpitaux de la ville chinoise de Wuhan (centre) et devrait durer jusqu'à la fin avril.

Une étude publiée en 2004 a montré que l'association lopinavir/ritonavir représentait un «bénéfice clinique substantiel» pour des patients atteints du SRAS. L'hôpital Jinyintan de Wuhan, où les 41 premiers patients confirmés ont été

traités, a déjà lancé un essai contrôlé randomisé avec cette combinaison de médicaments anti-VIH, selon un rapport de chercheurs chinois publié le mois dernier dans la revue médicale The Lancet. La troisième version des directives de traitement du COVID-19 publiée par la Commission nationale de la santé de la Chine suggère la prise de deux comprimés de lopinavir/ritonavir et l'inhalation d'une dose d'alpha-interféron nébulisé deux fois par jour pourraient bénéficier aux patients.

SUISSE

Report d'un sommet ministériel sur la santé à cause du coronavirus

La Suisse a reporté à une date ultérieure, en raison de l'épidémie du coronavirus, un sommet international sur la sécurité des patients auquel devaient participer le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des ministres de la Santé.

La 5e édition du Sommet ministériel mondial sur la sécurité des patients qui devait se tenir les 27 et 28 février à Montreux (ouest de la Suisse) a été annulée car «en raison de l'épidémie de Covid-19, la présence de plusieurs participants s'avère indispensable» dans leurs pays respectifs, a indiqué la Suisse dans un communiqué publié mercredi.

Au total, depuis son apparition en décembre, le nouveau coronavirus a tué 2.118 personnes en Chine (hors

Hong Kong et Macao) où plus de 74.500 personnes ont été contaminées.

Ailleurs dans le monde, l'épidémie a fait 11 morts au total et la contamination touche quelque 25 pays dont l'Iran qui a annoncé deux morts --les premiers enregistrés au Moyen-Orient.

Alors qu'«une partie des spécialistes attendus à Montreux sont actuellement occupés à gérer la crise dans leurs pays respectifs», le Département fédéral de l'intérieur suisse, après en avoir avisé l'OMS, a décidé de repousser le sommet, a détaillé le communiqué.

«Ce report à une date ultérieure permettra de tirer des enseignements de la gestion de l'épidémie du Covid-19 et de l'efficacité des mesures prises dans les différents pays», a-t-il ajouté.

Des professionnels de la santé ainsi que des décideurs politiques du monde entier étaient attendus pour débattre notamment de la qualité des soins et la Suisse

avait invité le directeur de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Ce sommet est organisé tous les ans depuis 2016, dans un pays différent.

L'Irak ferme pour 3 jours ses frontières terrestres avec l'Iran pour cause de coronavirus

L'Irak a fermé jeudi ses frontières terrestres avec l'Iran pour trois jours après la détection dans ce pays de cas d'infection au nouveau coronavirus COVID-19, a rapporté hier l'agence de presse officielle IRNA.

La compagnie aérienne Iraqi Airways a de son côté suspendu jeudi ses vols avec l'Iran par crainte de la propagation du virus, a-t-elle ajouté.

Enfin, l'Irak a interdit le même jour l'entrée de son territoire aux ressortissants iraniens et interdit à ses propres compatriotes de se rendre en Iran.

Ces décisions ont été prises après que l'Iran a annoncé la détection de cinq cas d'infection dans la ville centrale de Qom. Deux des personnes infectées sont mortes, selon le ministère iranien de la Santé.

Protestations en Ukraine contre l'arrivée des évacués de Wuhan

Des dizaines d'Ukrainiens ont protesté mercredi contre l'arrivée de plusieurs dizaines de personnes évacuées de Chine, frappée par le nouveau coronavirus, par crainte de la propagation de cette maladie dans cette ex-République soviétique.

Un avion transportant 48 Ukrainiens et 29 ressortissants de pays tiers depuis Wuhan, ville chinoise et épice de cette maladie, est attendu en Ukraine jeudi matin.

Tous les arrivants seront placés en quarantaine pendant 14 jours dans une des quatre structures sanitaires sélectionnées à cette fin, a indiqué le gouvernement, qui ne dévoile pas leur noms en raison des protestations, ni même l'aéroport qui accueillera l'avion.

Mercredi, plusieurs dizaines d'Ukrainiens ont bloqué la route menant vers un hôpital dans la ville de Vynnyky, dans l'ouest du pays, afin de protester contre un éventuel envoi des évacués.

Certains employés de la clinique se sont joints à la protestation, selon plusieurs médias ukrainiens.

«Nous sommes sortis (...) pour ne pas permettre d'apporter le virus ici», a déclaré une femme vêtue de la tenue médicale blanche, selon une vidéo publiée par le site d'information Zaxid.net.

Le nouveau coronavirus fait deux morts en Iran

Deux personnes âgées iraniennes sont décédées du nouveau coronavirus, ont rapporté mercredi des médias officiels locaux quelques heures après avoir fait état de deux premiers cas avérés en Iran de contamination par cette épidémie.

Il s'agit des premiers cas connus, au Moyen-Orient, de décès de patients atteints du virus COVID-19, qui a fait plus de 2.000 morts depuis son apparition, dont huit en dehors de la Chine continentale: un en France, deux à Hong-Kong et en Iran, un au Japon, un aux Philippines et un à Taïwan.

«Malheureusement, (les) deux (patients testés positifs au virus) sont décédés dans une unité de soins intensifs du fait de leur âge avancé et d'un système immunitaire défaillant», écrit l'agence officielle Irna en citant Kianouche Jahanpour, porte-parole du ministère de la Santé.

L'épidémie du nouveau coronavirus a fait 108 morts de plus dans la province du Hubei, portant à 2.112 le nombre total de décès en Chine continentale, ont annoncé jeudi les autorités sanitaires locales.

CORÉE DU SUD:

Un premier décès

Une première personne atteinte du nouveau coronavirus est morte en Corée du sud où le nombre des personnes contaminées a doublé au cours des dernières 24 heures, passant à une centaine, ont annoncé jeudi les autorités.

Dans le Comté de Cheongdo, à 320 kilomètres au sud de Séoul, un homme d'une soixantaine d'années est mort mercredi des suites de la maladie - il a été testé positif au coronavirus au lendemain de son décès -, a expliqué le centre coréen de contrôle et de prévention des maladies.

Il faisait partie d'un groupe de quinze personnes contaminées - des patients et des membres du personnel - dans un seul hôpital.

Au total, 51 nouveaux cas ont été signalés en 24 heures en Corée du Sud, ce qui y porte à 104 le nombre total des personnes ayant contracté la maladie.

Dans la seule ville de Daegu, la quatrième plus grande de Corée du Sud avec plus de 2,5 millions d'habitants, près de 50 victimes d'une transmission massive de la maladie ont été recensées.

Une femme de 61 ans, ignorant avoir contracté la pneumonie virale, est en effet soupçonnée d'avoir contaminé à elle seule une quarantaine de personnes, notamment en assistant à des offices religieux. Par mesure de précaution, les services d'urgence de quatre hôpitaux de la ville ont été fermés, a dit un responsable de la municipalité, tandis que le maire de Daegu, Kwon Young-jin, a appelé la population à demeurer chez elle.

NUTRITION

Les partenaires anti-infections

Notre système immunitaire, avec son armée de globules blancs, nous protège des bactéries, virus et autres parasites. Certains aliments peuvent l'aider dans sa tâche...

Le miel, anti-microbes

Ses bienfaits : antimicrobien et cicatrisant reconnu, ses propriétés varient en fonction des plantes dont il est issu. C'est le miel de Manuka de Nouvelle Zélande qui intéresse le plus les chercheurs actuellement : riche en méthylglyoxal, antibactérien, il serait particulièrement efficace contre les sinusites, angines et bronchites.

Les recommandations : une cuillère chaque jour en hiver pour renforcer ses défenses. Préférez les miels français (dont la qualité est bien contrôlée) et pour profiter au mieux de ces enzymes et antioxydants bienfaits, ne le faites pas chauffer. Et consommez-le le plus rapidement possible.

La canneberge, l'anti-cystites

Ses bienfaits : riche en antioxydants (en particulier en proanthocyanidines), de nombreuses études ont montré sa puissante action antibactérienne. Elle protège des ulcères digestifs dus à l'*Helicobacter pylori*, ainsi que des infections urinaires en empêchant l'adhérence des bactéries *E. coli*.

Les recommandations : 1 verre de jus de canneberge par jour est conseillé pour celles qui souffrent d'infections urinaires récurrentes. Cette baie acide venue d'Amérique du Nord se trouve aussi facilement en version séchée. Dans les deux cas, préférez-les sans sucre ajouté.

Le shiitake, le pro de l'immunité

Ses bienfaits : les champignons asiatiques (shiitake, matake, reishi) contiennent des polysaccharides, des molécules complexes qui ont la propriété de stimuler



le système immunitaire. Des études ont notamment montré que leur consommation augmente le nombre et l'activité des globules blancs.

Les recommandations : peu digeste cru, il est préférable de le cuire, par exemple dans des soupes, des omelettes, des pâtes... On le trouve frais ou séché, en particulier dans les magasins bio et asiatiques.

Le citron, anti-radicaux libres

Ses bienfaits : son principal atout est sa richesse en vitamine C qui participe à de nombreuses fonctions dans l'organisme. Antioxydante, elle protège notamment les cellules des radicaux libres qui, en trop grande quantité, affaiblissent l'organisme et le rendent plus vulnérable aux infections.

Les recommandations : tous les jours un trait de jus de citron sur ses crudités ou sa salade de fruits (qu'il protège aussi de l'oxydation D) est un bon moyen de couvrir la majorité de ses besoins en vitamine C. En duo avec du miel dans une infusion, c'est un remède efficace contre les petits maux de l'hiver.

L'huile, l'alliée de la cicatrisation

Ses bienfaits : elle renferme une quantité record de zinc : 1 ou 2 huîtres suffisent à couvrir nos besoins quotidiens. Le zinc participe notamment au bon fonctionnement du système immunitaire, protège les cellules de l'oxydation et favorise les processus de guérison et de cicatrisation.

Les recommandations : ce produit salinier et féssil ne peut faire l'objet d'une alimentation quotidienne. Mais pensez-y de temps en temps d'autant que, outre sa richesse en minéraux, elle apporte très peu de calories.

Les laits fermentés, les alliés de la flore

Leurs bienfaits : les laits fermentés en pots ou à boire renferment des milliards de probiotiques (lactobacilles, bifido-bactéries, de bonnes bactéries qui prennent soin de notre flore intestinale qui fait barrière aux microbes et participe à la production d'anticorps.

Les recommandations : un par jour si on veut bénéficier de leurs bienfaits sur la durée, car les probiotiques ne demeurent pas dans l'intestin et leurs effets bénéfiques s'arrêtent quand on arrête d'en consommer. Préférez les versions nature et faites attention aux versions à boire qui sont parfois très sucrées.

Le piment a des effets protecteurs contre le cancer colorectal

Le piment protégerait du cancer colorectal, selon une nouvelle étude scientifique américaine. La capsaïcine du piment n'aurait pas que la faculté de rendre épicé les aliments et de vous brûler la langue, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale le *Journal of Clinical Investigation*. Elle serait excellente pour lutter contre le cancer de la prostate. Les chercheurs de l'Université de Californie, San Diego School of Medicine ont découvert que ce composé du piment, en activant un récepteur sur les cellules qui tapissent l'intestin, déclenche une réaction protectrice contre le risque de tumeurs colorectales. Cette substance serait capable de tuer certaines cellules cancéreuses. L'injection de capsaïcine dans des cellules prostatiques cancéreuses de souris a conduit à leur apoptose (la mort des cellules cancéreuses mais pas des cellules saines). 80% des cellules cancéreuses de la prostate portées par les rongeurs ont été détruites. Elle a aussi permis de prolonger la durée de vie des souris de plus de 30%.

« La capsaïcine a un profond effet antiproliférant sur les cultures de cellules hu-



maines de cancer de la prostate », a souligné l'un des chercheurs ayant participé à l'étude.

« Mais ce traitement est encore plus effi-

cace lorsqu'il est combiné avec le célecoxib, un anti-inflammatoire non stéroïdien déjà approuvé pour le traitement de certaines

formes d'arthrite et la prise en charge de la douleur » explique le Dr Eyal Raz, professeur de médecine, co-auteur de l'étude.

Le piment, un aliment santé

Cette nouvelle vertu santé s'ajoute à la liste déjà intéressante des intérêts du piment. En effet, grâce à la capsaïcine, le piment est un anti-inflammatoire très efficace. Grâce à son effet analgésique, il permettrait d'atténuer les douleurs articulaires (arthrose...) ainsi que certaines douleurs musculaires. Il a aussi la capacité d'abaisser le taux de cholestérol et de doper la santé du cœur. Cet alcaloïde qui augmente aussi les dépenses énergétiques serait aussi un allié pour perdre du poids. Le piment est fort plus il contient de la capsaïcine. Le cancer colorectal est le 2^e cancer le plus mortel, tous sexes confondus, derrière le cancer du poumon. Et avec 42 152 nouveaux cas estimés en 2012 en France dont 55 % chez l'homme, le cancer colorectal est, le troisième cancer le plus fréquent après le cancer de la prostate (56 841 nouveaux cas) et le cancer du sein (48 763).

Pour protéger vos dents, évitez de boire des sodas



Boire des sodas est mauvais pour la ligne mais aussi pour la bonne santé des dents, selon une nouvelle étude scientifique australienne.

L'acidité des boissons gazeuses nuit aux dents 30 secondes après leur absorption, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Dentistry*. Et les effets négatifs de ces boissons sont triples.

Les chercheurs en médecine dentaire de l'Université d'Adélaïde révèlent qu'en plus d'attaquer l'émail, l'acidité des sodas provoque des grincements de dents pendant la nuit, des reflux gastro-œsophagiens et des dommages irréversibles sur la dentition.

Et que malheureusement, rien ne sert de se brosser les dents après avoir avalé sa canette, le mal est déjà fait. En moins de 30 secondes les sodas ont attaqué l'émail des dents.

Les sodas causent aussi une érosion dentaire, c'est-à-dire la perte d'émail sur les dents. Celle-ci est causée par les attaques chimiques de certains aliments acides qui agissent sur la surface des dents.

«L'érosion dentaire est un sujet de préoccupation croissante dans les pays développés, et elle est détectée cliniquement souvent trop tard, une fois que les dégâts irréversibles sont faits», explique le Dr Sarbin Rajitkar co-auteur de l'étude.

En effet, une récente étude floop réalisée pour le laboratoire GlaxoSmithKline révélait que 30% de la population des jeunes adultes souffre d'érosion dentaire et plus de deux sur cinq (41,9%) d'hypersensibilité dentaire.

Les recommandations pour protéger les dents

Pour protéger les dents de l'érosion et de l'hypersensibilité dentaire, il est recommandé de ne pas manger et boire des aliments acides, d'éviter les boissons gazeuses, de boire un verre d'eau après avoir mangé des produits laitiers, d'utiliser des dentifrices peu abrasifs et des brosses à dents souples, de ne pas se brosser les dents tout de suite après avoir mangé. Mâcher du chewing-gum permet, grâce à la production de salive, de retrouver un taux normal d'acidité.

Les signes d'alerte de l'érosion dentaire sont difficiles à identifier mais, il est recommandé de faire attention aux dents qui deviennent ternes, transparentes ou qui perdent de leur blancheur et à hypersensibilité dentaire.

QU'APPELLE-T-ON NUTRIMENTS ?

Les nutriments, composants essentiels de notre alimentation, assurent le bon fonctionnement de l'organisme. Mais quels sont-ils ?

Au-delà des saveurs exquises et parfois subtiles qu'ils offrent, les aliments sont une composition complexe d'eau, de sucres, de graisses, de protéines, de vitamines, de minéraux, d'oligoéléments, de fibres... : les nutriments. Ces composants essentiels au bon fonctionnement de notre organisme sont de deux sortes :

- ceux qui fournissent de l'énergie au corps (ils sont dits énergétiques), qui sont au nombre de 3 : protéines, glucides (sucres), lipides (graisses), alcool, fibres.

- ceux qui ne fournissent pas d'énergie mais sont malgré tout indispensables à la vie : vitamines, sels minéraux, oligoéléments et eau.

Bien entendu, difficile pour la plupart d'entre nous de traduire ce que nous mangeons (viande, légumes, laitages...) en termes de nutriments (glucides, lipides, vitamines...). Pourtant, connaître et comprendre les nutriments est la condition pour parvenir à équilibrer nos menus journaliers et améliorer la qualité de notre alimentation.



Si une perte de 2% de la quantité d'eau contenue dans notre corps déclenche la soif (premier niveau d'alerte de la déshydratation), une perte de 15% conduit à la mort.

C'est dire à quel point, sans elle, il nous est impossible de vivre !

De plus, l'eau irrigue l'ensemble de nos cellules, permet la diffusion de l'oxygène ou des messagers chimiques (hormones) dans notre organisme, mais aussi assure la répartition des nutriments (protéines, glucides, lipides, vitamines...) vers nos organes vitaux.

Le mode d'emploi

L'énergie que nous apportent les nutriments énergétiques est comptabilisée en calories (cal, kcal ou kilocalories) ou en kJ (kilojoules), sachant qu'1 cal = 4 kJ.

- 1 g de protéines = 4 cal
- 1 g de glucides = 4 cal
- 1 g de lipides = 9 cal
- 1 g de fibres = 2 cal

Senior : ces médicaments qui nuisent à la santé mentale et physique

Une étude met en garde contre l'utilisation des médicaments anticholinergiques chez les sujets âgés. Ils seraient responsables d'une perte des capacités quotidiennes simples.

Certains médicaments prescrits aux seniors auraient un effet néfaste sur leur santé mentale et physique. D'après les travaux menés par l'université britannique d'East Anglia, les médicaments anticholinergiques, prescrits dans pour soigner les sécrétions gastriques, les vomissements et la maladie de Parkinson, seraient responsables d'une perte des capacités simples comme marcher, manger, se laver ou s'habiller.

Les chercheurs ont analysé 46 études portant sur 60 000 personnes ayant consommé un anticholinergique sur une durée allant jusqu'à dix ans. Résultat : 77% des études montrent un déclin cognitif important lié à ces médicaments, et 62% prouvent un déclin physique.

Des prescriptions multiples et dangereuses

«Parmi les 11 millions de personnes âgées en France, de nombreux médicaments anticholinergiques sont fréquemment prescrits», indique l'hebdomadaire *Le Point*. Les antidépresseurs, somnifères,



anxiolytiques, antihistaminiques, la codéine, le furosémide et des médicaments contenant de la warfarine sont également pointés du doigt. Ces produits ont une action anticholinergique parfois méconnue, ce qui peut porter à des prescriptions multiples et donc dangereuses. Les seniors sont particulièrement sensibles aux effets secondaires des médicaments, car leur foie et leurs reins sont moins efficaces que chez les personnes plus jeunes. Les chercheurs invitent les professionnels de santé à recenser la consommation d'anticholinergiques chez les personnes âgées et à en limiter leur prescription.

Huit ans de vie en moins pour les fumeurs

Une étude comparative belge donne raison au fumeur tué des paquets de cigarettes, affirmant que les fumeurs vivent environ huit ans de moins que les non-fumeurs. L'Institut scientifique de Santé publique (ISP) de Belgique a publié le 15 juillet dernier une étude comparative qui quantifie l'espérance de vie des fumeurs, ex-fumeurs et non-fumeurs de plus de 30 ans. Basée sur des données de grande ampleur datant de 1997 et 2001, les recherches se sont intéressées au nombre de décès de participants survenus au cours des dix années suivantes. Partant du principe qu'il est très rare de commencer à fumer après 30 ans, et qu'un fumeur de

30 ans peut potentiellement être considéré comme «fumeur à vie», les chercheurs se sont focalisés sur un échantillon uniquement composé de personnes de plus de 30 ans. Avec ces données, les chercheurs ont pu établir l'espérance de vie de chaque catégorie et les comparer. Et le résultat est alarmant : les fumeurs vivent en moyenne 8 ans de moins que les non-fumeurs. Quant aux ex-fumeurs, ils écourtent leur espérance de vie de 2,5 ans. Ainsi, pour les auteurs de l'étude, plus l'abandon du tabac est précoce, plus les avantages en termes de santé et d'espérance de vie sont appréciables.

L'ISP a également pris en compte l'espérance de vie «sans incapacité» (soit en bonne santé) et l'espérance de vie avec incapacité, nécessitant une aide extérieure (incontinence, difficultés à se lever, s'habiller, aller aux toilettes, s'aligner...). Aussi, les fumeurs vivront 6,5 ans de moins en bonne santé que ceux qui n'ont jamais fumé. Pour les ex-fumeurs, ce chiffre chute à 3 ans environ. En plus d'apporter des chiffres tangibles appuyant la lutte contre le tabagisme, les chercheurs de l'ISP ont permis de montrer l'avantage réel de l'arrêt du tabac sur l'espérance de vie.

LIBYE:

Erdogan rencontre Sarraj après la reprise des pourparlers à Genève

Le président turc Recep Tayyip Erdogan s'est entretenu jeudi à Istanbul avec Fayez al-Sarraj, chef du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen reconnu par l'ONU, après que la Turquie eût assuré que ses engagements en Libye étaient liés à un cessez-le-feu dans ce pays en proie à un conflit entre factions rivales.

La rencontre à huis-clos, qui ne figurait pas dans le programme officiel du président Erdogan, a eu lieu au palais de Dolmabahçe datant de l'époque ottomane, a indiqué la présidence, sans fournir de détails. Auparavant, les pourparlers militaires indirects entre belligérants libyens visant à instaurer un cessez-le-feu ont repris à Genève sous l'égide de l'ONU.

Le ministre turc des Affaires étrangères Mevlut Cavusoglu a déclaré jeudi à la télévision publique TRT Haber que les engagements de la Turquie en Libye étaient «liés au cessez-le-feu». «Si le cessez-le-feu n'est pas maintenu, le transfert vers un processus politique est très difficile», a ajouté le ministre.

Un cessez-le-feu a été conclu en janvier sous les auspices de la Russie et de la Turquie mais la trêve a été violée. Lors d'un sommet à Berlin en janvier, plusieurs pays dont la Russie, la Turquie, la France et l'Égypte sont convenus de mettre fin aux ingérences étrangères en Libye et de respecter un embargo sur les armes décrété par l'ONU.

Le gouvernement de Tripoli a mis fin à sa participation aux pourparlers cette semaine après des tirs de roquettes sur un port de la capitale, mais jeudi il est retourné à la table des négociations.

NIGER:

Au moins 120 terroristes «neutralisés» près de la frontière avec le Mali depuis début février

Au moins 120 terroristes ont été «neutralisés» au cours d'une opération conjointe menée depuis le 1er février dernier par les forces armées nigériennes et la force française Barkhane, dans le nord de la région de Tillabéry, le long de la frontière avec le Mali, selon un communiqué du ministre nigérien de la Défense rendu public par la télévision publique nigérienne, dans son édition de jeudi soir.

«23 ont été neutralisés dans le triangle D'Inates-Tongotongo-Tillaoua», précise le communiqué, ajoutant que 10 motos et divers équipements servant à la réalisation d'engins explosifs improvisés et à l'observation, ont été également saisis et détruits. Selon la même source, «aucune perte n'est à déplorer parmi les forces amies». Le ministre nigérien de la Défense, Issoufou Katambé, a saisi cette opportunité pour saluer la coopération avec «le partenaire stratégique dans la lutte contre le terrorisme aux côtés des forces armées nigériennes». La partie nord du Mali abrite depuis près de six ans plusieurs groupes terroristes proches d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), d'Ansar Dine et d'autres mouvements islamistes, ainsi que des narcotrafiants qui mènent des attaques meurtrières de part et d'autre de la frontière commune aux deux pays, longue de plus de 800 km.

ONU:

Les belligérants du Soudan du Sud affament délibérément les civils

Des millions de civils du Soudan du Sud ont été délibérément privés d'accès aux services de base et beaucoup sont délibérément affamés, selon un rapport de la Commission des droits de l'Homme des Nations unies sur le Soudan du Sud publié jeudi à Genève.

Selon le rapport, des millions de dollars ont été ainsi détournés par le Trésor public, épuisant des ressources qui auraient pu être utilisées pour promouvoir les droits socio-économiques des Sud-Soudanais.

«Les niveaux extrêmes de pauvreté et le manque d'accès aux services essentiels tels que les soins de santé et l'éducation ont été exacerbés par des actes qui équivalent à des crimes économiques perpétrés par des membres de l'appareil étatique», déplore le rapport.

Cette commission, mise en place en 2016 par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, a étudié les abus commis

SAHARA OCCIDENTAL

«Le Maroc n'est qu'une puissance militaire occupante» du Sahara occidental

M. Oubi Bouchraya, membre du Secrétariat national du Front Polisario, chargé de l'Europe et l'Union européenne (UE), a rappelé jeudi que le Maroc n'est qu'une «puissance militaire occupante» du Sahara occidental.

«Le Maroc n'a autre statut qu'une puissance militaire occupante du territoire longtemps affirmé par l'Assemblée générale ainsi que le Conseil de sécurité de l'ONU et réaffirmé récemment par les arrêts de la Cour de justice de l'UE en 2016 et 2018», a précisé Oubi Bouchraya.

Il réagissait à des propos du chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, selon lesquels «l'accès et les conditions d'entrée dans un territoire non autonome tel que le Sahara occidental sont déterminés par les autorités administrantes du territoire».

«Le Maroc ne peut même pas prétendre au statut d'une puissance administrante de facto, prétention contredite par l'avocat de la Cour de justice européenne en janvier 2018, rappelant qu'une telle notion n'existe pas dans le droit international», a soutenu le représentant du Front Polisario.

Dans une déclaration de presse, Oubi Bouchraya expliqué, que tout en rappelant, le soutien de l'UE aux efforts de l'ONU pour le règlement de la question du Sahara occidental, M. Bor-

rell a terminé sa réponse à une question parlementaire et au nom de la Commission Européenne datée du 18 Février 2020, par «un nouveau dérapage en affirmant que l'accès et les conditions d'entrée dans un territoire non autonome tel que le Sahara occidental sont déterminés par les autorités administrantes du territoire».

«Ce paragraphe contient deux affirmations erronées, contraires au droit international et européen et trahit les obligations de l'UE en matière des droits de l'homme», a regretté Oubi Bouchraya, ajoutant que «le Maroc occupe le Sahara occidental et son statut est celui d'une puissance d'occupation, devant respecter la IVème Convention de Genève».

Oubi Bouchraya a, en outre indiqué, qu'«avec ces déclarations, M. Borrell encourage de fait l'expulsion des citoyens, élus et journalistes européens, dont de nombreux Européens et Espagnols, chassés régulièrement du Sahara occidental par les autorités marocaines au nom de possibles contacts avec des Sahraouis qui osent exprimer publi-



quement leur volonté de s'autodéterminer. Droit reconnu par l'ONU depuis plus de 60 ans et toujours interdit d'expression publique sous occupation marocaine».

M. Borrell, ajouté le responsable sahraoui, «contredit les décisions prises par l'Union européenne avec les accords d'extension» de 2019, contestés par le Front Polisario devant le Tribunal de l'Union européenne.

«En effet si l'Union européenne a décidé de ce procédé d'extension», c'est justement parce que le Maroc n'a aucun statut, et surtout pas celui de puissance administrante, lui permettait d'exploiter les res-

sources du territoire du Sahara occidental», a-t-il soutenu.

«La volonté européenne partout affirmée d'œuvrer en faveur de la paix et suivant les règles du droit international, devrait plutôt inviter son Haut Représentant à modérer ses cho-

quantes amitiés marocaines et l'engager à formuler pour l'UE une position équilibrée qui lui donne les moyens de peser pour le règlement politique du conflit du Sahara occidental conforme aux résolutions de l'ONU et en suivant l'esprit des différents arrêts et recommandations de la CJUE en ce domaine», a conclu Oubi Bouchraya.

MALI:

La France annonce avoir «neutralisé» une cinquantaine de terroristes

La force française Barkhane a mis «hors combat» ces derniers jours une cinquantaine de terroristes dans le centre du Mali, a annoncé hier l'état-major français dans un communiqué.

«Entre le 9 et le 17 février, Barkhane a mené plusieurs opérations dans le centre du Mali autour de la ville de Mopti qui ont permis de neutraliser une cinquantaine de terroristes, de détruire une trentaine de motos et deux pickups, et de saisir armement, téléphones et matériel électronique», a précisé l'état-major français. Au cours d'une première opération, les 9 et 10 février au nord-ouest de Mopti, «des frappes aériennes de drone et de Mirage 2000, couplées à l'engagement d'hélicoptères de combat, ont permis de neutraliser une vingtaine

de terroristes armés», dont «un cadre de l'EIGS (Etat islamique au Grand Sahara)», a détaillé le communiqué.

L'état-major fait ainsi référence au groupe terroriste EIGS, désigné comme l'ennemi numéro un au Sahel par l'armée française. Fin janvier, dans une vidéo tournée à Nampala (centre), non loin de la frontière mauritanienne, une soixantaine de personnes ont prêté allégeance à l'Organisation terroriste auto-proclamée de «Etat Islamique (EI/ Daech)». C'est la première fois qu'une katiba terroriste se revendiquait de l'EI/ Daech est présente dans cette région du Mali, «où opère depuis 2015 le groupe du prédicateur peul Amadou Koufa, affilié à Al-Qaïda», souligne une note interne de l'ONU. La création de cette nou-

velle katiba terroriste se réclamant de l'EI/sinquiète les autorités maliennes, souligne une source proche du dossier à Bamako. L'armée française, elle, ne précise pas si les frappes des 9 et 10 février visaient ce groupe.

Une deuxième opération française, menée entre le 16 et le 17 février au sud de Mopti, «dans une région où sévit la katiba Macina» d'Amadou Koufa, a permis de mettre «hors de combat» une trentaine de terroristes, ajoute le communiqué.

L'armée française refuse de donner un décompte précis des terroristes qu'elle tue, blesse ou capture, et regroupe ces trois catégories sous les termes généraux de «neutralisation» ou «mise hors de combat».

fois au 12 novembre 2019. Un nouveau délai de 100 jours a été accordé aux deux rivaux, qui ont depuis multiplié les réunions pour résoudre leurs différends avant la nouvelle date-butoir du 22 février. «Le Soudan du Sud se trouve à un moment critique où ses dirigeants doivent faire des choix fermes pour faire avancer le processus politique bloqué de mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur la résolution du conflit au Soudan du Sud», a conclu Barney Afako, membre de la Commission. Quelque 6,5 millions de personnes au Soudan du Sud - plus de la moitié de la population - pourraient être en situation d'insécurité alimentaire aiguë au plus fort de la période allant de mai à juillet, ont averti l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

PALESTINE- COLONISATION

Benjamin Netanyahu annonce son intention de construire 5.200 logements de colons à Al Qods-Est

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a déclaré jeudi qu'il encourageait la construction de quelque 5.200 nouveaux logements juifs dans des zones très sensibles d'Al Qods-Est, au risque d'aggraver encore les tensions avec les Palestiniens.

Il a fait cette remarque lors d'une visite à Har Homa, un quartier de colons d'Al Qods, où il a annoncé que 2.200 logements seraient construits dans le quartier et 3.000 dans un autre appelé Givat Hamatos. Le Premier ministre israélien a également promis d'étendre Har Homa pour lui faire atteindre l'équivalent d'une «ville de taille moyenne en Israël» en y attirant quelque 12.000 habitants juifs, ce qui porterait la population totale du quartier à environ 50.000 personnes. «Nous relient toutes les parties de la Jérusalem (Al Qods) unie, la Jérusalem (Al Qods) reconstruite», a-t-il dit, faisant référence à la partie orientale de la ville sainte, qu'Israël a conquis avec le reste de la Cisjordanie et la bande de Gaza lors de la guerre des Six Jours de 1967. Peu de temps après la guerre, Israël a annexé Al Qods-Est, affirmant qu'elle faisait partie de sa «capitale indivisible», une décision qui n'avait jamais été reconnue par la communauté internationale jusqu'à ce que le président américain Donald Trump reconnaisse Al Qods comme capitale d'Israël en décembre 2017. Har Homa et Givat Hamatos sont deux quartiers situés sur certaines des dernières terres reliant les zones palestiniennes de Cisjordanie et de Al Qods-Est, que les Palestiniens considèrent comme la capitale de leur futur Etat.



La Palestine accuse le gouvernement Trump d'être «partenaire» d'Israël dans l'annexion des territoires palestiniens

Le Secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Saeb Erekat, a déclaré jeudi que les Etats-Unis et Israël avaient noué un «partenariat» pour mener à bien une politique d'annexion basée sur la construction constante de nouvelles colonies israéliennes. «L'administration Trump a désormais noué un partenariat avec Israël par le biais du comité d'an-

nexion récemment mis en place, avec notamment l'annonce de nouvelles constructions et l'extension des colonies illégales d'Israël sur des terres appartenant à l'Etat de Palestine», a indiqué M. Erekat dans un communiqué de presse.

M. Erekat a émis cette condamnation après la récente décision d'Israël de construire 5.200 nouveaux logements pour les colons israéliens dans le sud de Jérusalem, en plus d'avoir approuvé un projet de construction de 9.000 nouveaux logements dans le nord de la ville.

SYRIE:

La vie reprend son cours normal à Alep et Idleb à l'aune des victoires de l'armée

La vie est en passe de reprendre son cours normal dans les villes d'Alep et Idleb, dernières régions où subsistent encore des poches terroristes, au moment où les forces de l'armée syrienne poursuivent leur progression rapide vers la reprise totale des territoires de la ville d'Idleb, cœur palpitant de la Syrie, selon des sources médiatiques.

Après la décision de rouvrir les services d'utilité publique au profit des populations locales, prise au cours de la semaine écoulée lors d'un Conseil des ministres, les autorités syriennes ont décidé, mercredi, de remettre en service l'aéroport international d'Alep fermé depuis 2012. «Le premier vol reliant Damas à Alep décollerait mercredi», a fait savoir le ministère des Transports syrien dans un communiqué rendu public, précisant que l'aéroport est maintenant prêt pour des vols vers le Caire et Damas.

Pour ce qui est de la réouverture des services d'utilité publique, le Conseil des ministres a chargé d'ores et déjà les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Santé d'élaborer une méthodologie pour développer leurs services à travers tout le territoire syrien, selon le communiqué.

La reprise des services d'utilité publique est la meilleure façon pour encourager les Syriens à retourner dans leurs régions respectives et s'y installer pour de bon, s'accordent à dire les analystes de la scène politique en Syrie. Dans ce sens, les observateurs s'attendent à un retour massif des habitants dans les prochains jours. «Les victoires que ne cessent de remporter les forces de l'armée syrienne sur le front, en reprenant notamment les principaux axes routiers sont encourageantes à plus d'un titre», indique-t-on. «Elles sont en effet un gage et la preuve concrète sur la fin du terrorisme», ajoute-t-on.

La victoire des forces armées syriennes a été accompagnée partout par des scènes de liesse des habitants où des chants et des hymnes à la gloire des forces armées ont été entonnés. Le retour à la vie normale dans ces villes doit se faire aussi rapidement, selon les analystes, «en raison de l'entente et la bonne volonté animant et le gouvernement et l'opposition» s'agissant de ce point.

«La réédification des régions d'Idleb et d'Alep et la nécessité d'y insuffler en urgence de nouveau la vie a toujours fait partie des débats et des tables rondes regroupant le gouvernement et la classe politique en Syrie ces derniers mois», affirme-t-on. Le président syrien, Bachar al-Assad, qui suit de très près l'avancement des forces de l'armée syrienne sur le front, avait indiqué au mois de décembre dernier lors de sa visite dans la région d'Idleb «que la bataille d'Idleb sera la clé pour mettre la fin au terrorisme et annoncer par la même la reprise totale du territoire syrien». Les forces syriennes



trionpheront à Idleb «comme elles ont su le faire dans les régions de Draa, El Ghotat et Homs», a-t-il assuré.

L'importance stratégique d'Idleb

La ville Idleb considérée comme étant le véritable cœur palpitant de la Syrie est située dans le nord-ouest du pays et est bordée à l'est par la province d'Alep, au nord-est par la ville d'Afrin (relevant du Rif d'Alep), au sud par la province de Hama et au sud-ouest par la province de Lattaquié.

Son importance stratégique consiste notamment en sa position géographique faisant d'elle une jonction reliant la Syrie à la Turquie, à la Jordanie et au Golfe. Elle dispose également d'une importance particulière au plan local, dès lors qu'elle est considérée comme la porte d'entrée sur la mer Méditerranée.

D'une superficie de 6 mille kilomètres carrés, Idleb qui comptait, avant le début de la crise en Syrie en 2011, une population d'environ deux millions de personnes, est habitée actuellement par environ 3,7 millions de personnes, dont 1,3 millions de civils déplacés des autres villes syriennes. De plus, un million d'habitants de la population de la province vivent dans 200 camps près de la frontière turque. La province d'Idleb constitue aussi une des principales portes d'acheminement des aides humanitaires vers la Syrie, via le poste frontalier de Bab al-Hawa. Plus de 1500 camions chargés de denrées alimentaires et de secours accèdent mensuellement à travers cette région de même que 4500 camions chargés de produits commerciaux. Idleb a été déclarée comme étant l'une des zones de désescalade, en vertu de l'accord d'Astana, sur la Syrie, conclu le 5 mai 2017, par les Etats garants, la Turquie, la Russie et l'Iran.

FRANCE :

L'ex-Premier ministre François Fillon et son épouse lundi au tribunal

L'ancien Premier ministre français François Fillon et sa femme Penelope comparaissent à partir de lundi à Paris au sujet de l'affaire des soupçons d'emplois fictifs de son épouse.

Prévu jusqu'au 11 mars devant le tribunal correctionnel, le procès s'annonce comme l'un des plus retentissants de ces dernières années. Parti favori de la course à la présidentielle de 2017, le candidat de la droite avait vu sa campagne empoisonnée par des révélations sur des emplois fictifs présumés, dont auraient bénéficié sa femme et ses enfants au parlement. Il avait finalement été éliminé dès le premier tour de scrutin.

Les juges d'instruction, qui ont enquêté pendant plus de deux ans, ont acquis la conviction que Penelope Fillon, 64 ans, a occupé des emplois «fictifs» d'assistant parlementaire auprès de son mari député et de son suppléant dans la Sarthe (Ouest) Marc Joulaud.

La justice s'était saisie le jour même des premières révélations d'une longue série, le 25 janvier 2017 dans l'hebdomadaire Le Canard enchaîné, et François Fillon avait été inculpé en mars, à six semaines du premier tour. Une partie des accusations de détournement de fonds publics, complicité ou recel, qui remontent à 1981, sont prescrites. Sur la seule période 1998-2013, plus d'un million d'euros d'argent public ont été «détournés», estiment les enquêteurs. Les Fillon sont également poursuivis pour recel et complicité d'abus de biens sociaux, pour un emploi de conseiller littéraire obtenu par Mme Fillon à la prestigieuse «Revue des deux mondes» de leur ami Marc Ladreit de Lacharrière, entre 2012 et 2013. Un emploi «de pure complaisance, sans contrepartie réelle» selon l'accusation, pour lequel le milliardaire a été condamné pour abus de biens sociaux au terme d'une procédure distincte de «plaider-coupable». François Fillon, Penelope Fillon et Marc Joulaud encourent dix ans d'emprisonnement, de lourdes amendes et des peines d'inéligibilité. Leurs avocats plaideront la relaxe.

IRAN

Ouverture des bureaux de vote pour les élections législatives

Les bureaux de votes ont ouvert hier à 8h00 (4h30 GMT) à travers l'Iran pour des élections législatives, ont rapporté des médias.

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a déposé son bulletin dans l'urne à l'ouverture du scrutin, selon des images de la télévision d'Etat.

Après avoir voté, M. Khamenei a renouvelé son appel aux quelque 58 millions d'électeurs à participer massivement afin de «garantir l'intérêt national» et à voter «aussi vite que possible». La onzième législature à sortir des urnes depuis la révolution islamique de 1979 commencera son travail dans un contexte de tensions exacerbées entre Téhéran et Washington, et alors que l'Iran traverse une violente récession.

Les élections se tiennent aussi près d'un mois et demi après que les forces armées iraniennes eurent abattu «par erreur» un avion de ligne ukrainien, drame qui a ajouté à la défiance de la population vis-à-vis des autorités.

Les autorités civiles ont nié toute responsabilité avant que l'état-major ne reconnaisse sa responsabilité trois jours après le drame. Dans les semaines ayant précédé le scrutin, l'ayatollah Khamenei, a multiplié les appels à une participation massive, nécessaire selon lui pour déjouer les «complots vicieux» des Etats-Unis et d'Israël contre l'Iran, et a déclaré que voter était «un devoir religieux».

Depuis mercredi, la télévision diffuse une multitude d'appels à voter de responsables politiques ou d'ayatollahs. Un court dessin animé diffusé plusieurs fois par jour montre les bulletins de vote se transformer comme autant de torpilles contre une flotte d'invasisseurs, envoyée par le fond.

M. Rohani et son camp ont appelé les gens à voter même s'ils ne sont pas contents du gouvernement. Moins de 7.200 candidats se retrouvent en lice pour briguer les 290 sièges du Parlement, selon le ministère de l'Intérieur. La participation aux dix dernières élections a atteint en moyenne 60,5%, selon l'Intérieur.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE L'UE veut une IA "responsable" et maîtrisée par l'humain

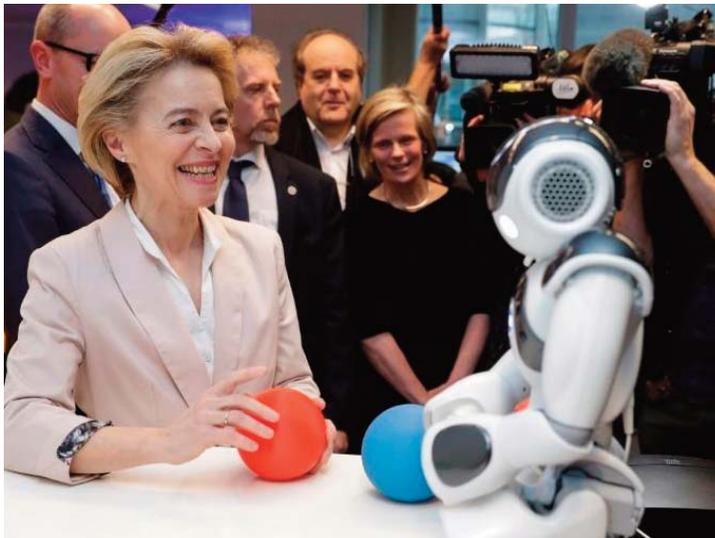
La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a appelé mercredi, à une intelligence artificielle "responsable" et maîtrisée par l'humain, lors de la présentation de la stratégie de l'Union Européenne (UE) sur ce secteur hautement stratégique et sensible

L'exécutif européen a dévoilé un plan de bataille dans le secteur des données pour rattraper son retard sur les Etats-Unis et la Chine, grands gagnants pour l'instant de l'ère du numérique.

Consciente d'être passée à côté de la première révolution internet, qui a vu l'émergence des géants américains, comme Google et Facebook, ou chinois tels Tencent, l'UE tient désormais à jouer un rôle central dans la définition des règles et la promotion de ses propres champions.

Avec cet objectif en tête, la Commission européenne a présenté son "livre blanc" sur l'intelligence artificielle avec des pistes d'actions.

"Nous voulons que l'application de ces nouvelles technologies soit digne de la confiance de nos citoyens (...) Nous encourageons une approche responsable de l'intelligence artificielle centrée sur l'homme", a dit Mme von



der Leyen lors d'un point presse. "L'intelligence artificielle n'est ni bonne ni mauvaise en soi : tout dépend du pourquoi et du comment elle est utilisée",

a insisté pour sa part, la vice-présidente de la Commission, Margrethe Vestager. "Nous avons tout en Europe pour gagner la bataille des données"

industrielles, au cœur de l'intelligence artificielle, a souligné le commissaire chargé de l'industrie, le Français Thierry Breton, lors du point de presse.

ALPHABET, MAISON MÈRE DE GOOGLE Un projet d'éoliennes volantes passe à la trappe



C'est par la bouche de son patron Fort Felker que la presse a appris récemment l'abandon du projet Makani d'éoliennes volantes et la disparition de la société éponyme de la galaxie Google. Il a ainsi confirmé qu'Alphabet a décidé de se séparer de cette filiale née en 2006 et acquise en 2013 pour la conception et la fabrication de petites éoliennes volant à l'aide d'un câble. Lancée à l'origine par une petite start-up spécialisée dans l'utilisation dans l'énergie du vent, elle a été intégrée en 2013 par Alphabet au laboratoire de Google dédié aux technologies futuristes.

La décision d de se départir de cette société repose sur des considérations technico-commerciales selon le responsable de la société Makani qui a admis que le lancement de « tout nouveau type de technologie d'énergie éolienne implique de relever des défis commerciaux et d'ingénierie », peut-on lire sur le site français 20minutes.fr, où l'on retrouve également ce passage de la déclaration de Fort Felker reconnaissant qu'e dépit « de solides progrès techniques, la route vers la commercialisation est plus longue et plus risquée que prévu, donc à partir d'aujourd'hui, Makani ne fera plus partie d'Alphabet ».

DKnews

SÉCURITÉ DANS LE CYBERESPACE L'UE condamne la cyber-attaque menée contre la Géorgie en 2019



L'Union européenne (UE) a condamné vendredi la cyber-attaque menée en octobre 2019 contre la Géorgie et s'est déclarée "préoccupés par l'augmentation des comportements déstabilisateurs dans le cyberspace".

Le 28 octobre 2019, la Géorgie a été victime d'une cyber-attaque ciblée qui a causé des dommages à ses infrastructures sociales et économiques.

"L'Union européenne et ses Etats membres expriment leur préoccupation face à cette cyber-attaque, qui a fait preuve d'un mépris pour la sécurité et la stabilité du cyberspace et qui compromet le développement des avantages politiques, sociaux et économiques offerts par l'internet et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)", a déclaré le chef de la diplomatie de l'UE, Josep Borrell, dans un communiqué publié pendant un sommet européen à Bruxelles.

Le Haut représentant avait déploré il y a quelques semaines devant le Parlement européen l'incapacité de l'UE à se doter de "leviers" pour faire respecter ses positions.

La Géorgie et deux de ses alliés occi-

dentaux, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, ont accusé jeu de la renseignement militaire russe (GRU) d'avoir déclenché cette cyber-attaque.

L'UE plaide pour "une réponse diplomatique commune aux activités malveillantes dans le cyberspace", indique la déclaration.

Josep Borrell assure que "l'Union européenne et ses Etats membres continueront à aider la Géorgie à accroître sa cyber-résistance". "Nous sommes préoccupés par l'augmentation des comportements irresponsables et déstabilisateurs dans le cyberspace et nous continuerons à relever les défis que le cyberspace pose tant sur le plan intérieur que dans le cadre de notre politique étrangère et de sécurité", dit-il encore. "L'Union européenne et ses Etats membres appellent la communauté internationale à continuer de renforcer leur coopération en faveur d'un cyberspace mondial, ouvert, stable, pacifique et sûr, où les droits de l'homme et les libertés fondamentales ainsi que l'Etat de droit s'appliquent pleinement", conclut la déclaration.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Opération : Rénovation des réseaux d'AEP de la commune d'Adrar

Projet :

- lot n°01 : Rénovation du réseau d'AEP alimentant le château de la cité sidi Med Belkebir
- lot n°02 : Rénovation du réseau d'AEP de l'adduction de la route Reggane
- lot n°03 : Rénovation du réseau d'AEP de l'adduction des forages O6 et O7
- lot n°04 : Rénovation du réseau d'AEP de l'adduction de secteur Est
- lot n°05 : Rénovation du réseau d'AEP de l'adduction de tillilane

Conformément à la disposition de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

Des soumissionnaires ayant participé à la consultation N° 43/2019 paru le 10/11/2019 Qu'à l'issue des analyses et jugements des offres, le marché a été attribué provisoirement à :

Lot n°	n° du pli	Soumissionnaire	Montant	Délai	La note technique	obs
01	37	EURL SORI SUD	24.854.816.00 DA	03 mois	56	moins disant
02	24	EURL EL Manar	47.971.280.00 DA	05 mois	64	moins disant
03	06	Dehane Ahmed	55.347.376.00 DA	06 mois	58	moins disant
04	26	Sbaani Hlima	39.065.320.00 DA	05 mois	57	moins disant
05	30	SARL Roudji et Fils	90.444.760.00 DA	05 mois	66	moins disant

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher des services de l'établissement au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis conformément à l'article 82 aliéna « 04 » du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente, conformément à l'article 82 aliéna « 03 » du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service publics

THÉÂTRE

Tomber de rideau sur la 10^e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa

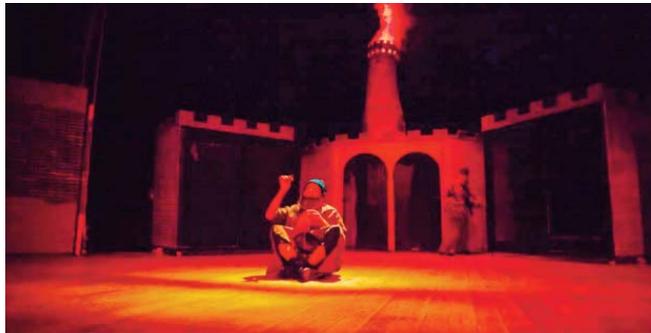
Le rideau est tombé sur la 10^e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa, clôturé ce mercredi, au bout de quatre jours d'animation durant lesquels se sont alternés spectacles scéniques, formation (Master-class), lecture de conte, et musique.

Le festival a, toutefois, été écourté en raison de la défection de la troupe Tunisienne qui s'est rétracté au dernier moment, pour des raisons non encore éclairées, mais qui a dû obliger le commissariat de la manifestation à le remplacer au pied levé, en avançant de 24 heures le programme de clôture.

Pour autant, au-delà de la frustration ressentie et de la perturbation programmatique subie, la sortie s'est faite dans l'émotion et en toute beauté, avec l'hommage poignant rendu au comédien Omar Guendouz, pour sa grande carrière, pour le moins éclatante et aussi sa longévité. « Da Omar », comme l'appellent affectueusement ses amis et proches, cumulent près d'un demi-siècle de carrière de présence sur les plateaux scéniques et cinématographiques, durant lequel, il a brillé de mille et une façon.

Ce natif des années 50 à la Casbah, un des bastions de la culture et de l'identité nationale au lendemain de l'indépendance, est lauréat du conservatoire d'Alger ou son passage a été récompensé de plusieurs prix et distinctions, de surcroît dans plusieurs domaines dont le chant lyrique et, le chant arabe, la comédie Arabe et la comédie Française. Il possède toutes les cordes à son arc. « Seule lui manque la danse », dira de lui Slimane Benaïssa, qui a été complice dans la vie comme sur scène dont « Babor ghrak » et « Boualem Zid El goudam », auréolés, toutes deux, d'un succès retentissant.

« C'est un artiste complet. Un grand acteur » dira-t-il emboitant le pas au cinéaste Ali Aïssaoui, que le qualifie « d'homme spectacle ». En fait les témoignages sur le personnage ont laissé fuser un torrent d'éloges, dont certains ont estimé que



sous d'autres latitudes, Omar Guendouz aurait connu un autre rayonnement et une autre dimension.

Et pour cause ! avec son talent rare, (il excelle même dans le mime), son style jeu naturaliste, sa bouille tout aussi naturel et extrêmement expressive, sa gestuelle, etc. Il aurait pu mieux briller. Avec toutes ces qualités pourtant, il a rarement pris le haut de l'affiche ou distribué dans des rôles de composition qui font sa force et une bête de scène. Pourquoi ? Aucune réponse n'a été tentée, et lui n'en dira pas davantage, se contentant d'exprimer sa joie du moment et l'émotion qui l'étreint à l'occasion de cet hommage.

Un film retraçant sa vie a ponctué cet hommage auquel le public a adhéré sans réserve, exprimant son contentement à plusieurs reprises, et riant avant même que l'élu du jour n'ait eu à parler. Ses gestes comiques sont toujours franc et réservant des surprises ou rappelant des séquences scènes connus. Omar Guendouz a joué dans

une centaine d'œuvres à la télévision, au cinéma et au théâtre.

Après cet hommage décliné tout en reconnaissance et en émotion la soirée a été ponctuée d'un récital musical andalou, animé par Beihdja Rahal, une partie de son large répertoire.

Cette 10^e édition, dédiée à Nabila Djahine, une militante des droits des femmes et figure de lutte pour l'identité Amazigh, assassinée le 15 février 1996 à Tizi-Ouzou par une horde terroriste, malgré une participation ramassée a valu par sa charge émotionnelle qu'il s'agisse des rencontres auxquelles elle a donné lieu ou des spectacles joués. « Et c'est déjà une grosse victoire », a souligné Slimane Benaïssa, qui a refusé de faire l'impasse sur cette édition, à l'origine programmée en octobre dernier mais reporté du fait de la conjoncture socio politique du contexte et qui s'est traduit ultérieurement par le renoncement à la participation d'une douzaine de troupes, invitées d'horizons divers.

TLEMCCEN : 17 musées nationaux à la 4^e édition du Salon national des musées

Dix-sept (17) musées nationaux prendront part du 23 au 26 février à la quatrième édition du Salon national des musées, organisée par le Musée public national d'archéologie islamique de la ville de Tlemcen, a-t-on appris jeudi de la responsable du musée. Placée sous le slogan : « Les musées nationaux visitent la capitale des Zianides », la nouvelle édition du salon national mettra en valeur les différentes collections relevant du patrimoine culturel national matériel et immatériel. Pour ce faire, de prestigieuses musées nationales vont prendre part à cette manifestation muséale par le biais de laquelle « le public tlemcenien découvrira d'une part, les multiples trésors et richesses culturelles et patrimoniales que recèle l'Algérie et de renforcer, d'autre part, les échanges d'expérience scientifiques inter-musées », a expliqué Faiza Benallal. Il s'agit des Musées publics des arts et des expressions cul-

turelles traditionnelles de Constantine, de Sétif, d'Ain Defla, le Bardo d'Alger, de Mostaganem, de l'émir Abdelkader de Miliana, Zabana de Golea, du Centre algérien du patrimoine bâti en terre de Timimoune, de Tébéssa, de Cherchell, d'Oran en plus des musées de Tlemcen. En plus des expositions, des ateliers pédagogiques au profit des écoles primaires de Tlemcen, des personnes aux besoins spécifiques en plus d'orphelins, sont au programme dans le but d'inculquer à ces catégories une culture muséale et leur faire prendre conscience de la richesse patrimoniale qu'il faut impérativement préserver, a-t-on ajouté. La nouvelle édition, selon la même source, prévoit également des sessions de formation au profit des cadres des musées dans les domaines de l'entretien et la restauration des sites archéologiques, qui seront encadrés par des experts.

Le pianiste Simon Ghraichy anime un récital à Alger

Un concert de musique classique a été animé jeudi soir à Alger, par le pianiste Simon Ghraichy, dans des atmosphères solennelles, devant un public nombreux et recueilli.

La grande caisse de résonance que constitue l'espace imposant de la Basilique « Notre Dame d'Afrique », a permis, au pianiste Simon Ghraichy de promener l'assistance dans une randonnée onirique à travers une dizaine de pièces savamment choisies, de différents grands compositeurs, de la période du moyen âge jusqu'à l'époque contemporaine. Durant près de 65 mn, le génie créatif des compositeurs et la virtuosité de l'artiste, époustouflant de technique et de maîtrise de l'instrument, ont été mis en valeur dans le silence sacré des lieux et la pureté des sonorités.

« Prélude et fugue en LA mineur » de Jean Sébastien Bach (1685-1750) et Franz Liszt (1811-1886), « Variations sur un thème de Beethoven » de Robert Schumann (1810-1856), « Time-lapse », de Michael Nyman né en 1944, ont figuré parmi les pièces au programme du pianiste, tout de noir vêtu, avec une veste et des chaussures ornées de broderies.

Dans des variations modales et rythmiques, le pianiste, également investi dans la recherche et les études comparatives sur des œuvres d'époques différentes, est passé de la rigueur académique des grands classiques, à la spontanéité caractérisant les musiques et chants populaires, conçus dans des cadences ternaires aux ambiances festives.

L'artiste a ensuite enchaîné dans un tout autre registre musical avec, « Recuerdos de la Alhambra » de Francisco Tarrega (1852-1909), « Asturias » d'Issac Albeniz (1860-1909), « 2 danses Afro-cubaines » de Ernesto Lucuona (1895-1963), « Alfonsina y el mar » d'Ariel Ramirez (1921-2010) et « Danzon No 2 » d'Arturo Marquez né en 1950.

« Très heureux » de se produire devant le public algérois, « chaleureux et accueillant », Simon Ghraichy, prendrait du plaisir à présenter chacune des musiques interprétées, expliquant qu'il a du adapter au piano, les pièces, « Asturias » et « Recuerdos de la Alhambra », initialement écrites pour guitare.

Dans la solennité de l'instant, le public a savouré chaque moment du spectacle dans l'allégresse et la volupté, appréciant le pro-

fessionnalisme et le talent de l'artiste, en Algérie pour la première fois, et dont c'est la deuxième prestation après celle à Tlemcen (la veille) et avant celles de Constantine et Annaba.

En présence de représentants des missions diplomatiques françaises et mexicaines accréditées à Alger, le pianiste Simon Ghraichy, répondant au rappel de l'assistance, est remonté sur scène pour clore son récital avec « Les sauvages » de Jean Philippe Rameau.

Né en 1985, Simon Ghraichy, français d'origine libano-mexicaine, est devenu une figure incontournable de la scène classique, jouissant du respect de ses pairs pour sa virtuosité irréprochable, son charisme et sa personnalité décomplexée qui lui vaudra de conquérir très vite de nouveaux publics. Elève de Michel Béroff et Daria Horova au conservatoire national supérieur de musique à Paris, et de Tuija Hakila au Sibelius Academy à Helsinki (Finlande), sa carrière prit un essor en 2010, pour voir ensuite, son talent d'artiste accompli sollicité dans de grands événements en France et ailleurs pour se produire sur les scènes les plus prestigieuses du monde.

Ahmed Réda Houhou, précurseur du journalisme satirique en Algérie

Les participants à un colloque nationale consacré à Ahmed Réda Houhou ont souligné mercredi à Constantine que cet écrivain, dramaturge et chahid de la révolution, était « le précurseur du journalisme satirique en Algérie ».

S'exprimant lors de cette rencontre, tenue au département de lettres de l'université des frères Mentouri-Constantine 1, Dr Sakina Laâbed de l'université Emir Abdelkader des sciences islamiques de Constantine, a indiqué que Réda Houhou n'était pas seulement le premier écrivain algérien à avoir écrit un roman en langue arabe en 1947 « Maa himar Taoufik El Hakim » (Avec l'âne de Tewfik El Hakim), mais aussi « le pionnier du journalisme satirique ». « Les nombreuses recherches effectuées sur Réda Houhou ont abordé uniquement le parcours littéraire de cette personnalité et négligé ses grandes contributions journalistiques, notamment dans les revues El Bassair de l'Association des Oulémas musulmans algériens et Echouâla, dont il a été le fondateur en 1949, et dans laquelle il consacre une rubrique (les clouds) dédiée à ses écrits satiriques », a précisé la même intervenante.

A partir du vécu algérien de l'époque coloniale, il élabore des articles ironiques et subversifs dont l'objectif est de critiquer des individus, des mœurs archaïques, des états de fait voire même des Etats, notamment la présence du colonialisme, a exprimé Dr. Laâbed.

De son côté, Dr. Liamine Bentoumi, de l'université Mohamed Lamine Debaghine-Sétif 2, a estimé que « Réda Houhou était un écrivain satirique par excellence qui lui avait permis de basculer facilement vers la presse satirique », notant que ce genre d'écriture, à la fois populaire et savant, était sous la plume de ce militant « la seule voie possible pour contourner la censure ». Initié par la direction de la culture et la Maison de la culture Malek Haddad de Constantine dans le cadre de la journée nationale du chahid, le colloque national, organisé sous le slogan « Le sang du martyre... encre de l'innovation », a été marqué par la participation de nombreux enseignants universitaires et poètes algériens.

CINÉMA Participation du film Synapse au Festival cinématographique de Louxor

Le film muet en mime « Synapse » prendra part au festival cinématographique de Louxor (Égypte) prévu du 6 au 12 mars prochain, a annoncé son réalisateur, Noureddine Zerrouki.

Cette œuvre produite par la fondation « Ciné jeunes » sera en lice avec d'autres films dans ce festival qui comprend des concours internationaux du long métrage et du film africain et d'autres, a-t-il indiqué.

Ce film traite de comportements de passagers d'un bus résultant d'un manque de communication entre eux, ce qui conduit à des préjugés des uns et des autres, a résumé le réalisateur, qui souhaite décrocher un prix au Festival du film cinématographique de Louxor. Pour rappel, le film Synapse a remporté le prix international du Festival de Nouakchott (Mauritanie) en novembre dernier. La fondation « Ciné jeunes » de Tiaret s'attèle à concrétiser un nombre de projets dont ceux d'un documentaire sur l'histoire de Tiaret, un film intitulé « Pas encore », et un film « Réaction » lancé en production dernièrement.

Ces projets s'ajoutent aux autres œuvres cinématographiques et documentaires réalisées, notamment les documentaires « Sous le ciel d'Algérie » qui aborde le parcours de l'Étatisse chahid Ali Maachii, celui sur le martyr « Adda Hamdani » et d'autres intitulés « La marche du peuple » et « Les autres ».

JEUX MÉDITERRANÉENS À ORAN: Réception de 90 hôtels à l'horizon 2021

Quelque 90 nouveaux établissements hôteliers devraient être réceptionnés à Oran à l'horizon 2021, à l'occasion des Jeux méditerranéens qu'abritera la Capitale de l'Ouest, a-t-on appris du directeur local du tourisme et de l'artisanat.

La Direction locale du tourisme et de l'artisanat prévoit la réception de 90 projets hôteliers à l'horizon de juin 2021 en prévision des Jeux méditerranéens, a indiqué, à l'APS, Abbès Kaim Benamar.

Totalisant 12.572 lits, ces établissements hôteliers de différentes catégories devraient permettre la création de 4.029 emplois directs, dont douze (12) d'une capacité globale de 2.000 lits qui devraient être réceptionnés au courant du premier semestre de cette année, permettant la création de 400 emplois directs, a-t-on ajouté.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'investissement qui comprend 100 projets totalisant 16.676 lits et contribuant à la création de 6.454 emplois, selon le directeur local du tourisme et de l'artisanat, soulignant que "tous ces établissements hôteliers ont une cadence d'avancement variant entre 3 et 98 pour cent et de divers degrés de classement.

Ces investissements viennent s'ajouter au parc hôtelier, qui possède la capitale de l'Ouest de l'Algérie, estimé à 178 établissements hôteliers, a-t-on fait savoir.

Concernant la cessation d'activités d'établissements hôteliers d'Oran, le directeur du tourisme et de l'artisanat a cité neuf (9) projets d'une capacité de 666 lits, expliquant que les raisons de l'arrêt sont le décès du propriétaire du projet et un problème de financement.

Dans le cadre de la décentralisation du classement des établissements hôteliers, une réunion de la commission de wilaya chargée de cette opération est prévue la semaine prochaine, avec comme ordre du jour le classement de 58 hôtels et la remise de licences d'exploitation et d'agrèments.

MONDIAUX DE BIATHLON: La Norvège remporte le relais mixte simple

Le duo norvégien Johannes Boe-Marte Olsbu Roieseland a été sacré champion du monde de relais mixte simple, jeudi à Anterselva, devant l'Allemagne (2e) et la France (3e).

La Norvège confirme ainsi sa domination sur cette spécialité après les succès en relais mixte (équipe de quatre) en ouverture des Mondiaux.

Boe et Roieseland ont devancé de 17,6 secondes l'Allemagne (Franziska Preuss, Erik Lesser) et de 29,8 secondes Bescond et Jacquelin.

Roieseland monte pour la 5e fois sur le podium dans ces Championnats du monde après l'or du sprint et du relais mixte et le bronze de la poursuite et de l'Individuel. Boe, toujours sans victoire sur le plan individuel (argent de la poursuite et de l'Individuel), se console de son côté avec un deuxième succès en relais mixte avec la Norvège.

APS

BOXE/TOURNOI PRÉ-OLYMPIQUE: Elimination de l'Algérienne Sara Kali en 8^{es} de finale

L'Algérienne Sara Kali a été éliminée aux points, hier, lors des huitièmes de finale de la catégorie des 69kg du tournoi qualificatif (messieurs et dames), zone Afrique, pour les Jeux Olympiques de Tokyo-2020, qui a débuté jeudi à Dakar (Sénégal), et se poursuivra jusqu'au 29 février, avec la participation de 33 boxeurs, dont 22 hommes et 11 femmes.

Malgré un bon combat, Kali a perdu face à Sedja Sanogo (Côte d'Ivoire), sur le score étriqué de (2-1). En quarts de finale, l'ivoirienne Sanogo affrontera, lundi la Mozambicaine Panguana Helena, exemptée du premier tour.

Vendredi à 19h00 (algériennes), Yahia Abdelli (63kg) défiera le Sénégalais Matar Sambou, en 16e de finale.

Une qualification lui permettra d'affronter, dimanche en 8es de finale, le Botswanais Seitshiro Kobo Collen (exempté du tour précédent).

Au cours de la même soirée (vendredi), sa compatriote Fatma-Zohra Senouci en découdra avec Rasdarinoro Marie (Madagascar), en 8es de finale des 57kg.

En cas de qualification, l'Algérienne retrouvera la Botswanaïse Kenosi Sadie (exemptée de tour précédent), le 24



février en 1/4 de finale. Pour sa part, Mohamed Flissi, exempté des 16es de finale de la catégorie des 52kg, affrontera dimanche en 8es de finale, le Congolais Doudou llunga Kabange, vainqueur aux points face à Andrianavelo Marco (Madagascar), jeudi soir, lors des 16es de finale.

Vingt et un (21) participent aux éliminatoires de la catégorie.

Flissi connaît bien son adversaire, le Congolais pour l'avoir battu, en septembre dernier, aux Mondiaux-2019 à Ekaterinbourg en Russie, sur le score de 5-0.

En cas de qualification, Mohamed Flissi croisera les gants contre le vainqueur de l'autre 8e de finale entre Thomas Nestor Mekondj (Namibie) et l'Angolais Kembo Miguel, tous deux exemptés du tour précédent.

Dans la catégorie des 75kg, l'Algérien Nemouchi Younes, exempté du 1er tour, en découdra, dimanche aux 8es de finale contre l'Angolais Edouardo-Zola Daniel, tombeur du Sénégalais Ndiaye Pape

Mamadou, aux points, jeudi en soirée. En cas de succès, Nemouchi aura sur sa route

queur du combat entre Badjie Foday Bangura (Gambie) et Jean Luc David Rosalba (Maurice).

Programme des pugilistes algériens:

Messieurs:

57kg: lundi 24 février (8es de finale): Oussama Mordjane - Vainqueur KajiBoniphase (Tanzanie)/Gomez Pedro Manuel (Angola).

63 kg: vendredi (16es de finale) : Yahia Abdelli - Matar Sambou (Sénégal)

69 kg: lundi 24 février (8es de finale) : Chamseddine Kramou - Vainqueur Lartey Jessi (Ghana)/Aboubacar Mohamed (Comores)

81kg: mardi 25 février (1/4de finale): Mohamed Houmri - Vainqueur Cuca Pedro Mafisi (Angola)/Male Joshua Arthur (Ouganda)

91kg: mardi 25 février (1/4 de finale): Abdelhafid Benchebla - Vainqueur Barry Ibrahim Sory (Guinée)/Akankolim David Bawah (Ghana)

+91 kg: mardi 25 février (1/4 de finale): Chouaïb Bouloudinats - Vainqueur Anani Kutsuke (Ghana)/Mhando Haruna Swanga (Tanzanie)

Dames:

51kg: mardi 25 février 1/4 de finale): Romaïssa Boualem - Vainqueur Amel Chebbi (Tunisie)/Mooukanele Bokamoso (Botswana)

57kg: 1/8 de finale (vendredi) : Fatma-Zohra Senouci - Rasdarinoro Marie Madeleine (Madagascar)

60kg: dimanche 23 février (8es de finale): Imène Khelif - Among Rebecca (Ouganda)

75kg: lundi 24 février (1/4 de finale) : Ichrak Chaïb - Mwika Marie-Joel (Congo).

TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS: L'Algérien Matis Amier en finale

L'Algérien Matis Amier a validé son billet pour la finale du tournoi international ITF Juniors de d'Alger, qui se déroule au Tennis club de Bachdjarah, après son succès hier devant le Marocain Walid Ahouda, tête de série n°2, par deux sets à zéro (2-0). Amier a remporté le premier set 6-4, avant de s'imposer au second set 6-3. En finale prévue samedi

(10h00), Amier défiera l'Espagnol Pena Perez, tête de série N.1, vainqueur du Français Marceau Fouilhoux sur le score 6-3, 6-3. Outre les tableaux du simple, les finales des tableaux du double auront lieu vendredi en fin de journée.

Organisé par la Ligue algéroise de tennis (LAT) sous l'égide de la Fédération algérienne de tennis (FAT) et de la Fé-

dération internationale de tennis (FIT), ce tournoi regroupe 64 athlètes issus de 23 pays dans les tableaux finaux.

Ce rendez-vous classé en grade 5 sera suivi par deux autres tournois internationaux juniors qui auront lieu à Alger aussi, respectivement au Tennis Club d'Hydra (22 au 29 février) et au Tennis Club de Ben Aknoun (1er au 7 mars).

BOXE:

L'AIBA, en crise, organisera de nouveau la Coupe du monde en octobre

La Fédération internationale de boxe (AIBA), pourtant en pleine crise de gouvernance et privée de l'organisation du tournoi olympique, a décidé de relancer la Coupe du monde de boxe dont la prochaine édition aura lieu en octobre à Nijni Novgorod (Russie).

La dernière édition de cette compétition par équipe avait eu lieu à Moscou en 2008 et avait été remportée par Cuba.

Le tournoi, qui aura pour slogan «Boxer pour la paix», sera organisé à Nijni Novgorod pour coïncider «avec le 75e anniversaire de la victoire» des alliés lors de la seconde

guerre mondiale, a indiqué vendredi l'AIBA dans un communiqué.

Ce tournoi par équipe ouvert «aux meilleures équipes nationales du monde» rend la boxe «plus attractive pour les spectateurs et les sponsors», assure la fédération.

Cette annonce intervient alors que l'Agence mondiale antidopage a prononcé en décembre l'exclusion de la Russie des Jeux olympiques de Tokyo-2020 et des compétitions internationales pour 4 ans, ce qui interdit également à la Russie d'organiser certaines compétitions internationales sur son sol. Le Tri-

bunal arbitral du sport (TAS) doit enco re se prononcer sur cette exclusion. L'AIBA a quant à elle vu sa suspension confirmée par le Comité international olympique (CIO) en juin dernier, en raison notamment de graves et récurrents problèmes financiers et de gouvernance.

La fédération internationale est de ce fait privée de l'organisation du tournoi de boxe aux Jeux olympiques de Tokyo l'été prochain et de celle des tournois qualificatifs, qui revient à un groupe de travail constitué par le CIO. Dans le même temps, le Russe Umar Kremlev, secrétaire général

de la Fédération russe de boxe et membre du Comité exécutif de l'AIBA, a pris un rôle prépondérant dans la gestion de l'instance mondiale.

Après avoir proposé sans succès de régler intégralement la dette de l'AIBA (16 M USD), M. Kremlev a notamment obtenu l'organisation des Mondiaux de boxe en septembre dernier en Russie, à Ekaterinbourg.

Selon des sources concordantes, M. Kremlev a l'ambition de prendre la présidence de l'AIBA. Un congrès extraordinaire de l'instance est programmé le 20 mars à Budapest.

LIGUE 1 (19E JOURNÉE): USMA-MCA au bonheur des puristes, choc des extrêmes à Biskra

La 19e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue à partir d'aujourd'hui, sera marquée par le "big derby" de la capitale entre l'USM Alger et le MC Alger, alors que le leader, le CR Belouizdad, effectuera un déplacement périlleux chez la lanterne rouge, l'US Biskra.

Cette fois-ci, le derby algérois aura bel et bien lieu, après le forfait déclaré par l'USMA lors de la phase aller, une décision qui avait permis au "Doyen" de remporter le match sur tapis vert (3-0), tout en infligeant au club de Soustara une défalcation de trois points.

Programmé initialement pour samedi, le derby a été décalé à lundi sur la toute nouvelle pelouse du stade Olympique du 5-Juillet.

Si l'USMA (6e, 25 pts) va chercher à renouer avec la victoire après une mauvaise série de trois matchs de disette, le MCA (2e, 30 pts) espère aligner un troisième succès de rang, toutes compétitions confondues.

Ce 90e duel en championnat s'annonce ainsi indécis et ouvert à tous les pronostics.

Dans l'historique des confrontations, le Mouloudia compte trois victoires de plus que l'USMA (28 contre 25), alors que 36 rencontres se sont soldées sur un score de parité.

Le Chabab, qui caracole en tête (36 pts), se rendra pour sa part du côté des "Ziban" pour défier l'US Biskra, dernier au tableau (15 pts), dans un véritable choc des extrêmes, où chacune des deux équipes abordera ce rendez-vous avec l'intention de s'imposer.

L'USB compte un sérieux ascendant psychologique sur son adversaire du jour pour l'avoir éliminé il y a une se-



main en 1/8 de finale de Coupe d'Algérie (1-0). De son côté, la JS Kabylie (3e, 29 pts), tenue en échec à Tizi-Ouzou par le Paradou AC (0-0), aura une belle opportunité de se racheter, encore une fois devant son public, en accueillant l'ASO Chlef (9e, 24 pts).

Les "Canaris" devront se méfier d'une équipe chélienne qui a le vent en poupe pour avoir décroché 7 points sur 9 possibles depuis le début de la seconde manche de la saison. A l'Est du pays, l'ES Sétif et le CS Constantine, qui occupent conjointement la 4e position avec 27 pts chacun, vont effectuer de courts déplacements pour affronter respectivement le NC Magra (14e, 18 pts) et le CA Bordj Bou Arréridj (12e, 22 pts). L'En-

tente, l'une des équipes les plus en forme du moment, aura à cœur de récidiver, moins d'une semaine après avoir corrigé son voisin le CABBA (3-0) dans son antre du 8-Mai-1945.

De son côté, le CSC, accroché à la maison par le MC Oran (1-1), sera certainement mis à rude épreuve à Bordj par une équipe du CABBA sommée de réagir.

De son côté, le MCO (6e, 25 pts), vaincu en phase retour, recevra l'AS Ain M'lila (10e, 23 pts). Le club oranais détient des statistiques favorables avec cinq points pris sur neuf possibles, même s'il reste quelque peu fébrile devant ses supporters (quatre victoires en neuf matchs). Quant au Paradou AC (12e, 22 pts), en

pleine phase de redressement, il partira largement favori à domicile face à la JS Saoura (10e, 23 pts), avec l'objectif d'enchaîner avec un cinquième match sans défaite.

Les "Académiciens" comptent en outre un match en retard à disputer face au MCA.

Enfin, le NA Hussein-Dey, premier relégable (15e, 15 pts), n'aura plus droit à l'erreur à domicile lorsqu'il accueille l'USM Bel-Abbès (6e, 25 pts), s'il veut amorcer sa mission de sauvetage qui s'annonce déjà compliquée. Avec trois défaites de suite, le Nasria, dos au mur, devra impérativement s'imposer face à la formation de la "Mekerra", qui reste, en revanche, sur une victoire sur ses bases face au NC Magra (3-1).

NA HUSSEIN-DEY Naoufel Khacef officiellement à Bordeaux

L'international espoir algérien du NA Hussein-Dey (Ligue 1), Naoufel Khacef s'est officiellement engagé, à titre prêt, avec les Girondins de Bordeaux, a annoncé le club de Ligue 1 française de football.

"Naoufel Khacef (22 ans) a signé son contrat ce vendredi, sous la forme d'un prêt jusqu'à la fin de la saison actuelle, avec option d'achat qui a été incluse dans le contrat.

Cet espoir du football algérien, intègre le FC Girondins de Bordeaux afin de poursuivre sa progression.

Il sera intégré à l'effectif de l'équipe réserve évoluant en N3 et dirigée par Manu Giudicelli, Matthieu Chalmé et Jaroslav Plasil", précise le club aquitain sur son site officiel.

Le natif de Kouba a gravi les échelons dans les différentes sélections algériennes de jeunes.

Il a participé à deux rencontres en U21 et en a disputé six avec les U23.

En Championnat d'Algérie de Ligue 1, le défenseur algérien a disputé 60 matches, marqué six buts et délivré sept passes décisives.

"Le FC Girondins de Bordeaux est très heureux d'accueillir un jeune joueur aussi prometteur.

Nous lui souhaitons de s'épanouir pleinement en Gironde et sur les terrains avec le maillot au Scapulaire", a conclu le club français.

LIGUE 2 : La LFP maintient à son tour la 20e journée pour aujourd'hui

La Ligue de football professionnel (LFP) a décidé de maintenir la programmation de la 20e journée du championnat national de Ligue 2 à sa date initiale, c'est-à-dire aujourd'hui, a annoncé jeudi l'instance chargée de la gestion de la compétition.

Cette décision a été prise "après que les principales revendications des clubs aient été prises en considération par les pouvoirs publics en association avec la Fédération algérienne de football (FAF) et la LFP", affirme la même source.

Ce point a été par ailleurs abordé jeudi lors de la réunion du Bureau fédéral de la FAF qui avait refusé lui aussi de reporter cette journée, en dépit des menaces des clubs de la boycotter, souligne la LFP.

Une information avancée à l'APS un peu plus tôt par Farouk Belguidoum, membre du bureau exécutif de l'instance dirigeante de la compétition et porte-parole de la LFP.

Réunis mercredi à Alger, 14 clubs sur les 16 de la Ligue 2 avaient décidé de boycotter la 20e journée en raison de la crise financière que traversent la majorité des équipes.

APS

LIGUE 2 (20E JOURNÉE) : "Persuadé que les clubs vont lever le boycott" (Medouar)

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, s'est dit hier "persuadé" que le boycott de la 20e journée du championnat de Ligue 2, prévue aujourd'hui, et décidé par la majorité des clubs de cette division sera levé.

"Je suis persuadé que les présidents des clubs vont faire preuve de sagesse et revenir à la raison, en disputant cette 20e journée à sa date initiale.

Les dirigeants de ces équipes privilégient avant tout l'intérêt de leurs clubs", a indiqué le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition sur les ondes de la radio nationale.

Réunis mercredi à Alger, 14 clubs sur les 16 de la Ligue 2, soutenus par 7 clubs de Ligue 1, ont décidé de boycotter la 20e journée, en raison de la crise finan-



cière que traverse la majorité des équipes depuis le début de la saison. En guise de réaction à cette action, la LFP et le Bureau fédéral de la fédération algérienne de football (FAF), ont rejeté l'idée de reporter cette 20e journée, refusant de cautionner la démarche entreprise par les pension-

naires de Ligue 2. "Si les clubs persistent à boycotter la journée de samedi, le règlement pour ce cas de figure sera appliqué à la lettre", a ajouté Medouar.

En cas de forfait, les clubs seront sanctionnés d'une défaite sur tapis vert et défalcation de trois points.

Pour prouver leur bonne foi de boycotter la journée de samedi, les présidents et représentants de clubs de Ligue 2 ont remis leurs licences à Mourad Lahlou (NA Hussein-Dey/Ligue 1).

"La Ligue a envoyé des documents comportant la photo du joueur, son nom et prénom pour faire office de licence le jour du match, c'est un document officiel qui remplace les licences originales qui sont en possession de Lahlou, dont je ne comprends pas la position", a-t-il conclu.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS : L'échec des clubs algériens bientôt en débat

L'échec essuyé cette saison par les clubs algériens, engagés dans les deux compétitions africaines interclubs de football : Ligue des champions et Coupe de la Confédération (CAF), sera bientôt le sujet d'un débat prévu "dans un délai d'une semaine à dix jours", a annoncé hier le président de la Ligue de football pro-

fessionnel (LFP) Abdelkrim Medouar.

"Au cours de ce débat, il sera question d'analyser et connaître les causes qui ont empêché nos clubs à s'affirmer sur le plan continental cette saison.

Ce rendez-vous verra la présence bien évidemment des clubs en question, en plus

de ceux qui comptent une expérience africaine.

Entraîneurs, joueurs, et même des journalistes vont intervenir sur ce sujet", a-t-il indiqué sur les ondes de la radio nationale.

Engagées en Ligue des champions, l'USM Alger et la JS Kabylie ont été éliminées en phase de poules, idem pour

le Paradou AC, qui a quitté la Coupe de la Confédération en phase de poules, pour la première participation africaine de son histoire.

En revanche, le CR Belouizdad, actuel leader de Ligue 1, s'est fait éliminer dès les 16es de finale de la Coupe de la Confédération.

APS

TOURNOI FÉMININ DE L'UNAF (4^E JOURNÉE) : L'Algérie et la Tunisie se neutralisent (1-1)

La sélection algérienne dames et son homologue tunisienne, ont fait match nul (1-1), dans le cadre du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) organisé du 14 au 22 février au stade du Kram (Tunis).

Il s'agit du premier match nul des Algériennes depuis le début du tournoi après une défaite face à la Tanzanie (3-2) et une victoire face à la Mauritanie (5-0).

A l'issue de ce résultat, les deux équipes restent ensemble à la troisième place avec 4 points chacun, à une journée de l'épilogue.

Les coéquipières d'Imene Merrouche boucleront la compétition samedi en affrontant les Marocaines, leaders avec 9 unités, à trois longueurs de la Tanzanie.

Outre l'Algérie, le tournoi de l'UNAF regroupe les sélections de Tunisie, du Maroc, de Mauritanie et de Tanzanie.

En revanche, la Libye et l'Égypte ont annoncé leur retrait à la dernière minute.

Le premier au classement à l'issue des cinq journées de compétition sera déclaré champion.

Maroc - Mauritanie	5-0
Tunisie - Algérie	1-1

Déjà joué :

Tanzanie - Mauritanie	7-0
Tunisie - Maroc	0-1
Algérie - Tanzanie	2-3
Tunisie - Mauritanie	3-0
Mauritanie - Algérie	0-5
Maroc - Tanzanie	3-2

Reste à jouer :

Cinquième journée (samedi 22 février)

11h00 : Algérie - Maroc

13h15 : Tunisie - Tanzanie

Classement :	Pts	J
1) Maroc	9	3
2) Tanzanie	6	3
3) Tunisie	4	3
→) Algérie	4	3
5) Mauritanie	0	4

FUTSAL / ALGÉRIE - FORMATION : 22 entraîneurs en stage de perfectionnement à Sidi Bel-Abbès

Vingt-deux entraîneurs algériens, spécialisés en futsal, effectuent un stage de perfectionnement du 19 au 25 février courant au Centre technique régional de Sidi Bel-Abbès (Ouest), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

"C'est le deuxième stage de perfectionnement pour les entraîneurs de futsal, avec comme principal module le perfectionnement" a détaillé l'instance fédérale dans un communiqué.

Une formation dirigée par le Chef du département de futsal et de beach-soccer, Abdennour Addani, en présence du Directeur technique national adjoint, Abdelkrim Benaouda et du Directeur technique régional de Blida, Ismaïl Hani.

Ce stage sera suivi d'une autre formation, "du 25 au 29 février courant, avec comme principal module la découverte du futsal" a encore annoncé l'instance fédérale dans son communiqué.

APS

Zidane confesse qu'il aurait "aimé participer" aux Jeux olympiques

L'entraîneur du Real Madrid, Zinédine Zidane a révélé hier qu'il aurait "aimé participer aux Jeux Olympiques d'été", un des rares titres majeurs qui manquent à son riche palmarès, comportant plusieurs sacres nationaux, continentaux et mondiaux, aussi bien en club qu'avec l'Équipe de France.

"J'aurais aimé y participer" a indiqué Zidane en conférence de presse, à la veille du déplacement à Levante pour y disputer la 25e journée de Liga espagnole de football.

Une confession mêlée de déception et de regrets au sujet des JO.

"Les Olympiades, je trouve ça magnifique", a ajouté le technicien français avant le départ pour la banlieue de Valence, où doit défier samedi (à 20h00 GMT) l'actuel 13e au classement général de la Liga.

"Les JO c'est une toute autre chose, car tous les sports y mélangés.

De vivre une expérience comme ça, c'est magnifique.

Pour avoir parlé avec ceux qui l'ont vécu, ils m'expliquent que c'est une expérience fabuleuse. J'aurais donc aimé y participer, mais bon, maintenant c'est trop tard (rires)", a souri "Zizou" vendredi.

L'entraîneur madrilène a été interrogé sur ce thème après le souhait formulé par le capitaine des Merengues, Sergio Ramos, de figurer dans



la sélection de l'équipe d'Espagne pour les Jeux olympiques de Tokyo-2020 (24 juillet - 9 août). "Bien sûr, si c'est ce que lui veut, je le soutiendrai ! Vu le joueur qu'il est, même à 34 ans, s'il souhaite aller représenter son pays,

c'est très bien, j'en serais très heureux", a appuyé Zidane.

Premiers au classement (53 pts) avec un point d'avance sur le FC Barcelone (52 pts) qui reçoit Eibar samedi (à 15h00 GMT), le Real Madrid, presque au complet avec le

retour d'Eden Hazard et seulement une absence sur blessure (Marco Asensio), aura l'occasion de creuser l'écart à Levante, à quatre jours de la réception de Manchester City, en 8e de finale "aller" de Ligue des champions.

ANGLETERRE (27^E JOURNÉE) :

La course à l'Europe vire à la foire d'empoigne

L'exclusion de Manchester City des Coupes d'Europe, en rendant la 5e place qualificative pour la Ligue des Champions, a relancé le suspense dans la course à la C1 avant une 27e journée marquée par de gros chocs en haut du tableau.

Avec Chelsea-Tottenham en ouverture de la journée samedi et Leicester-Manchester City en fin d'après-midi, quatre des cinq premiers s'affrontent.

Le derby londonien, entre deux équipes séparées d'un point, est particulièrement incertain.

Avec trois victoires de rang, les Spurs, 5e avec 40 points, semblent arriver lancés face à Chelsea (4e avec 41 points) en plein blues: deux points pris sur les quatre dernières journées.

Mais la blessure de Son Heung-min,

qui est venue s'ajouter à celle de Harry Kane et Moussa Sissoko, risque bien d'avoir cassé l'élan des hommes de José Mourinho.

Tottenham a, en outre, la mauvaise habitude de gâcher ses plus belles opportunités en championnat cette saison.

Lors du match aller, le 22 décembre, ils avaient déjà la chance de dépasser Chelsea, mais s'étaient inclinés à domicile 2 à 0.

Pour les hommes de Frank Lampard, il sera capit al de rompre la mauvaise dynamique, avant de recevoir le Bayern Munich mardi en huitième de finale aller de la Ligue des Champions.

Les deux équipes doivent aussi garder un œil derrière elles, puisqu'on peut considérer que jusqu'à Everton, 9e avec 36 points, la lutte est ouverte. Le match

entre City et les Foxes aura, lui, moins d'enjeu direct, même s'il reste un sommet du foot anglais. D'une part parce qu'avec leurs 4 longueurs d'avance, les hommes de Pep Guardiola sont certains d'être encore dauphin de Liverpool quel que soit le résultat.

Ensuite parce que la sanction que leur a infligé l'UEFA pour manquement aux règles du Fair-Play Financier fait que leur classement n'a plus aucune importance, sous réserve du résultat de l'appel que le club a annoncé vouloir déposer.

Nul doute cependant que le champion sortant mettra un point d'honneur à conserver et consolider sa 2e place, à quelques jours de son huitième de finale aller de Ligue des Champions contre le Real Madrid, mercredi.

TUNISIE :

Wadii Jary brigue un 3^e mandat à la tête de la Fédération

Le président de la Fédération tunisienne de football, Wadii Jary, a présenté jeudi, sa liste candidate aux élections de bureau fédéral de la fédération pour le mandat 2020-2024, prévues le 14 mars prochain. En poste depuis 2012, Wadii Jary est candidat pour un troisième mandat. Il s'agit de la première candidature présentée jusqu'ici à ces élections dont le dernier délai de dépôt des

demandes est fixé au 22 février courant.

La liste candidate pour un 3e mandat de l'instance fédérale est composée de : Wadii Jary (tête de liste), Mohamed Wassef Jlaïel, Ibrahim Abid, Amine Mougou, Hamed Maghrebji, Hichem ben Omrane, Boussairi Boujeljel, Saida Ouni Ayachi, Hassan Zayane, Houcine Jenaïeh, Mohamed Hichem Dhib et Chamseddine El Euchî.



EURO-2020 (PORTUGAL) :

2 tests face à la Slovaquie et Malte pour clôturer la préparation

L'équipe portugaise de football, tenant du titre européen, bouclera sa préparation en vue de l'Euro-2020 (12 juin - 12 juillet), en disputant des matchs amicaux face à la Slovaquie et Malte, a

annoncé jeudi la fédération lusitanienne.

La "Seleçao" se déplacera à Ljubljana le 31 mai, à l'occasion du centenaire de la fédération slovène, et recevra Malte le 9 juin. Entre-temps, les coéquipiers

de Cristiano Ronaldo se rendront au Qatar pour y affronter la Belgique, le 27 mars (18h30 algériennes) et la Croatie, finaliste du dernier Mondial en Russie, le 30 mars (19h30 algériennes).

CHRIS SMALLING CROIT TOUJOURS À L'EURO

Le défenseur central de 30 ans, prêté par Manchester United à l'AS Roma n'a plus été sélectionné avec l'Angleterre depuis octobre 2017. Pourtant, celui qui retrouve de bonnes sensations en Italie, espère toujours voir l'Euro l'été prochain. « Evidemment ça remonte à long terme, explique Sam Milling à la BBC, mais mon ambition avec l'Angleterre est toujours là. Je sais que Gareth (Southgate, le sélectionneur) et le staff sont venus à quelques-uns de mes matches, et je pense que cela veut dire que je joue dans un top club. Je garde cet objectif en tête et j'essaie juste de me concentrer et ce qui arrivera arrivera. Mais j'aimerais bien y (l'Euro) être. »



Benzema a prolongé jusqu'en 2022

La prolongation du contrat de Karim Benzema (32 ans) serait désormais actée. L'attaquant français du Real Madrid aurait paraphé un nouveau contrat d'une année avec le club merengue, soit jusqu'en juin 2022, dicit les informations du journal As. Nos confrères précisent que l'officialisation de la nouvelle n'interviendra pas avant la fin de saison. En 2019-2020, l'ex-joueur de l'Olympique Lyonnais a marqué 18 buts en 32 matches toutes compétitions confondues, pour un bilan comptable de 13 réalisations en 23 rencontres de Liga.

Lacazette explique sa réussite

Après une longue période d'inefficacité, Alexandre Lacazette (28 ans, 4 matchs et 2 buts en C3 cette saison) a repris confiance.

L'attaquant d'Arsenal, qui avait retrouvé le chemin des filets contre Newcastle (4-0) dimanche en Premier League, a offert la victoire à son équipe sur le terrain de l'Olympiakos (1-0) en 16e de finale aller de l'Europa League. Une réussite notamment liée à un changement dans son entraînement individualisé. "Ce n'est pas que le stage à Dubaï, a expliqué le Français au micro de RMC Sport. Cela fait un moment que je travaille beaucoup avec le coach assistant, on a changé de méthode par rapport aux semaines passées, on reste plus focalisé sur le travail devant le but et ça commence à payer." Seulement 10es en championnat, les Gunners auront besoin de l'efficacité de Lacazette pour remonter au classement.



Werner réagit à la rumeur Liverpool

Timo Werner a inscrit l'unique but de la rencontre entre Tottenham et Leipzig mercredi soir. Son premier but en Liverpool depuis plusieurs semaines. Après la nomination associée avec insistance à Liverpool à ces rumeurs. « Je suis fier que mon nom soit associé à la meilleure équipe du monde en ce moment. » Mais je dois m'améliorer et apprendre beaucoup plus de choses pour accéder au niveau qui me permettra de jouer dans cette équipe. » Ambitieux mais réaliste. Un discours qui devrait plaire aux supporters des Reds.

De Bruyne ne pense qu'au football

Après la victoire de Manchester City contre West Ham (2-0) mercredi en Premier League, le milieu de terrain Kevin De Bruyne (28 ans, 32 matchs et 8 buts toutes compétitions cette saison) a décidé de se focaliser sur le football, refusant de s'étendre sur l'exclusion du club manchesterien des compétitions européennes pour les deux prochaines saisons. "Nous étions en vacances quand l'annonce a été faite. On est revenu et on a joué au foot. La situation est comme elle est. On s'entraîne normalement, pour nous rien n'a changé", a prévenu le Belge au micro de Sky Sports. Avant d'enchaîner: "On a encore beaucoup de choses devant nous, avec les deux Coupes et la Ligue des Champions, donc on espère prendre le rythme le plus rapidement possible et gagner plusieurs titres." Le sportif avant tout.



Man United songe à Aaron Ramsey

A la recherche d'un milieu de qualité, Manchester United songerait au milieu gallois de la Juventus, Aaron Ramsey.

Aaron Ramsey évolue à la Juventus de Turin depuis l'été dernier. Mais, il y a peu de chances pour qu'il fasse une deuxième saison dans le Piémont. L'ancien Gunner n'entre pas du tout dans les plans de Maurizio Sarri, qui ne lui a fait débiter que de sept rencontres de championnat.

En Italie, Ramsey s'est surtout fait remarquer pour avoir « volé » un but à Cristiano Ronaldo lors d'un match de Ligue des Champions face au Lokomotiv. Le Portugais n'a pas apprécié et le lui a fait savoir. Cela avait engendré une mini-polémique.

Malgré ce temps de jeu limité, Ramsey garde la cote. Si l'on en croit la presse transalpine de ce vendredi, il aurait de sérieuses touches avec Manchester United. Son expérience de la Premier League plait beaucoup à Ole Gunnar Solskjær, le manager des Diables Rouges.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction Abdelmajid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-CÔTE IVOIRE L'Algérie rappelle son ambassadeur en Côte d'Ivoire pour "consultations"

L'Algérie a décidé de rappeler son ambassadeur en Côte d'Ivoire pour «consultations», suite aux déclarations du ministre ivoirien des Affaires étrangères, lors de l'ouverture d'un prétendu consulat de son pays dans la ville de Laâyoune occupée du Sahara occidental, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «Le ministre des Affaires étrangères a décidé de rappeler, pour consultations, l'ambassadeur d'Algérie en Côte d'Ivoire, suite aux déclarations sibyllines et insidieuses du ministre des Affaires étrangères ivoirien, lors de l'ouverture d'un prétendu consulat de Côte d'Ivoire à Laâyoune, au Sahara occidental», précise la même source, relevant que cette ouverture «intervient au mépris des principes et des objectifs consacrés par l'acte constitutif de l'Union africaine, notamment l'impératif d'unité et de solidarité entre les peuples d'Afrique et la défense de l'intégrité territoriale et l'indépendance des pays membres de l'Union».

CRISE LIBYENNE

L e Président Tebboune : "L'Algérie peut jouer le rôle d'un arbitre «impartial»"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est dit optimiste quant au règlement de la crise libyenne, soulignant que l'Algérie «peut jouer le rôle de juge impartial» dans cette démarche et rassembler les protagonistes libyens.

Lors de sa rencontre périodique avec les médias nationaux, le Président Tebboune a déclaré: «Personnellement, je suis optimiste quant au règlement de la crise libyenne, et cela pour les raisons invoquées par les Libyens eux-mêmes qui ont exprimé leur confiance à l'Algérie». Rappelant la position connue de l'Algérie à l'égard de cette crise, M. Tebboune a assuré: «notre implication dans le règlement de la crise en Libye est une démarche sincère et désintéressée, sans aucune arrière pensée expansionniste, économique ou commerciale», affirmant que «le plus important pour l'Algérie, est de rendre la pareille au peuple libyen qui a aidé les Algériens durant la Guerre de libération nationale (...), de protéger nos frontières de graves dérapages, et de renouer ensuite avec l'édification du Maghreb arabe».

Les protagonistes libyens «sont tous favorables» à l'implication de l'Al-

gérie dans la démarche de règlement de la crise en Libye, a soutenu M. Tebboune, révélant que «certains d'entre eux, et dans les deux camps, ont affirmé qu' hormis l'Algérie, ils ne font confiance à personne d'autre». Estimant qu'il est difficile, aujourd'hui, de stopper une guerre «par procuration», le président de la République a fait état de causes sous-jacentes «complexes» en ce sens que «le problème n'est pas tant entre Libyens mais bien la présence étrangère en Libye». Le Président Tebboune a expliqué en outre que son optimisme par le fait que tous les intervenants en Libye «sont des frères ou des amis», affirmant que l'Algérie entretient de bonnes relations avec l'Égypte, les Emirats Arabes Unis, la Russie et la Turquie et est, par conséquent, capable de réunir toutes les parties et d'être un arbitre «impartial».

Pour le Président Tebboune, le troisième éléments



de notre démarche pour le règlement de cette crise «est la volonté de l'Algérie de faire profiter les Libyens de notre amère expérience de division, de tragédie et de sang à un certain moment de notre histoire», soulignant qu'il «n'y a pas solution en dehors du dialogue, de la tolérance et de la concorde entre belligérants».

«Aujourd'hui, une opportunité précieuse est offerte après que toutes les tribus fortes en Libye «prêtes à venir en Algérie- aient accepté l'intervention et la contribution de l'Algérie au règlement de la crise» dans ce pays, a précisé le président Tebboune, ajoutant «nous voulons rééditer l'expérience du Mali en Libye à

travers l'encouragement de la création d'un Conseil national de transition en Libye et d'institutions de transition à même d'aboutir à des élections législatives réelles permettant la désignation d'un gouvernement par le Parlement...».

«L'important est de mettre fin aux tueries des Libyens par des armes sophistiquées provenant de l'étranger et non plus celles laissées par de l'ancien régime et distribués au Sahel», a-t-il dit.

«La Libye est aujourd'hui le théâtre d'un conflit idéologique, expansionniste et d'intérêts», a soutenu le Président Tebboune, ajoutant que «les Libyens souhaitent à présent vivre libres dans leur pays et profiter de ses richesses».

RECENSEMENT DE LA POPULATION: Plus de 80.000 enquêteurs mobilisés pour couvrir l'opération

Plus de 80.000 enquêteurs seront mobilisés pour la couverture de l'opération de recensement général de la population qui sera lancée, au début du 2^e semestre de cette année, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud.

S'exprimant en marge de la 2^e réunion de la Commission nationale du recensement général de la population et de l'habitat, en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya et du ministre délégué chargé des Statistiques et de la Prospective, Bachir Messaitfa, ainsi que des Secrétaires généraux (SG) de plusieurs secteurs ministériels concernés, M. Beldjoud qui est également président de cette Commission, a fait état, pour les besoins de l'opération de recensement général de la population qui sera lancée, au début du 2^e semestre 2020, de la mobilisation de «tous les moyens humains, à savoir plus de 80.000 enquêteurs». Après avoir souligné l'importance de cette opération qui permettra «la future planification des différents programmes de développement», le ministre a indiqué que cette Commission qui s'est déjà réunie, une 1^{er} fois en septembre 2019, «prendra en charge toutes les préoccupations pouvant être soulevées sur le terrain pendant l'opération».

Le ministre a assuré, à

l'occasion, que les préparatifs de cette opération, 6^e du genre dans l'histoire de l'Algérie indépendante, se déroulent «dans de très bonnes conditions », rappelant les orientations du Président de la République qui a donné, a-t-il dit «des instructions indispensables à son lancement, conformément au calendrier tracé».

Pour rappel, le Président de la République a ordonné, début février courant, lors du Conseil exceptionnel des ministres, de préparer une opération de recensement général de la population afin que la politique de la planification nationale soit fondée sur des bases solides, ce qui permettra de déterminer la consommation nationale quotidienne pour pouvoir adapter notre consommation et nos importations à nos besoins réels.

Relevant «des imprécisions dans certains chiffres relatifs au domaine économique», M. Tebboune a rappelé que «l'économie ne repose pas sur des estimations approximatives mais sur des statistiques exactes».

Il a instruit également la création «d'un réseau interactif de statistiques s'étendant à tout le territoire national, de la Commune au Ministère en charge des statistiques, en vue de faciliter la maîtrise de l'économie».

A noter que l'Algérie a effectué des opérations de recensement de la population, lors des années 1966, 1977, 1987, 1998 et 2008.

EX-MINISTRES ET WALIS CITÉS DANS DES AFFAIRES DE CORRUPTION: La Cour d'Alger retient des charges et met en évidence d'autres

Le parquet général de la cour d'Alger a fait savoir que les instructions judiciaires diligentées concernant nombre d'affaires de corruption ont permis de retenir des charges et à mettre en évidence d'autres à l'encontre d'anciens ministres et walis. «Soucieux de tenir informée l'opinion publique des derniers développements en matière de procédure dans les affaires de corruption, le parquet général de la cour d'Alger précise que les instructions judiciaires diligentées ont abouti à retenir des charges à l'encontre d'anciens ministres et walis dans nombre d'affaires», lit-on jeudi dans le communiqué du parquet général. Pour ce qui est de l'affaire de l'Algérienne des autoroutes (ADA), l'instruction a donné lieu à retenir des charges contre Mohamed Bedjaoui en sa qualité d'ancien ministre des Affaires étrangères, Mohamed Chakib Khelil en sa qualité d'ancien ministre

de l'Énergie et des mines, et Amar Ghoul en sa qualité d'ancien ministre des Travaux publics. S'agissant de l'affaire Sonatrach II, l'instruction a donné lieu à retenir des charges contre le nommé Mohamed Chakib Khalil en sa qualité d'ancien ministre de l'Énergie et des mines, tandis que l'information judiciaire ouverte dans l'affaire de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) a abouti à mettre en évidence des charges contre les nommés Abdelmalek Selal, en sa qualité d'ancien ministre des Ressources en eau, Fatmi Rachid en sa qualité d'ancien wali de Bejaia, Hocine Ouadhad en sa qualité d'ancien wali de Tizi Ouzou, et Nouria Yamina Zerhouni en sa qualité d'ancienne wali de Mostaganem. L'instruction judiciaire ouverte dans l'affaire de l'entreprise publique «BATIGEC» a donné lieu à retenir des charges contre le nommé Hamid Temmar, ancien

ministre des Participations et de la promotion de l'investissement, tandis que dans l'affaire BRC, l'enquête a abouti à la mise en évidence de la responsabilité des nommés Mohamed Chakib Khalil en sa qualité d'ancien ministre de l'Énergie et des mines et d'Abdelmoumen Ould Kaddour, en tant que gérant de la société BRC Algérie. Dans l'affaire SNC LAVALIN, l'information ouverte a abouti à retenir des charges contre les deux anciens ministres de l'Énergie et des mines, respectivement Mohamed Chakib Khalil et Noureddine Boutarfa. Saisis de ces affaires, les juges d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed ont rendu des ordonnances pour incompétence, à fait savoir la même source, relevant que les dossiers ont été transmis au procureur général près la Cour suprême conformément aux dispositions de l'article 573 du Code de procédure pénale.

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

13 individus interceptés et des véhicules et objets saisis à Tamanrasset

Treize (13) individus ont été interceptés et des véhicules tout-terrain et des objets ont été saisis mercredi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tamanrasset, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a intercepté, le 19 février 2020 à Tamanrasset (6^e Région militaire), 13 individus et saisi 3 véhicules tout-terrain, 7 groupes électro-

gènes, 7 marteaux piqueurs et 6 détecteurs de métaux», précise la même source. Au niveau de la 5^{ème} Région militaire, un détachement combiné de l'ANP «a arrêté, à Sétif, 3 individus et saisi 4.000 cartouches de différents calibres», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont découvert, à El-Tarf, un atelier de confection d'armes artisanales et saisi 3 fusils de chasse, un pistolet automatique, 735 cartouches, 3,7 kilogrammes de produits ren-

trant dans la fabrication et le remplissage de cartouches, ainsi que 119 comprimés psychotropes».

Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Constantine (5^{ème} Région militaire), un narco-trafiquant en possession de 2.930 comprimés psychotropes, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont démantelé, à Oran (2^{ème} Région militaire), 2 ateliers spécialisés dans la fabrication illé-

gale du tabac de différents types et ont saisi 238,95 tonnes de cette substance, ainsi que 4 camions».

D'autre part, des Gardes-côtes ont déjoué, à El-Ghazaouet (2^{ème} Région militaire), «une tentative d'émigration clandestine de 13 individus à bord d'une embarcation pneumatique», tandis que «38 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tamanrasset, Tlemcen et Adrar», conclut le MDN.